

OBSERVATOIRE PROSPECTIF DE L'AGRICULTURE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

RÉSULTATS 2023



Edito

Le métier d'agriculteur est un métier de passion. Beaucoup d'exploitants l'exercent sans compter leurs heures, avec le goût du travail « bien fait ». Ils expriment le bonheur de réaliser des tâches variées et concrètes, de s'organiser comme ils le veulent et de travailler au grand air, au gré des saisons, au contact de la nature.

Mais alors que le temps passé au travail et les amplitudes horaires sont significativement plus élevés que pour le reste de la population, la nouvelle génération aspire à un épanouissement professionnel et personnel, et revendique un équilibre entre ces deux volets, à l'image des évolutions en cours dans les autres professions.

La mécanisation et l'automatisation, la modernisation des bâtiments, le recours à la télédétection et au numérique, ont permis dans certains cas d'améliorer les conditions de travail, limiter l'astreinte, et augmenter la productivité. Certaines tâches peuvent être déléguées.

Ces adaptations ne sont toutefois pas toujours accompagnées d'une amélioration du revenu. Par ailleurs, la charge administrative, mais également morale, est réelle. Ainsi 61 % des agriculteurs interrogés déclarent avoir perdu le sens de leur métier¹.

L'écart reste donc encore bien trop important entre les aspirations des agriculteurs et la réalité des conditions de travail. Il explique en partie la difficulté à transmettre certaines entreprises.

Dans ce contexte, l'Observatoire prospectif de l'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté, fruit de la collaboration de nombreux partenaires*, a souhaité se focaliser en 2024 sur le temps et les conditions de travail en agriculture, et sur l'attractivité du métier. Nous espérons que l'éclairage qu'il apporte, ayant mobilisé de nombreux experts, contribuera utilement à la réflexion sur cette question, au bénéfice de la profession agricole de notre belle région de Bourgogne-Franche-Comté.

Franck ROBINE



Préfet de la région
Bourgogne-
Franche-Comté,
Préfet de la Côte-d'Or

Marie-Guite DUFAY



Présidente de la Région
Bourgogne-
Franche-Comté

Didier CIRESA



Président de
Cerfrance Bourgogne-
Franche-Comté

Christian DECERLE



Président de la Chambre
régionale d'agriculture de
Bourgogne-Franche-Comté

*Chambre régionale d'agriculture, Cerfrance, État, Région, Bio Bourgogne-Franche-Comté, CUMA Bourgogne-Franche-Comté, Institut national de l'origine et de la qualité

¹ Enquête réalisée dans le cadre du projet « Imaginer demain – Agir maintenant »

Sommaire

4 ▶

Rapport
au travail : la fin de
l'exception agricole ?

10 ▶

L'agriculture en BFC

18 ▶

Les grandes
cultures

24 ▶

La viticulture

30 ▶

L'élevage bovin
viande

36 ▶

L'élevage ovin
viande

42 ▶

L'élevage bovin
lait de plaine

48 ▶

L'élevage bovin
lait AOP
du massif jurassien

54 ▶

L'élevage caprin

60 ▶

Les activités équine

66 ▶

L'élevage porcin

72 ▶

L'aviculture

78 ▶

Le maraîchage

84 ▶

L'agriculture
biologique

90 ▶

Les Signes d'Identification
de la **Qualité** et de
l'**Origine**

92 ▶

La mécanisation

97 ▶

Glossaire et méthode

98 ▶

Définitions et méthodes

99 ▶

Remerciements



pxhere

Rapport au travail : la fin de l'exception agricole ?



Rapport au travail : la fin de l'exception agricole ?



L'arrivée de la mécanisation au 20^{ème} siècle et le développement des nouvelles technologies (automatisation, robotique et numérique) au 21^{ème} siècle ont permis des gains de productivité extraordinaires pour le secteur agricole. Toutefois, ces avancées n'ont pas suffisamment permis aux agricultrices et agriculteurs d'alléger leur temps et leur charge de travail : de nouvelles et nombreuses contraintes pèsent toujours sur leurs épaules aujourd'hui.

« Les agriculteurs sont des bosseurs ». Derrière cette assertion, se cache tout un monde : fierté, engagement, labeur, besoin de reconnaissance, contraintes liées à certaines tâches et saisonnalité, nécessité économique, culture professionnelle, mode de vie... Les agriculteurs entretiennent-ils un rapport différent au travail ? Comment ce rapport au travail évolue-t-il ?

En matière d'organisation du travail, des stratégies se mettent en place : groupement d'employeurs, service de remplacement, association (GAEC), salariat, prestataires de service, automatisation... Les agriculteurs peuvent se reposer sur ces services. La formation est également un levier pour apporter une prise de recul et accompagner les chefs d'entreprise. Les solutions existent mais peuvent être insuffisantes et sont amenées à évoluer pour s'adapter aux nouvelles demandes.



Des métiers variés, en profonde mutation

Le métier d'agriculteur s'est profondément transformé depuis 40 ans. Les tâches sont davantage spécialisées, nécessitant une grande technicité et capacité d'adaptation (recours à la génétique, à la chimie de synthèse et à l'automatisation). L'évolution des pratiques génèrent des tâches administratives supplémentaires. Les gratifications et les désagréments que peut apporter ce métier ont aussi évolué avec la nature des tâches qu'il recouvrait. Notons d'ailleurs que le terme d'agriculteur recouvre en lui-même des métiers de plus en plus différents et variés. Ainsi, la spécialisation a provoqué une scission croissante entre les métiers d'un céréalier et d'un éleveur, mais également entre celui d'un naisseur de broutards et d'un éleveur de taurillons, ou d'un viticulteur coopérateur et d'un autre qui vendra en bouteilles, en direct. Les stratégies de segmentation creusent également les écarts entre les conduites techniques au sein d'une même production (Acti'Agri ; 2019).

Un métier « passion »

S'il est relativement facile de mesurer l'évolution des revenus des agriculteurs, il est plus compliqué d'évaluer celle - plus subjective - de leur charge de travail. Mesurer comment évolue le plaisir, la fierté, le sentiment d'appartenance et d'accomplissements qu'apporte ce métier est encore plus difficile. Depuis une vingtaine d'années, la charge administrative, le stress lié à la nécessité de gérer des aléas plus fréquents et le sentiment d'isolement vis-à-vis du reste de la société sont souvent évoqués : d'après les résultats de l'enquête stratégie 2040, 88 % des répondants déclarent être confrontés à une surcharge administrative. La méconnaissance croissante des Français vis-à-vis de la profession agricole entretient une incompréhension, voire une méfiance réciproque qui pèse également (Michel-Guyou, 2010).

Le métier garde cependant des atouts indéniables (voir Figure 1) qui correspondent aux attentes de beaucoup de travailleurs : autonomie du chef d'entreprise, lien avec la nature, objectifs concrets, variétés des tâches (Gelin, 2021).

Néanmoins, une fois installé, le chef d'exploitation est pris dans un ensemble de contraintes financières, réglementaires... parfois mal anticipées et qui peuvent réduire les marges de décision ainsi que le plaisir ressenti au travail (Desfontaine, 2017).



Figure 1. Les raisons de l'attrait du métier d'agriculteur

(relatives au pourcentage d'individus ayant évoqués le thème)

L'attrait du métier	% d'individus
L'amour de la nature, de la terre et du vivant	55 %
L'indépendance et l'autonomie	32 %
Le patrimoine et la tradition familiale	19 %
La gestion d'entreprise	17 %
La diversité du métier	17 %
La performance de la production	13 %
Aucun attrait du métier ou non réponse	11 %

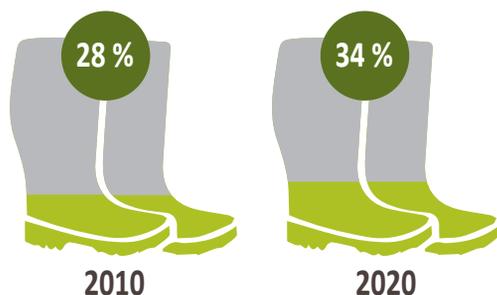
Source : *Agriculteur, un métier en mutation : Analyse psychosociale d'une représentation professionnelle* – Elisabeth Michel-Guilou 2010

Agriculteur ? Si je veux !

La baisse de la dimension familiale marque un tournant fondamental dans l'évolution du métier. Les exploitations basées sur un couple, une fratrie, ou la transmission de parents à enfants ne sont plus hégémoniques. A présent, le métier est généralement choisi par le repreneur, qu'il soit ou non de la famille, même si le parcours peut être semé d'obstacles. Avoir le choix de devenir ou non agriculteur change profondément le rapport au travail. Il est moins souvent subi et sous-tendu par l'injonction de perpétuer l'héritage familial. Il fait partie d'un parcours plus complexe, et la perméabilité entre les mondes agricole et non-agricole est plus grande (voir Figure 2). Entre 2010 et 2020, la proportion de dossiers hors cadre familiale (HCF) parmi les dossiers DJA a augmenté de 6 points passant de 28 % en 2010 à 34 % en 2020 soit un tiers des installations.

Allégé de la charge de maintenir l'héritage familial, les repreneurs peuvent se sentir plus libres de faire évoluer les modèles et les pratiques. La transmission des savoir-faire et le soutien bénévole dont ils bénéficient sont plus rares mais ils ont également plus de liberté (Actif'Agri).

Figure 2. Proportion de dossiers hors cadre familial parmi les dossiers DJA payés¹



Sources : Agreste 2019, ASP, DGPE-BFE à partir d'Osiris

¹L'exploitation n'est pas transmise par des membres de la famille jusqu'au 3^{ème} degré. Le fait de s'installer hors cadre familial peut donner lieu à une majoration de la DJA à l'échelle départementale.

Champ : France (hors Corse) y compris les DOM (hors Mayotte).

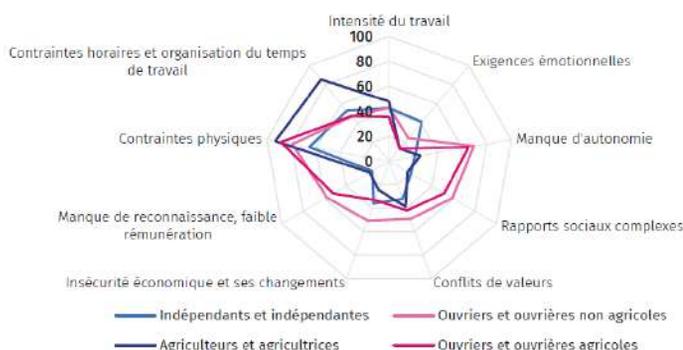
Un métier comme un autre ?

Les métiers d'agriculteurs rentrent donc en concurrence avec d'autres carrières. Les jeunes, issus ou non du monde agricole, peuvent comparer ce qu'ils imaginent de chaque métier avec leurs attentes. Celles-ci évoluent à l'image de celles des autres travailleurs, tous secteurs confondus. Pour les jeunes, le travail est une valeur importante. Ils souhaitent un travail bien payé, intéressant et permettant un équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle. Ces notions sont subjectives et peuvent revêtir beaucoup de réalités différentes ! Si les métiers de l'agriculture peuvent offrir de la liberté, de la stimulation, du sens, ils sont aussi perçus comme prenants, risqués et souvent peu rémunérateurs (voir Figure 3).

Une analyse des rythmes de travail et des revenus révèle de grandes hétérogénéités entre les exploitations : le résultat courant moyen / UTAF est estimé, pour 2023, entre 25 100 € pour les éleveurs Bovins viande spécialisés et 150 000 € pour les viticulteurs (OPA BFC, 2024), tandis que le temps passé et l'astreinte suivent la tendance inverse (Actif'agri). Dans les systèmes les plus prenants et les moins rentables, les conditions de travail peuvent décourager des jeunes malgré un intérêt marqué pour le métier. Certaines spécificités de la profession viennent tempérer ses faibles revenus. En effet, les ménages agricoles disposent d'un patrimoine presque 4 fois supérieur à celui de l'ensemble des ménages (INSEE), qui représente un revenu différé potentiel.



Figure 3. Comparaison de la qualité de vie au travail déclarée des agriculteurs, des indépendants, des salariés (ouvriers) agricoles et des ouvriers des autres secteurs



Le temps de travail, une exception qui perdure

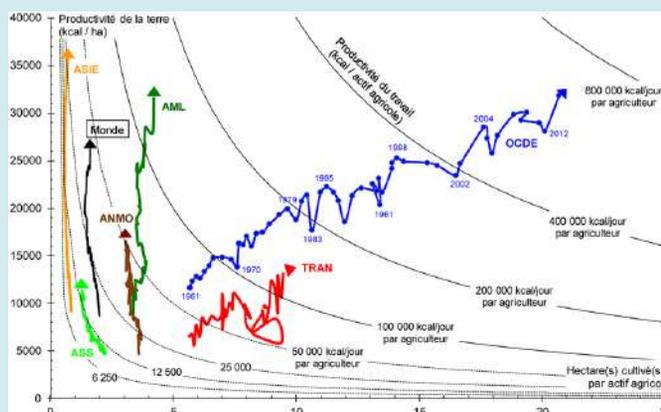
Depuis 30 ans, la productivité par actif agricole a augmenté de 80 % (AGRESTE) sur la région Bourgogne-Franche-Comté. Cette forte progression a été essentiellement permise par l'accroissement de la surface cultivée et du nombre d'animaux élevés par actif.

L'agrandissement pour accroître la productivité du travail est une dynamique spécifique aux pays de l'OCDE

La littérature économique internationale explore la façon dont évolue la dimension des exploitations, la productivité apparente du travail (SAU / UTA) et les rendements par hectare. L'agrandissement des structures, à main d'œuvre constante ou en diminution, s'avère spécifique aux pays de l'OCDE, ces cinquante dernières années, avec également une augmentation des rendements.

Ce phénomène marquant ne se retrouve pas dans le reste du monde, notamment en Asie et en Afrique, du fait du maintien d'une population agricole dense et peuplée (Paillard et al., 2010 ; Le Mouél, 2016 ; Dorin et al., 2013).

Chemins mondiaux de productivités agricoles (1961-2013)



Les trajectoires représentent l'évolution, par zones du monde, de la production alimentaire végétale par hectare (rendements kcal/jour/ha) en fonction de la surface cultivée par actif agricole (productivité du travail ha/UTA).

AML : Amérique latine ; ANMO : Afrique du Nord et Moyen Orient ; ASIE : Asie hors Japon ; ASS : Afrique subsaharienne ; OCDE : pays OCDE en 1990 ; TRAN : Pays en transition (ex-URSS).

Source : Dorin (2021) actualisé de 2007 à 2013, et utilisant les données de populations actives agricoles par pays d'ILOSTAT (2019) et non plus de FAOSTAT, si ce n'est pour déduire les valeurs avant 1991 (via les taux annuels de croissance FAOSTAT) ;

Cet impressionnant accroissement de la productivité n'a malheureusement pas permis de diminuer sensiblement le temps de travail. En effet, en 2021, les agriculteurs travaillent en moyenne 53 h par semaine, contre 55 h en 1980. Dans le même temps, la moyenne pour les travailleurs français en emploi est passée de 43 h à 37 h (INSEE). L'important écart de travail hebdomadaire entre les agriculteurs et les autres métiers s'accroît. Le fait que les agriculteurs prennent moins de congés que les autres professions accentue l'écart annuel.

La course à l'agrandissement a été engagée pour contrer la baisse des marges et la hausse des annuités. La hausse de la productivité a profité aux consommateurs, aux acteurs des secteurs agricoles et agroalimentaires et moins aux agriculteurs eux-mêmes (Patrick Veysset, Sanae Boukhriss ; 2021). Les éleveurs en particulier ont vu leurs revenus s'éroder et leur temps de travail stagner.

Des solutions pour gagner en temps, en confort, en sérénité ont déjà été mises en place, d'autres sont à explorer. Améliorations ou ruptures techniques, organisationnelles, culturelles : elles ont rythmé l'histoire agricole. Mais les gains qu'elles permettent ne doivent pas être accaparés par d'autres acteurs, aux dépens de la santé des agriculteurs et de l'attractivité de leurs métiers.







1Stock

L'agriculture en Bourgogne-Franche-Comté



L'agriculture en Bourgogne-Franche-Comté



Une **diversité** de productions ancrées dans leur territoire

La Bourgogne-Franche-Comté est un territoire à fort ancrage agricole, que ce soit par la surface dédiée, la population qui se consacre à cette activité ou le poids économique qu'elle représente dans le produit intérieur brut régional. Pour autant, la région se révèle une terre de contrastes : un bastion de l'élevage allaitant producteur d'animaux maigres soumis aux fluctuations de la demande des engraisseurs italiens, une force dans l'offre de productions céréalières et oléo-protéagineuses sur des terres à plus faibles potentiels agronomiques que les autres grandes zones céréalières de France et plus éloignée des silos d'exportation, des AOP fromagères et des AOP viticoles d'excellence dont la renommée dépasse les frontières.

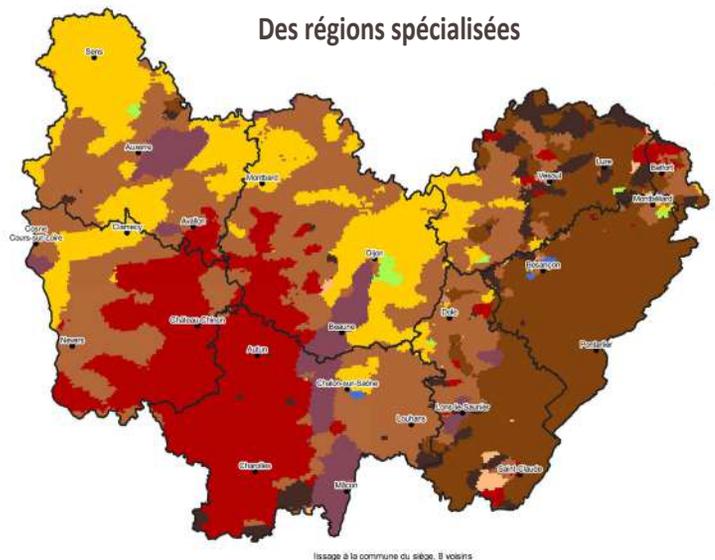


..... L'agriculture en BFC,

Une terre d'agricultures

La région Bourgogne-Franche-Comté s'étend sur 4,8 millions d'hectares soit 8,75 % du territoire métropolitain. Avec 2,47 millions d'hectares, la surface agricole utile (SAU) occupe plus de la moitié du territoire. En couvrant 25 % du territoire, les surfaces toujours en herbe des exploitations sont sur-représentées par rapport à la moyenne française. Les terres arables occupent pour leur part plus du quart des espaces contre seulement 1 % pour le vignoble. L'agriculture tient une place importante dans l'économie régionale puisqu'elle participe à hauteur de 4,1 % de la valeur ajoutée (deuxième score après Centre-Val de Loire) contre 2,6 % en moyenne France nationale (France métropolitaine hors Ile de France, 2021).

Des régions spécialisées



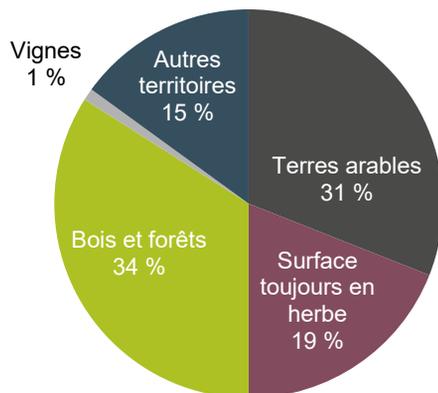
Orientations technico-économiques

- Grandes cultures et / ou oléoprotéagineux
- Autres grandes cultures
- Fleurs et / ou horticulture diverse
- Viticulture
- Bovin lait
- Bovins viande
- Bovins mixtes
- Ovins ou caprins
- Équidés et / ou autres herbivores
- Polyculture et / ou polyélevage

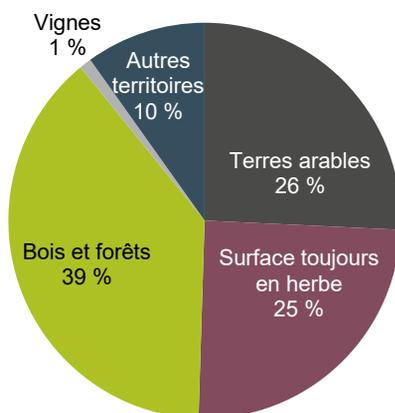
Source : Srise / Draaf Bourgogne-Franche-Comté / données définitives - coefficients 2017

Occupation du territoire

France



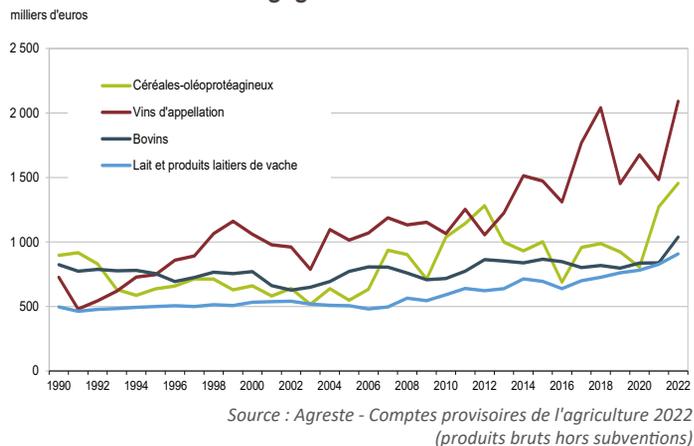
Bourgogne-Franche-Comté



Source : Agreste - Statistique Agricole 2022

En 2022, l'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté assure un emploi permanent de près de 40 400 personnes, soit à 3,6 % des personnes en emploi début 2022 contre 2 % en moyenne France métropolitaine (Source : INSEE, estimation d'emploi au 06/2022, données provisoires). En comptabilisant les emplois saisonniers, les exploitations utilisent 44 000 équivalents temps plein. Les exploitants et leur famille représentent 69 % de ces actifs. En 2020, 23 600 exploitations agricoles, contre 30 100 en 2010, ont leur siège en Bourgogne-Franche-Comté, soit 6 % des exploitations nationales. La Saône-et-Loire concentre un quart des structures de la région, la Côte-d'Or 18 %, l'Yonne 15 %, le Doubs 11 % et le Jura 9 %. Moins nombreuses, les exploitations s'agrandissent, passant de 81 ha de moyenne en 2010 à 103 ha en 2020 (Source : Recensement de l'Agriculture 2020). Elles demeurent parmi les plus grandes de France (la surface moyenne en France étant de 69 ha). Les cinq orientations technico-économiques dominantes sont respectivement les grandes cultures, les bovins viande, les bovins lait, la viticulture et les exploitations de polyculture-élevage. En 2022, l'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté dégage un produit brut au prix de base (y compris subventions sur les produits agricoles) de 7 milliards d'euros.

Évolution de la valeur des quatre principales productions en Bourgogne-Franche-Comté



Une exploitation sur quatre spécialisée en grandes cultures

En Bourgogne-Franche-Comté, une exploitation sur quatre est spécialisée en grandes cultures. Ces productions (dont les plantes industrielles comme la betterave ou le chanvre) sont de gros contributeurs à la formation du produit brut hors subventions de l'agriculture avec 1,5 milliard d'euros (en 2022). La région comptabilise 974 700 hectares en céréales, oléagineux et protéagineux en 2023. Les implantations en céréales représentent 72 % de cette surface. La sole en oléagineux couvre près de 25 % de la surface. Avec le déclin du colza en 2019 et 2020 (années de récolte), ces cultures ont connu un fort recul. Les années suivantes, le développement de la culture du soja, mais surtout du tournesol, a compensé - en partie - la baisse de la sole colza. A partir de 2022, le colza connaît un nouvel engouement et progresse à nouveau. En 2023, la surface en protéagineux (hors légumes secs) demeure à une valeur basse : 26 400 hectares.

Ces grandes cultures sont majoritairement situées sur des terres à potentiel agronomique limité. En Bourgogne-Franche-Comté, 87 % du territoire est considéré en zone défavorisée. Les rendements en céréales sont ainsi inférieurs à la moyenne française. En 2023, le rendement en blé de la région s'établit à 63 q / ha contre 74 q / ha au niveau national. La majorité de la campagne s'est déroulée dans de bonnes conditions : des semis aux dates normales, une levée rapide, un très bon tallage, un bon rayonnement à la montaison ont permis une très bonne fertilité des épis. En revanche, le stress hydrique en mai puis en juin lors du remplissage du grain a pénalisé la qualité.

Le rendement moyen est proche de la moyenne quinquennale, avec un taux de protéines moyen, compris entre 11,5 % et 12 %. Cependant, le poids spécifique moyen est sous les 77 kg / hl, ce qui implique un travail du grain de la part des collecteurs pour fournir les meuniers.

La culture de soja a atteint son plus grand développement en 2020 et 2022, avec environ 38 000 ha. Sous l'effet de la mauvaise récolte 2022, elle semble marquer le pas cette année : seuls 32 100 ha sont semés. Toutefois, en 2023, le rendement moyen atteint 28 q / ha, soit 8 q / ha au-dessus de la moyenne quinquennale. Cette culture est importante pour alimenter les outils de transformation en région.

Les coopératives Dijon Céréales, Interval, Bourgogne du Sud, Terre d'Alliance et Terre Comtoise se sont associées dans l'outil de trituration de graines oléagineuses Extrusel de Chalon-sur-Saône. Cette entreprise dispose aujourd'hui de 3 lignes de trituration. Elle transforme 48 000 t de soja dont 3 000 t en bio et 45 000 t de colza par an. Partenaire depuis 2018 de la charte « Soja de France », Extrusel produit une alimentation animale sans OGM et locale. Fortes de cette expérience, les coopératives de l'Alliance BFC ont inauguré fin 2019 la société Selvah basée à Ciel (71) pour développer l'utilisation de légumineuses en alimentation humaine par le procédé d'extrusion.

..... L'agriculture en BFC,

La région est également productrice de deux cultures industrielles : le chanvre (2 000 ha) et la betterave (1 900 ha). Ces deux cultures sont implantées majoritairement dans l'Yonne. La surface de betterave industrielle, après un doublement en 2017, connaît une lente érosion.

Les cultures de légumineuses ne sont pas absentes des rotations, mais elles se cantonnent à des surfaces réduites. Elles ne représentent que 30 900 ha avec en tête, les pois de printemps. A destination de l'alimentation humaine, trois protéagineux s'inscrivent dans le paysage : la lentille (3 670 ha), les haricots secs (250 ha) et le pois chiche (570 ha).



L'Yonne et la Côte-d'Or, les greniers à grains de la région

En tonnes	Côte-d'Or	Doubs	Jura	Nièvre	Haute-Saône	Saône-et-Loire	Yonne	Territoire de Belfort	Bourgogne-Franche-Comté
Total céréales	981 000	132 000	278 700	559 500	446 700	639 500	1 302 800	40 600	4 380 800
dont blé tendre	550 100	46 500	118 300	281 400	243 800	267 200	731 400	19 500	2 258 200
dont orges	333 400	37 900	54 200	167 200	107 300	87 100	447 700	4 500	1 239 300
dont maïs	45 600	35 000	91 800	53 400	69 800	205 100	75 000	14 800	590 400
Total oléoprotéagineux	179 200	13 600	39 900	88 600	82 600	78 400	221 700	3 900	707 800
dont colza	79 400	7 500	12 200	51 200	54 800	31 900	134 100	3 000	374 000

Source : Agreste - Statistique Agricole Provisoire 2023



..... L'agriculture en BFC

L'effectif allaitant réduit sa décroissance

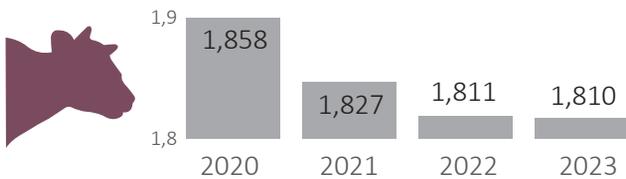
		Côte-d'Or	Doubs	Jura	Nièvre	Haute-Saône	Saône-et-Loire	Yonne	Territoire de Belfort	BFC
2023	Nombre de vaches nourrices	68 918	6 591	8 682	125 872	28 498	198 792	26 435	2 719	466 507
2022		70 158	6 606	8 821	127 071	28 596	200 016	26 538	2 764	470 570
% évolution entre 2022 et 2023		- 2 %	0 %	- 2 %	- 1 %	0 %	- 1 %	0 %	- 2 %	- 1 %
Part du nombre de vaches nourrices par département		15 %	1 %	2 %	27 %	6 %	43 %	6 %	1 %	100 %
2023	Tonnes bovins abattus	15 337	6 858	7 113	11 405	15, 126	35 518	6 209	1 099	98 666
2022		15 169	7 426	7 674	11 086	15 251	36 468	6 479	1 129	100 681
% évolution entre 2022 et 2023		1 %	- 8 %	- 7 %	3 %	- 1 %	- 3 %	- 4 %	- 3 %	- 2 %
Part des tonnages de bovins abattus par département		16 %	7 %	7 %	12 %	15 %	36 %	6 %	1 %	100 %

Sources : Agreste - Statistique Agricole Annuelle 2023 - BDNI au 31/12/2023

Les bovins viande, une production de poids dans la région

La région compte 4 800 exploitations spécialisées dans l'élevage de bovins viande (*Source : RA 2020*), soit une ferme sur cinq. Ainsi, 1,283 million de bovins allaitants sont présents en 2023 dont 466 000 vaches nourrices. Depuis 2016, le cheptel bovin allaitant est en réduction dans la région. 122 000 bovins dont 58 000 vaches ont disparu, soit 9 % des effectifs totaux et 11 % des vaches. Toutefois, en 2023, cette réduction du cheptel semble ralentir.

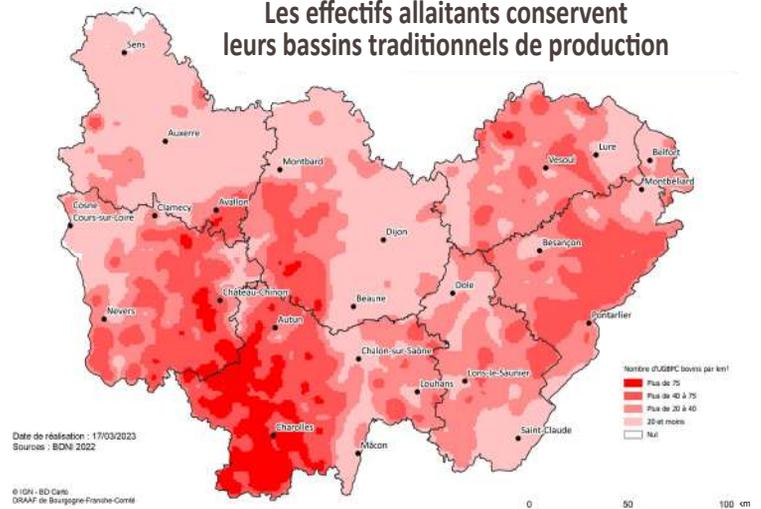
Évolution du nombre de bovins (millions)



Sources : Agreste

Cette baisse est plus forte sur le territoire bourguignon qui concentre la majeure partie des animaux. La Saône-et-Loire et la Nièvre sont les deux principaux départements d'élevage allaitant avec respectivement 42 % et 25 % des effectifs. Une exploitation bovins viande (hors exploitations de 10 vaches nourrices et moins) élève en moyenne 76 vaches avec des systèmes d'exploitations essentiellement extensifs. Si les vaches sont principalement de race Charolaise (79 %), les races Limousine (8 %), Salers (3 %) ou Aubrac (2 %) sont en progression. Les élevages de Bourgogne-Franche-Comté sont majoritairement orientés vers l'activité de naisseur. Ainsi, en 2023, 172 300 animaux maigres (- 26 600 animaux en 2 ans) produits en région sont exportés pour l'engraissement vers l'Italie, l'Espagne ou vers d'autres zones géographiques comme le Maghreb.

Les effectifs allaitants conservent leurs bassins traditionnels de production



En 2023, 275 600 bovins de la région ont été abattus, pour un volume de 98 700 tonnes de produits finis, soit 8 % de la production nationale (*Source SAA*). Ces animaux sont abattus à 53 % dans les outils de la région, 33 % en Auvergne-Rhône-Alpes et 5 % en Bretagne (*Source BDNI*). Pour mémoire, environ un quart du tonnage produit provient du cheptel laitier en Bourgogne-Franche-Comté (*Source BDNI*).

Certaines productions de viande bovine régionales s'inscrivent dans des démarches de qualité. Ainsi, une partie de la Saône-et-Loire et de la Nièvre sont situées dans la zone de l'AOP « Boeuf de Charolles ». En 2023, 160 élevages habilités* livrent 1 565 têtes pour un total de 748 tonnes*. Une IGP « Charolais de Bourgogne », reconnue en mai 2017, s'étend sur les quatre départements bourguignons. En 2023, 634 élevages* livrent 690 carcasses pour 320 tonnes* en IGP. Côté franc-comtois, l'interprofession INTERBEV a lancé en 2012 la marque « Boeuf Comtois » qui garantit la provenance des bovins et leur lieu d'abattage et s'accompagne d'une charte de bonnes pratiques d'élevage.

* Données provisoires INAO 2023

Le Comté, première AOP fromagère de France

En Bourgogne-Franche-Comté, 3 976 exploitations (*Source Enquête Annuelle Laitière 2022*) produisent du lait, dont environ 3 000 sous signe de qualité. En 2023, le nombre de bovins lait s'élève à 526 400 têtes, dont 249 900 vaches laitières. Ce cheptel avait atteint un pic en 2016 avec 265 500 vaches pour 607 000 bovins. Cette année, le nombre de bovins laitiers, relativement stable en région, cache des disparités entre départements. Le Doubs et le Jura voient leurs effectifs progresser alors qu'ils diminuent dans les 6 autres départements. Ces vaches sont détenues pour 79 % par des élevages situés dans le Doubs, le Jura et la Haute-Saône (respectivement 40 %, 21 % et 18 %). Une exploitation laitière de la région élève en moyenne 64 vaches laitières (hors exploitations de 10 vaches laitières et moins, *source BDNI*), soit deux vaches de plus en moyenne par rapport à 2022 et livre 409 000 litres de lait (*Source EAL 2022*). En 2023, ces élevages produisent 1,59 milliard de litres de lait. Le Doubs et le Jura concentrent respectivement 40 % et 21 % des livraisons. Tous les départements de la région ont vu leurs livraisons de lait être orientées à la baisse par rapport à 2022 ; la Côte-d'Or (- 4,1 %) suivie de la Haute-Saône (- 3,1 %) présentent les baisses plus importantes. Les exploitations laitières du Doubs et du Jura, qui destinent principalement leur lait à la filière sous Appellation d'Origine Protégée (pour la fabrication de Comté, Morbier, Mont d'Or ou Bleu de Gex), sont limitées quant à la nature et l'origine des aliments pour les vaches laitières. Ces exploitations valorisent majoritairement des prairies permanentes avec un type d'élevage extensif.

135 établissements (dont 7 hors région), essentiellement des fruitières, fabriquent du Comté, première AOP fromagère de France en volume, pour un total régional de 70 559 t en 2023 (*Source URFAC*).

Dans cette zone, la Montbéliarde est la race dominante.



En Haute-Saône, dans le Territoire de Belfort et dans la partie bourguignonne de la région, les agriculteurs produisent du lait dit « de plaine ». Cette filière se caractérise par un petit nombre d'établissements de grande taille et un lait destiné à l'industrie, essentiellement pour des produits de grande consommation, lait, yaourts, fromages frais et fromages à pâtes molles de bonne qualité tels que l'Ortolan et le Roucoulons. Les élevages sont moins spécialisés et souvent les exploitations combinent élevage et grandes cultures. La race principale est la Prim'Holstein. La région est concernée par d'autres AOP telles que le Langres, l'Époisses et le Chaource en Côte-d'Or et dans l'Yonne, le Munster en Haute-Saône et dans le Territoire de Belfort et le Beurre et la Crème de Bresse en Saône-et-Loire. Trois Indications Géographiques Protégées ont été reconnues plus récemment, les IGP Soumaintrain et Brillat-Savarin dans l'Yonne, et l'IGP Caucillotte. Les IGP Gruyères et Emmental sont également reconnues dans ces territoires. En 2023, les livraisons de lait sous label Agriculture Biologique diminuent pour la première fois en région Bourgogne-Franche-Comté depuis 2016. Ainsi, elles atteignent 100 millions de litres soit une baisse de 3,2 % par rapport à 2022 mais représentent toujours 6,3 % des volumes de lait régionaux.

Les effectifs laitiers progressent dans le Massif du Jura en 2023

		Côte-d'Or	Doubs	Jura	Nièvre	Haute-Saône	Saône-et-Loire	Yonne	Territoire de Belfort	BFC
2023	Effectifs VL	13 107	102 401	54 307	2 973	42 477	19 284	10 869	4 510	249 928
2022		13 537	100 201	53 775	3 107	43 185	19 701	11 386	4 676	249 568
% évolution 2022 à 2023		- 3 %	2 %	1 %	- 4 %	- 2 %	- 2 %	- 5 %	- 4 %	0 %
Part des VL par département		5 %	41 %	22 %	1 %	17 %	8 %	4 %	2 %	100 %
2023	Livraisons à l'industrie (1 000 l)	84 842	635 401	332 019	15 995	286 665	123 049	85 345	31 423	1 594 739
2022		88 516	645 366	336 434	16 047	295 658	126 338	87 644	31 094	1 627 097
% évolution 2022 à 2023		- 4 %	- 2 %	- 1 %	0 %	- 3 %	- 3 %	- 3 %	1 %	- 2 %
Part du lait livré à l'industrie par dép.		5 %	40 %	21 %	1 %	18 %	8 %	5 %	2 %	100 %

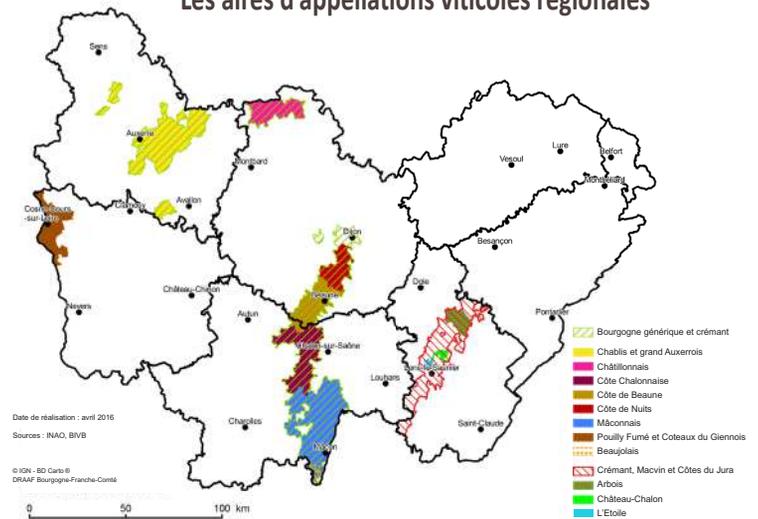
Sources : Agreste - BDNI au 31/12/2023 ; Enquête mensuelle laitière 2023

La viticulture, 1^{er} contributeur à la valeur de la production agricole

Le vignoble de Bourgogne-Franche-Comté s'étend sur près de 35 300 hectares en 2023. La valeur de la production viticole atteint les 2,1 milliards d'euros en 2022. Elle représente presque le tiers de la valeur de la production agricole régionale. Le vignoble est composé de plusieurs régions viticoles et s'articule autour de nombreuses AOP « régionales », « villages » et « grands crus » qui forment un maillage d'une centaine d'appellations différentes dans cinq des huit départements de la région. Au total, 70 % des vins produits sont des vins blancs. Le vignoble de Bourgogne couvre du nord au sud 31 200 hectares. Au nord de la région, le département de l'Yonne, avec 8 400 hectares de vignes en production abrite les appellations du Chablisien et de l'Auxerrois. L'axe central comprend, au nord, le vignoble des Côte de Nuits et Côte de Beaune. Il compte des crus mondialement connus et valorise environ 9 800 hectares de vignes.

Plus au sud, avec 13 100 hectares, la Côte Chalonnaise, le Mâconnais et le canton de la Chapelle-de-Guinchay (appellation Beaujolais) constituent le plus important vignoble sous AOP. Les cépages rois de ces terroirs sont le Chardonnay pour les vins blancs et le Pinot noir pour les vins rouges. Pour le vignoble du Beaujolais (1 500 ha), le Gamay prédomine. La Nièvre porte le vignoble le plus occidental de la région. Ses vins, blancs essentiellement, sont produits sur 1 470 hectares sous appellation Pouilly-Fumé et Coteaux du Giennois. Plus à l'est, des cépages spécifiques (Savagnin, Poulsard, Trousseau) associés au Chardonnay (cépage dominant) et au Pinot noir composent les vins sous appellation du département du Jura. Le vignoble, planté sur les coteaux du Revermont, couvre environ 2 100 hectares et compte six AOP viticoles. En 2023, la production régionale de vin AOP est estimée à 2 millions d'hectolitres (Source DGDDI), en progression de 35 % au regard de la moyenne quinquennale.

Les aires d'appellations viticoles régionales



De petites surfaces concentrées à 89 % dans 3 départements

	Côte-d'Or	Jura	Nièvre	Saône-et-Loire	Yonne	BFC	France
Surface en production (ha)	9 910	2 185	1 582	13 277	8 441	36 414	745 334
dont superficie en AOP (ha)	9 789	2 076	1 473	13 079	8 363	34 780	416 600
Part de la superficie du vignoble régional	27 %	6 %	4 %	36 %	24 %		

Source : Agreste-Statistique Agricole Annuelle Provisoire 2023 ; DGDDI (récolte 2023)



Gettyimages

Les grandes cultures



Les grandes cultures



Des records de températures sur plusieurs mois de l'année...

2023 est la deuxième année la plus chaude en France derrière 2022 depuis le début du XX^{ème} siècle. Après une année 2022 déficitaire, les précipitations de 2023 sont conformes à la normale, avec toutefois des disparités entre territoires. La succession des passages pluvieux entre mi-octobre et mi-novembre rend les chantiers agricoles très difficiles à mettre en place par endroits. Les rendements sont proches des moyennes quinquennales 2018-2022 pour les céréales à pailles, légèrement supérieurs pour le colza et soja et nettement meilleurs pour le maïs et tournesol.

Le prix des engrais azotés continue de suivre une tendance baissière, depuis le début de l'année 2023, pour revenir à des montants plus abordables pour les agriculteurs. En revanche, après s'être envolé à la suite de l'entrée en guerre de la Russie en Ukraine en février 2022, le prix du blé connaît une importante baisse, jusqu'à 200 € la tonne environ. La tonne de colza oscille entre 400 et 450 €, très loin des records atteints en 2021.

En dépit des bons rendements, le produit 2023 régresse de 9 % par rapport à 2022 et s'établit à 319 400 €. Ce recul, conjugué à la progression des charges courantes, entraîne une chute de 50 % en moyenne de l'excédent brut d'exploitation (EBE).



Les grandes cultures

Les chiffres de la filière



exploitations spécialisées



UTA sur les exploitations spécialisées



Surfaces céréales et oléo-protéagineux

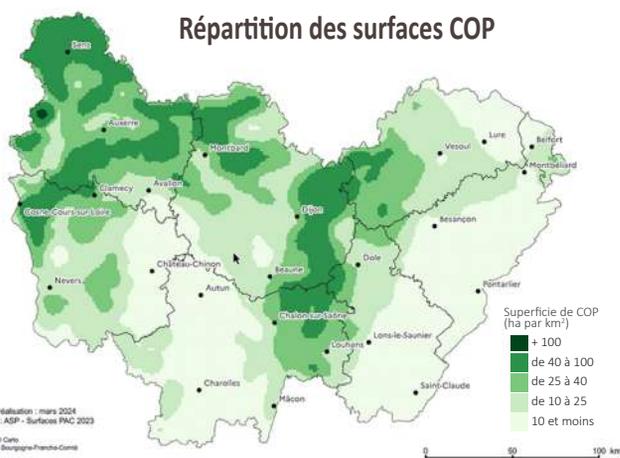


chiffre d'affaires COP 2022



résultat courant par UTAF 2023 (échantillon Cerfrance)

Sources : RA 2020 / Srise / Draaf Bourgogne-Franche-Comté / Comptes provisoires de l'agriculture 2022 / Cerfrance



Des rendements satisfaisants en cultures de printemps

Les rendements en maïs grain s'élevèrent à 92 q / ha, soit 30 % de plus que la moyenne quinquennale. Toutefois, la sole diminua de 15 % comparée à la même période. Les pluies d'automne étalèrent fortement les moissons. Les surfaces de tournesol continuent de progresser (+ 52 % de 2018 à 2022), avec des rendements en nette amélioration (+ 18 % sur à la même période). La forte disparité entre départements (de 23 à 33 q / ha) dépend des types de sols et des conditions météorologiques.

Les surfaces de soja sont en forte baisse après une hausse significative en 2022 et les rendements sont supérieurs à la moyenne quinquennale (28 q / ha).

Des rendements en cultures d'hiver en dessous des espérances

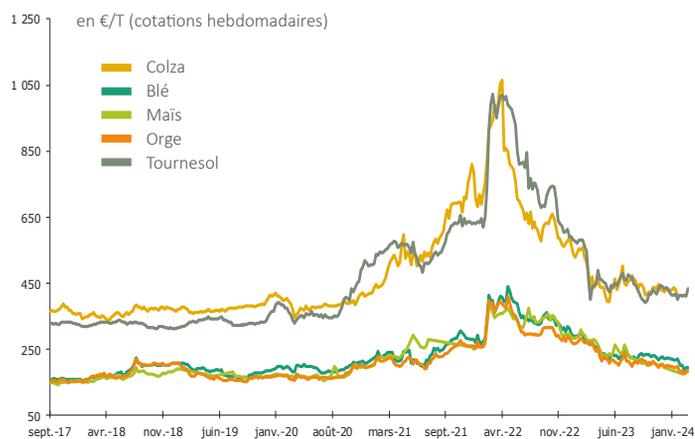
Les rendements en blé tendre sont conformes à la moyenne quinquennale, avec toutefois de fortes hétérogénéités selon les sols, les stratégies de fertilisation et les déficits hydriques du printemps. Les taux de protéines sont satisfaisants, autour de 12 % (FranceAgriMer).

Les surfaces emblavées en orge d'hiver progressent légèrement (+ 3 %), mais restent inférieures à la moyenne 2018 - 2022. Les rendements sont légèrement meilleurs (64 q / ha), de 7 % supérieurs à la moyenne quinquennale. Malgré des calibrages décevants, la qualité est au rendez-vous avec des teneurs moyennes en protéines de 10,5 % (FranceAgriMer). Les surfaces d'orge de printemps accusent une régression significative (- 17 %).

Les surfaces de colza progressent fortement pour la deuxième année consécutive, sans toutefois retrouver les niveaux d'avant 2019. En dépit de levées moyennes, les colzas sont globalement satisfaisants.

Dans la continuité des deux précédentes années, 2023 est une année difficile pour le pois protéagineux, avec des surfaces qui continuent de régresser (- 31 % de 2018 à 2022) et des rendements en baisse (- 22 %).

Prix des céréales et des oléagineux en France



Surfaces et rendements 2023

	Surfaces (ha)		Rendements (q / ha)	
	2023	par rapport à la moy. 2018 - 2022	2023	par rapport à la moy. 2018 - 2022
Blé tendre	361 800	- 1,8 %	63	- 1,5 %
Orge d'hiver	156 870	- 4,2 %	64	6,6 %
Orge de p.	52 210	- 16,8 %	49	- 1,8 %
Maïs grain	59 450	- 15,5 %	92	22,5 %
Colza	121 050	5,3 %	32	4,4 %
Tournesol	73 140	52,0 %	27	18,9 %
Soja	31 900	- 5,7 %	28	5,7 %
Pois prot.	17 070	- 31,4 %	19	- 22,0 %

Source : Agreste - Statistique Agricole Annuelle - conjoncture au 1^{er} décembre 2023



Grandes cultures (échantillon Cerfrance)

1 168 exploitations dont 66 % en fort potentiel
188 ha de SAU moyenne
60 % de la SAU en blé, orge d'hiver, colza
1,39 UMO dont 0,15 salarié en moyenne
64 600 € d'EBE, soit 344 € / ha
17 200 € de résultat courant / UTAF



Adobe Stock

Le cours des grains redescendu à des niveaux plus habituels

Après deux années de cours mondiaux à des niveaux exceptionnels, le produit 2023 régresse de 9 % par rapport à 2022 et s'établit à 319 400 €. Les bons rendements, dans la moyenne des 4 dernières années mais en-deçà du potentiel initial prometteur, ne suffisent pas à compenser la baisse des cours. En zone de sols superficiels, les rendements sont plus fortement impactés et plus hétérogènes. Le produit (296 500 €) baisse de 12 % par rapport à 2022.

Forte inflation sur le prix des engrais

La moyenne des charges opérationnelles s'établit à 738 € / ha pour la récolte 2023 et progresse de 32 %. Cette hausse tient compte de celle de l'engrais de 61 %. Avec un prix d'achat au plus haut fin 2022, il a plus que doublé en deux ans.

Les charges de structure (hors amortissement et frais financiers) s'élèvent à 116 800 €, soit à 621 € / ha ; avec une hausse de 5 %. Celle-ci est particulièrement sensible sur le poste main d'œuvre (+ 12 %), notamment du fait de la hausse des cotisations sociales des exploitants, dont la base de calcul intègre les forts revenus 2021 - 2022.

Un retour à un niveau plus modeste de la rentabilité des entreprises

Suite au recul des produits et à la progression des charges courantes, l'excédent brut d'exploitation (EBE) est divisé par deux comparé à 2022 : il est de 64 600 € en 2023 (344 € / ha) contre 130 900 € en 2022. Ainsi, la rentabilité économique (EBE / produit brut) atteint 20 % de moyenne contre 38 % en 2022. En 2023, le revenu disponible des exploitations est en moyenne de 30 100 € après paiement des annuités, soit 51 % de l'EBE, contre 25 % en 2022). En zone de faible potentiel, il s'élève à 8 500 € de moyenne et est insuffisant pour faire face aux prélèvements privés, de l'ordre de 16 500 € par exploitation. La régression des résultats 2023 pour ces exploitations entraîne une trésorerie négative.

Après deux années exceptionnelles 2021 et 2022, le résultat courant / UTAF estimé atteint 17 200 € de moyenne en 2023 contre 25 200 € pour la moyenne décennale 2012 - 2022. Pour plus d'un tiers des exploitations, il est négatif.

Une chute des résultats plus marquée encore sur les plateaux

	Fort potentiel		Faible potentiel		Ensemble	
	2022 réal.	2023 estim.	2022 réal.	2023 estim.	2022 réal.	2023 estim.
Produit brut total	355 100 €	331 400 €	330 900 €	296 500 €	346 800 €	319 400 €
EBE	138 600 €	75 000 €	116 600 €	42 600 €	130 900 €	64 600 €
Résultat courant	98 700 €	31 400 €	81 300 €	3 000 €	92 100 €	21 400 €
EBE / Produit	39 %	23%	35%	14%	38%	20%
Résultat courant / UTAF	78 400 €	25 000 €	65 700 €	2 100 €	74 100 €	17 200 €

Source : Cerfrance

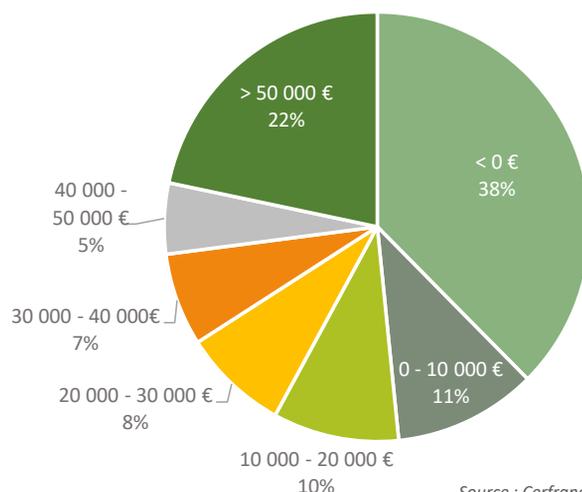
..... Les grandes cultures.....

Gestion de la trésorerie : un point clé de l'année

En 2022, 2 % des exploitations connaissaient un risque financier élevé, contre 11 % en 2023. Plusieurs stratégies permettent de réduire ce risque : sécuriser les prix sur les marchés à terme et réaliser les ventes dès que le coût de production est couvert. Les exploitants peuvent également limiter les coûts des intrants selon les dates d'achat, via des impasses et des réductions des quantités épandues. Le déblocage des placements réalisés les bonnes années via l'épargne de précaution (ex. DEP*) permet en 2023 de couvrir une partie des besoins en trésorerie. Dans un contexte de hausse du prix d'achat du matériel, la gestion de la trésorerie passe également par un raisonnement des investissements, en trouvant le bon compromis entre futures annuités et part d'autofinancement.

* DEP, Déduction pour épargne de précaution, dispositif fiscal qui permet de faire face à la volatilité des résultats.

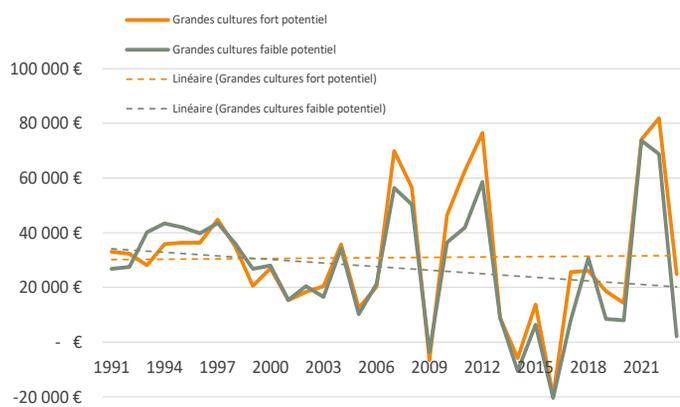
59 % des exploitations génèrent un résultat courant / UTAF inférieur à 20 000 € et 22 % supérieur à 50 000 €



Source : Cerfrance

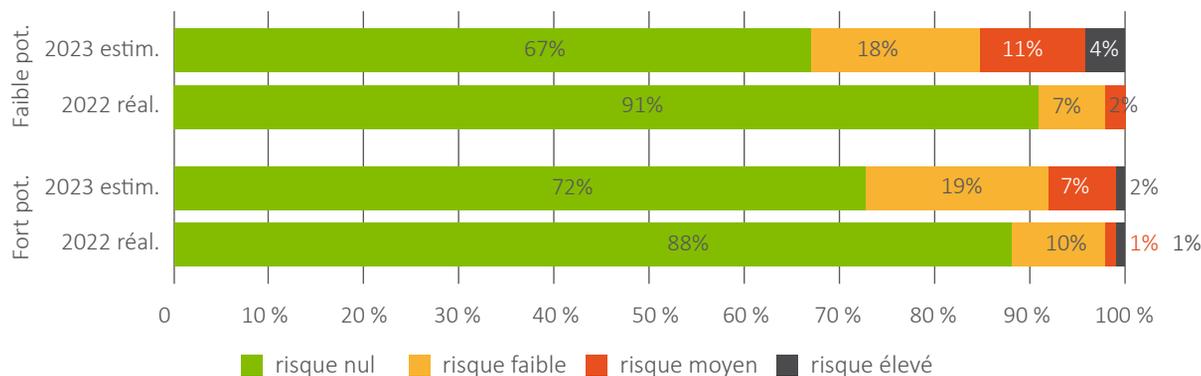


Évolution résultat courant / UTAF (en € constants) Bourgogne jusqu'en 2015 et Bourgogne-Franche-Comté depuis 2016



Source : Cerfrance

Régression de la trésorerie en grandes cultures



Source : Cerfrance

Voir page 98 "Méthodologie Cerfrance de calcul de la santé financière des exploitations agricoles"

ZOOM

DÉLÉGUER POUR MIEUX GÉRER LE TEMPS DE TRAVAIL !

La sous-traitance à des ETA¹ concerne de plus en plus d'exploitations. Elles y ont recours pour déléguer tout ou partie de leurs travaux agricoles, notamment en grandes cultures. Cette stratégie permet de travailler sur des surfaces plus grandes, d'accéder à du matériel performant et avec des technologies récentes sans avoir besoin d'investir. Elle répond également à des difficultés de recrutements de salariés agricoles formés et permet de se conformer à une réglementation exigeante, notamment en lien avec l'application des produits phytopharmaceutiques..

Par ailleurs, les tâches administratives prennent une place toujours plus importante dans l'emploi du temps des chefs d'exploitations. Pour faire face à cette charge supplémentaire, de plus en plus d'agriculteurs re-

courent à des prestations de secrétariat et de gestion des documents comptables. Certains font appel à des organismes extérieurs pour quelques heures par mois.

Le recours à un groupement d'employeurs est également une solution pour recruter de la main d'œuvre qualifiée spécifique, en mutualisant l'emploi avec d'autres exploitations. En partageant le salarié, les entreprises adhérentes ne supportent les coûts qu'en proportion de l'utilisation de la main d'œuvre. Cela permet également de rendre le poste de salarié plus attractif en lui proposant un temps plein.

¹ Entreprise de travaux agricoles

État des lieux et perspectives des ETA au niveau national

Sous-traitance	Activité	Perspectives
<p>Prestataire et motivations </p> <ul style="list-style-type: none"> • 85 % des agriculteurs ont recours à la sous-traitance • 67 % font appel aux ETA • L'accès au matériel, le coût et le gain de temps sont les 3 premières motivations du recours aux ETA. 	<p>Prestation des ETA </p> <ul style="list-style-type: none"> • En moyenne, les ETA interviennent dans un rayon de 50 km. • 17 % des ETA n'arrivent pas à répondre à l'ensemble des sollicitations des agriculteurs. • 6,2 % des agriculteurs ayant recours aux ETA délèguent intégralement la production. • 97,4 % des agriculteurs sont satisfaits de leurs ETA. 	<p>Changements et attentes </p> <ul style="list-style-type: none"> • 64 % des entrepreneurs de travaux sont confiants dans l'avenir de leur métier. • 14 % des agriculteurs n'ayant pas recours aux ETA aujourd'hui pensent déléguer tout ou partie des travaux d'ici 3 ans. • 20 % des agriculteurs ayant recours aux ETA pensent augmenter la part des travaux confiés aux ETA alors que 9 % vont cesser ou réduire le recours aux ETA. • D'ici 5 ans, 21 % des ETA pensent accroître leur activité alors que 22 % vont réduire ou cesser leur activité.



Sources : enquête Datagri 2021 et Fédération Nationale Entrepreneurs Des Territoires (FNEDT)



Chambre régionale d'agriculture de BFC

La viticulture



La viticulture



2023, une récolte **volumineuse** et de **belle qualité**

Le premier trimestre 2023 est plus doux que la normale. Les températures, qui ne cessent de fluctuer autour des normales saisonnières, expliquent que la reprise du cycle végétatif ne se déclenche que fin mars. Le manque de précipitations provoque des phénomènes de coulure conséquents. L'activité orageuse de 2023 est une des plus importantes de ces dernières années : pendant l'été, les perturbations sont parfois violentes et accompagnées de grêle. La maturation se déroule sur un bon rythme à la faveur des températures estivales. L'accumulation des sucres progresse bien en moyenne. A contrario, l'acide malique est fortement dégradé et les valeurs d'acidité totale s'en ressentent. Le millésime, dès la floraison, se montre très généreux en termes de nombre de grappes. Du point de vue phytosanitaire, si les ravageurs sont discrets cette année, mildiou et oïdium ont fait craindre le pire. Néanmoins, ces maladies sont globalement assez bien contenues.

Le millésime 2023 se caractérise par un volume de récolte abondant, malgré des aléas parfois violents et localement destructeurs.



La viticulture

Les chiffres de la filière

3 896



exploitations spécialisées avec une surface moyenne de 9 ha en vigne

36 400 ha



vignes en production dont 34 800 ha en AOP

7 876 ha



vignes en bio soit 17 % de la surface viticole BFC pour 660 domaines certifiés

1,994 Mhl



volume de production 2022

2 092 M€



chiffre d'affaires 2022

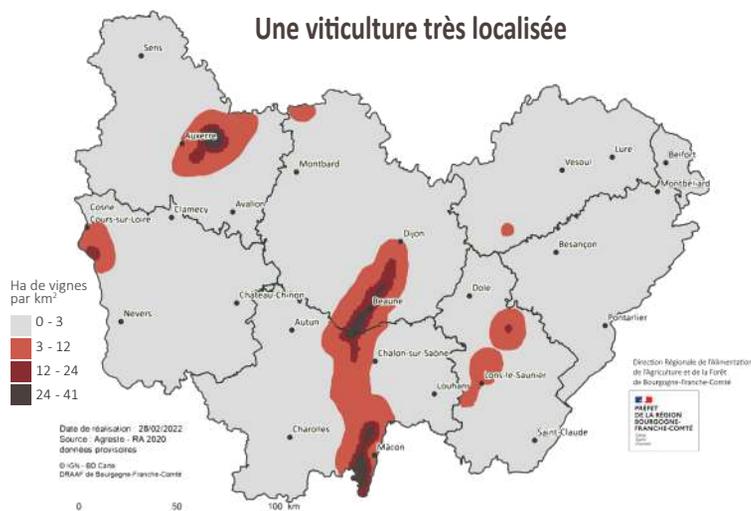
Sources : RA 2020 / Agreste statistique agricole annuelle 2022 / Douanes et BIVB / Comptes provisoires de l'agriculture 2022 / Bio Bourgogne et Interbio Franche-Comté

2023 : début d'année en demi-teinte

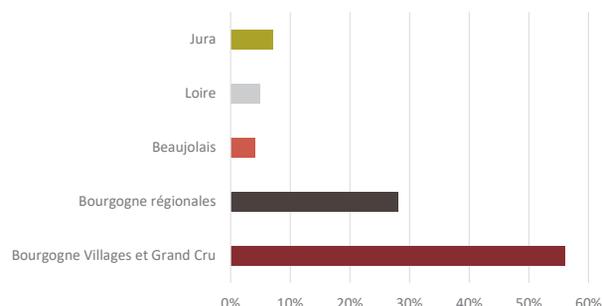
Fin juillet 2023, les stocks à la propriété sont en-deçà de la moyenne quinquennale mais ils sont rapidement complétés par la très belle récolte. En grande distribution, les vins de la région restent en net retrait : - 13 % en volume d'achat (janv. à oct. 2023 / janv. à oct. 2022). A l'export, le chiffre d'affaires continue de croître. Les volumes exportés reculent légèrement, après une belle année 2022, mais restent supérieurs à ceux de la période pré-Covid : + 3 % en volume (7 premiers mois 2023 / 7 premiers mois 2019).

La campagne 2023-2024 démarre donc avec le bon potentiel de récolte de 2023. La Bourgogne peut répondre au double challenge : réussir la commercialisation de ces 2 millésimes consécutifs, tout en continuant de reconstituer son stock pour anticiper les accidents climatiques de plus en plus fréquents. A l'export, le premier semestre 2023 affiche un bilan contrasté : + 6 % en valeur et - 7 % en volume (6 mois 2023 / 6 mois 2022). Ce résultat est toutefois à relativiser : avec 43 millions de bouteilles, ce niveau d'exportation reste parmi les plus élevés depuis 30 ans, alors que la Bourgogne n'a pas encore complètement reconstitué ses stocks. La seconde partie de l'année 2023 est plus préoccupante. Le contexte international ne s'améliorant pas, tant au niveau économique qu'au niveau des échanges.

Une viticulture très localisée



Répartition des surfaces viticoles par appellation



Source : Direction Générale des Douanes et droits indirects - 2022

Estimation de la récolte de vins AOP

En hl	2023	2023/2022	% 2023/ moy. 5 ans
Côte-d'Or	543 000	+ 12 %	+ 35 %
Jura	131 400	+ 35 %	+ 64 %
Nièvre	96 750	+ 10 %	+ 21 %
Saône-et-Loire	827 000	+ 7 %	+ 21 %
Yonne	592 000	+ 15 %	+ 41 %

Source : Agreste - Estimation de production de vins 2023



Chambre d'agriculture de l'Yonne



Viticulture bourguignonne Appellations régionales (échantillon Cerfrance)

159 domaines commercialisant majoritairement des appellations régionales en cave coopérative, négoce ou bouteilles

14,72 ha de vigne*

3,57 UMO dont 1,37 UTAF*

59 hl de rendement 2022

* Les résultats économiques sont ceux de 2023, correspondant à valorisation de la vendange 2022 principalement.



Chambre d'agriculture du Jura

Une belle récolte 2022 bien valorisée pour des résultats 2023 excellents

Hormis quelques accidents climatiques localisés, les viticulteurs réalisent une belle année 2022, consolidée par la vendange 2023. Les faibles stocks en propriété soutiennent les cours à des niveaux élevés, comparables à ceux de 2021. En parallèle, les producteurs vendant en bouteilles répercutent une partie de l'inflation sur les ventes.

Évolution des rendements et ventes en bouteille par profil d'exploitation

	Viticulteur Coopérateur	Viticulteur vendant au négoce	Viticulteur vendant en bouteilles
Rendement hl / ha (millésime 2022)	59	55	60
Nombre de bouteilles vendues		5 600	66 000 (+ 5 %)
Prix moyen de vente / bouteille en €		7,69 (+ 7 %)	6,66 (+ 7 %)
Produit / ha	23 600 € (+ 40 %)	34 900 € (+ 30 %)	47 000 € (+ 38 %)

Source : Cerfrance

Cette embellie profite différemment selon les profils de viticulteurs. Chez les viticulteurs vendant des moûts, du vrac ou du raisin, la plus-value est instantanée sur le produit 2023. Ce sont les plus sensibles aux aléas de marché et de récolte puisque toute la production est commercialisée en quelques mois. Ils ne bénéficient pas de stocks tampons.

Pour les coopérateurs, la répercussion aura lieu sur l'exercice 2024 car le chiffre d'affaires 2023 correspond aux valorisations des millésimes 2020, 2021 et une part de 2022. Ce dernier est payé avec des acomptes bien supérieurs à ceux de 2021.

Dans les domaines vendant des bouteilles, le bénéfice de ce millésime généreux s'étale aussi dans le temps : une partie de la vendange est vendue en moût ou en vrac, générant du bénéfice immédiat. La partie embouteillée est stockée, la plupart du bénéfice sera généré lors de la vente, après un an d'élevage.

Le coût de revient progresse

En moyenne, les charges augmentent de 7 % chez les coopérateurs et de 20 % pour les deux autres groupes. Chez les coopérateurs, c'est le poste mécanisation qui varie le plus (+ 11 % par rapport au millésime précédent). Chez les producteurs de bouteilles, la hausse est la résultante de la croissance de tous les postes de charges, avec en tête celui de la main d'œuvre salariée (+ 30 %), suivi par la mécanisation (+ 20 %). Pour les producteurs vendant en vrac, les charges salariales et les charges de mécanisation progressent un peu moins. La hausse du coût de revient découle de l'inflation et du choix des chefs d'entreprise d'engager des frais permis par ce beau millésime. La nécessité réglementaire de diminuer l'usage des herbicides se fait sentir dans les frais de mécanisation et de main d'œuvre. Ces charges supplémentaires n'empêchent pas d'atteindre une bonne rentabilité.

Évolution des produits, charges et rentabilité par profil d'exploitation

	Viticulteur Coopérateur	Viticulteur vendant au négoce	Viticulteur vendant en bouteilles
Surface de vignes (ha)	11	15	18
Produit / ha (€)	24 700	34 500	47 000
Charges / ha (€)	16 300	23 500	32 500
EBE / produit brut (%)	46	46	45
Résultat courant / ha (€)	8 400	11 000	14 500

Source : Cerfrance

Globalement, les résultats obtenus sur tous les profils de viticulteurs sont inédits. Ils récompensent le savoir-faire et la montée en gamme de la région.

Dans ce contexte, le niveau de coût de revient doit être surveillé. Les écarts sont conséquents entre domaines, mais l'attention doit être portée sur la cohérence du prix de revient de chaque domaine vis-à-vis de son positionnement du prix de vente. Tant que les cours restent élevés, la vente en vrac masque ces incohérences, mais en cas de baisse les conséquences deviendront flagrantes.

..... La viticulture

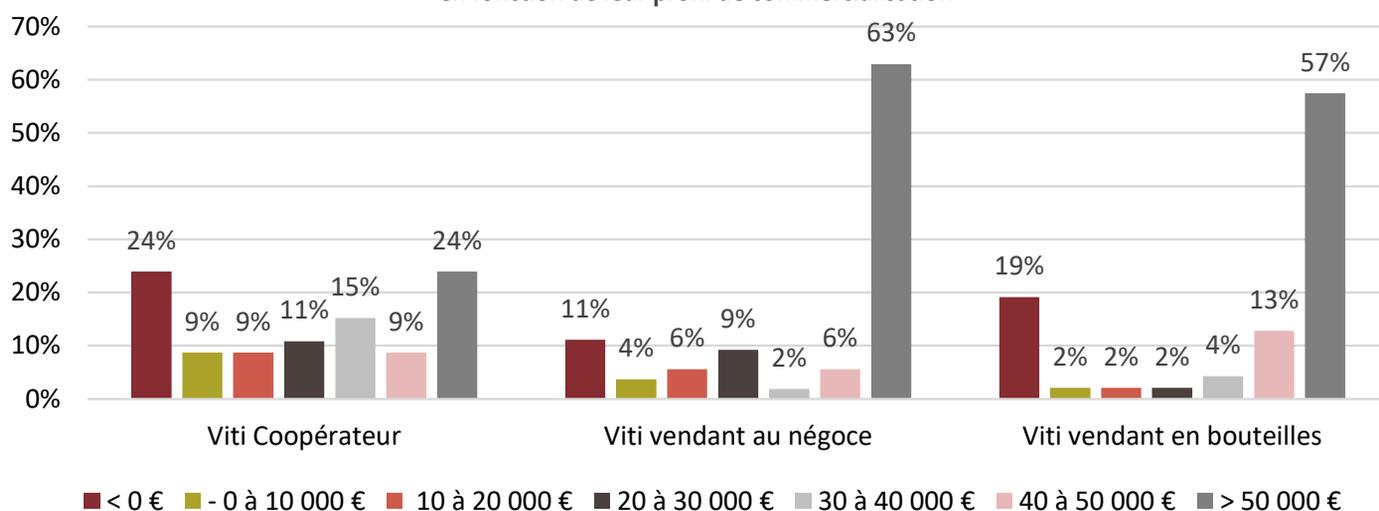
Des revenus excellents en moyenne, qui masquent une certaine hétérogénéité

Le résultat courant moyen de 2023 dépasse le niveau remarquable de 150 000 € par UTAF. En coopérative, les finances mettent un peu plus de temps à se redresser du fait du décalage des paiements dans le temps. Ces domaines bénéficient d'un lissage plus fort des revenus et d'une vision sur 2 ans du chiffre d'affaires à venir.

Les trois systèmes de commercialisation sont complémentaires et participent à la dynamique de la filière. Le choix du mode de commercialisation doit être réfléchi sur le long terme car les engagements financiers, en main d'œuvre, en savoir-faire, en commercialisation et en charge mentale sont bien différents. Chacun doit trouver la forme qui lui correspond le mieux.



Répartition des exploitations par classe de résultat courant / UTAF en fonction de leur profil de commercialisation



Source : Cerfrance



Chambre d'agriculture de l'Yonne

ZOOM

DES EXOSQUELETTES POUR PRENDRE SOIN DES TRAVAILLEURS

En viticulture, la taille, le pliage des baguettes, l'ébourgeonnage sont des activités répétitives. Elles génèrent de nombreuses maladies professionnelles déclarées au titre de troubles musculosquelettiques (TMS) : lombalgies, syndromes du canal carpien ou tendinites de poignets.

Depuis plusieurs années, des modèles d'exosquelettes passifs ou actifs (motorisés ou connectés) se développent pour réduire ces risques. L'objectif n'est pas d'augmenter le rythme de travail des travailleurs mais de faciliter la réalisation de mouvements pour préserver leur santé sur le long terme. Ces outils permettent d'absorber une partie de l'effort, de maintenir une posture qui évite de se blesser et de réduire l'impact des mouvements répétés sur le corps.

Les premiers tests sont très encourageants. Après une expérimentation organisée par la Chambre d'agriculture de l'Yonne en 2022, Claire Race, viticultrice à Chablis témoignait « *Cela fait 15 ans que je travaille dans les vignes. On m'a diagnostiqué un spondylolisthésis lombaire et cela fait deux ans que je taille avec un siège. J'ai testé l'exosquelette durant plusieurs mois. Lors du premier test, je m'étais dit que si j'arrivais à faire une demi-heure debout, ce serait génial. Au final, j'ai fait la matinée complète, sans souffrir (...). Durant des semaines, j'ai pu travailler les journées complètes, debout (...), et faire du baissage ce qui n'était plus possible depuis des années* ».

Aujourd'hui, les modèles les plus courants sont conçus pour soulager les lombaires. L'installation de l'outil prend peu de temps (1 à 2 minutes), le poids est limité et les fabricants annoncent une prise en charge des muscles dorsaux de 20 à 30 %. Le coût d'acquisition s'élève à environ 2 000 euros. Le progrès technologique ne s'arrête pas là, divers appareils sont en cours de développement pour soulager d'autres parties du corps (genoux, épaules).

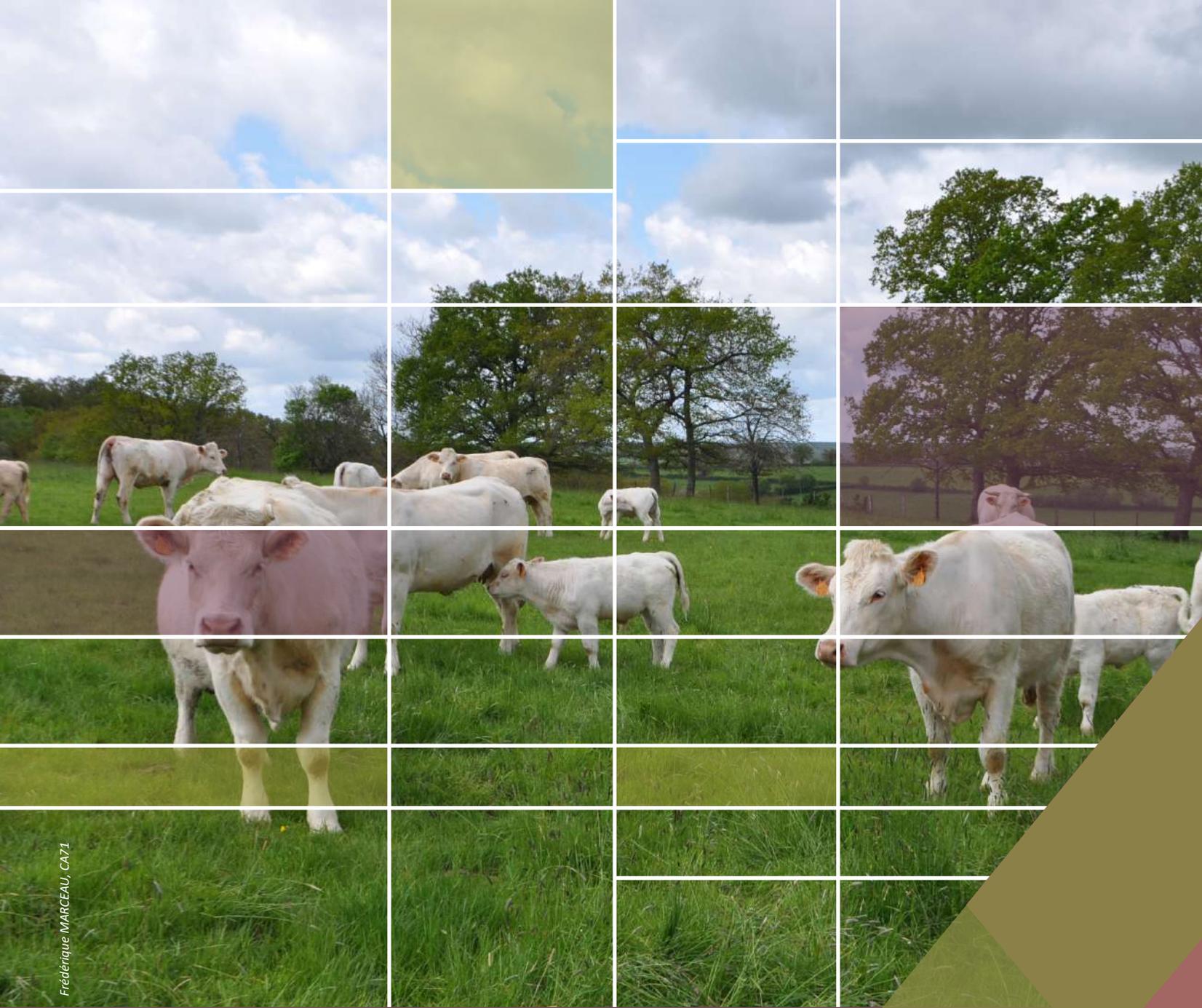


vinipôle Sud Bourgogne



Chambre d'agriculture de l'Yonne





Frédérique MARCEAU, CA71

L'élevage **bovin viande**



L'élevage bovin viande

2023 : Une année en **demi-teinte** sur les plans technique et économique



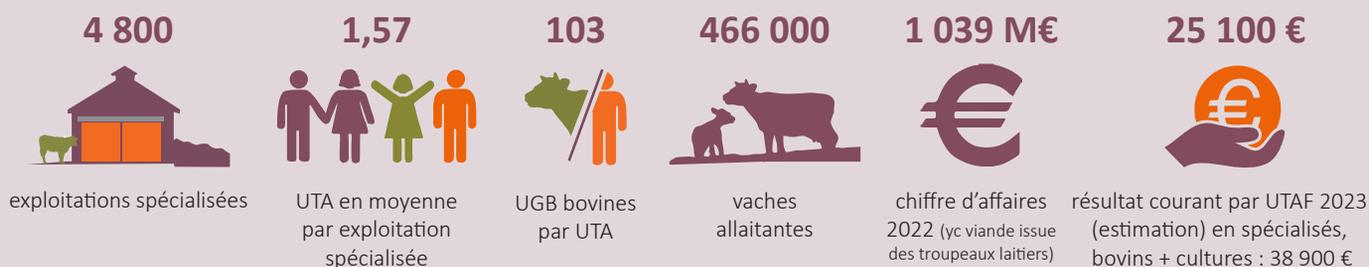
L'année 2023 est une année contrastée pour le secteur bovin viande. Sur le plan technique, les bons rendements en paille permettent aux éleveurs d'aborder l'hiver 2023 - 2024 sereinement. Cependant, les récoltes de fourrages sont hétérogènes en lien avec la météo capricieuse du mois de mai et la sécheresse estivale.

De plus, l'introduction de nouvelles maladies touchant les ruminants sur le territoire national (MHE et nouveau sérotype 8 de FCO) perturbent les mouvements d'animaux pour un certain nombre d'exploitations et peuvent altérer les résultats techniques et économiques. Sur le plan commercial, les marchés de la viande et du brouillard atteignent des prix inédits (+ 7 % par rapport à 2022 sur les vaches et les brouillards) ce qui permet de maintenir des produits intéressants. Toutefois, la hausse de certaines charges (aliments, engrais, fourniture pour fourrages, mécanisation), associée à la baisse des aides couplées bovines induite par la réforme de la PAC, pénalisent les résultats. Ils sont inférieurs à ceux connus en 2022 mais restent toutefois supérieurs à ceux d'avant 2021.



..... L'élevage bovin viande

Les chiffres de la filière



Sources : RA 2020 / Srise / Draaf Bourgogne-Franche-Comté / Comptes provisoires de l'agriculture 2023 / Cerfrance



Valentine NAVEREAU, CA21

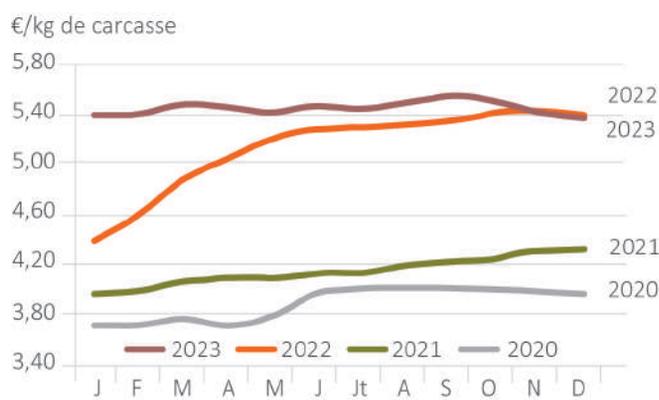
L'aide couplée bovine 2023 : une réforme complexe et moins rémunératrice pour les éleveurs

Depuis le 1^{er} janvier 2023, les aides couplées bovines (laitière et allaitante) ont fusionné pour donner naissance à une aide à l'UGB à deux niveaux. Bien que davantage de catégories d'animaux soient éligibles, cette réforme est globalement désavantageuse pour les éleveurs allaitants de la région pour lesquels le plafond d'animaux primables et le montant unitaire de l'aide sont diminués.

Des marchés qui se maintiennent...

La baisse du nombre d'animaux disponibles sur les marchés permet le maintien des prix sur l'ensemble des catégories d'animaux finis en France. Par exemple, la vache R est commercialisée à 5,44 € / kg de carcasse en moyenne, soit + 6 % par rapport à 2022 (+ 25 % en 10 ans). De même, le jeune bovin U avoisine les 5,41 € / kg de carcasse, soit + 4 % par rapport à 2022 (+ 33 % en 10 ans).

Cotation mensuelle des vaches conformées U



Source : GEB-Institut de l'Élevage d'après FranceAgriMer

...malgré la menace d'une crise sanitaire

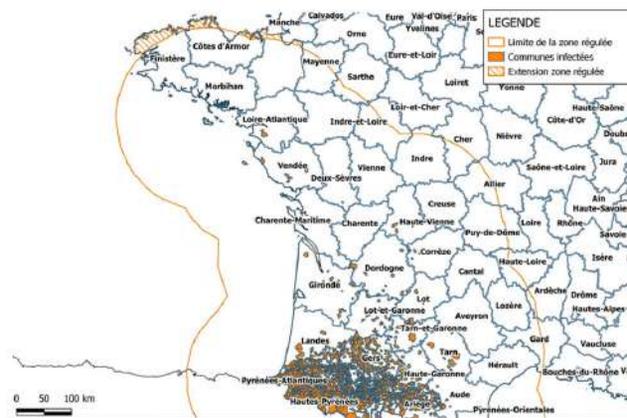
En septembre 2023, une nouvelle maladie affectant les ruminants fait son apparition sur le territoire français : la maladie hémorragique épizootique (MHE). Bien qu'aucun cas de MHE n'ait été détecté en Bourgogne-Franche-Comté, cette maladie émergente entraîne des perturbations sur le marché des brouards charolais en octobre (- 19 cts en trois semaines) et occasionne parfois des retards dans la sortie des animaux destinés à l'export. Toutefois, les marchés se stabilisent autour des prix de 2022, limitant ainsi les pertes pour les éleveurs.

Cotation du brouard charolais U de 450 kg : à 3,19 € / kg vif, les brouards prennent 74 centimes par rapport à 2021 (+ 30 % / 2021)



Source : GEB-Institut de l'Élevage d'après FranceAgriMer

Foyers de maladie hémorragique épizootique (MHE)



Sources : © BOM Données : DGAL/MASA

Source : Ministère de l'Agriculture



Bovins viande (échantillon Cerfrance)

976 exploitations

+ 3 / 4 des élevages spécialisés :
167 ha - 1,44 UTA dont 0,11 salarié - 97 vêlages

+ 2 / 3 des élevages ne produisent que du maigre

L'engraissement concerne surtout les femelles.

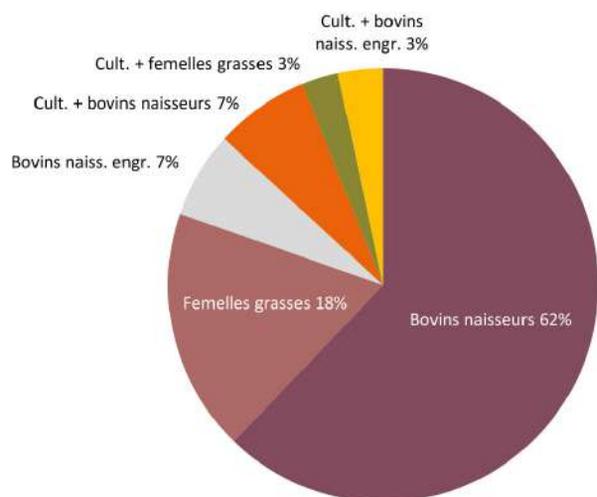
417 200 € capital d'exploitation / UTAF en 2023
chez les spécialisés, 555 800 € chez les polyculteurs

25 100 € de résultat courant / UTAF 2023 pour les exploitations spécialisées, 38 900 € pour les polyculteurs-éleveurs



Valentine Navereau CA21

Orientation des exploitations : une majorité de naisseurs spécialisés



Source : Cerfrance

2023 est l'année du resserrement du ciseau produits-charges

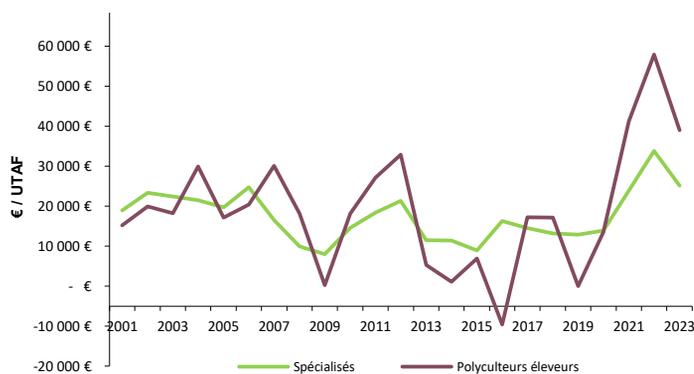
2021 et 2022 ont connu des prix de vente élevés et des charges encore basses. Ces conditions extraordinaires ont permis d'atteindre des niveaux de résultat courant importants par rapport aux années précédentes, où celui-ci était stable mais bas (autour de 20 000 € / UTAF pour les spécialisés).

En 2023, les hausses de charges se font sentir et concernent l'ensemble des postes, à l'exception des carburants et des achats d'aliments qui ont plutôt tendance à reculer. Les cotisations sociales augmentent en lien avec les bonnes années précédentes.

La stabilisation des cours de la viande à des niveaux jamais atteints ne compense que partiellement les augmentations de charges. Cette année, les charges progressent plus vite que les produits et les résultats se resserrent. En 2023, le résultat courant / UTAF dans les systèmes spécialisés s'élève à 25 100 €, ce qui reste supérieur aux niveaux de résultat d'avant 2021.

Après une année 2022 record, les résultats baissent mais restent nettement supérieurs à la moyenne décennale

Évolution des résultats courants, € / UTAF constants



Source : Cerfrance

Les cultures pénalisent le revenu des éleveurs mixtes, contrairement aux deux années précédentes

Les prix de vente des cultures baissent de façon marquée en 2023 pour retrouver leur niveau d'avant 2021. Cela pénalise le produit céréalier des exploitations mixtes, qui n'est plus porté par l'effet prix des cultures. En parallèle, ces systèmes de polyculture-élevage sont aussi défavorisés par de fortes hausses de charges sur l'atelier culture, en particulier sur les engrais.

..... L'élevage bovin viande

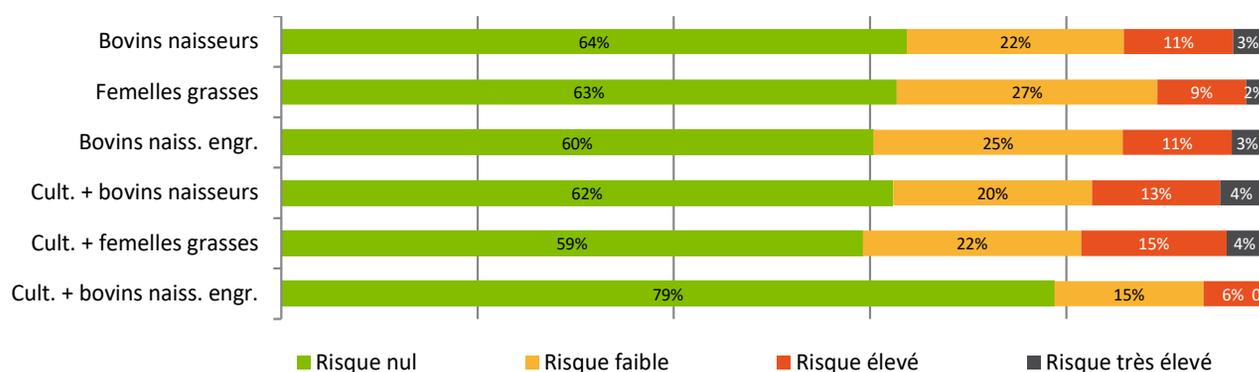
La baisse du produit culture est compensée, tout ou partie, par la hausse des prix de la viande. Par conséquent, les produits stagnent et les charges augmentent. Les résultats se réduisent et atteignent 38 900 € / UTAF. Ils restent toutefois supérieurs aux résultats des spécialisés (cf. graphique). Les situations financières se fragilisent légèrement mais restent assez solides par rapport aux années 2010.

En fonction du système, de 59 à 79 % des exploitations sont dans une situation financière très saine. Le système le plus fragile est celui associant cultures et engraissement des femelles. Dans ce système, environ une exploitation sur 5 connaît un risque financier élevé ou critique.

L'association entre cultures et élevages reste pertinente

Bien que les systèmes de polyculture-élevage subissent les cours volatiles des cultures (entraînant une variabilité des résultats, tantôt à la hausse, tantôt à la baisse), la synergie entre les bovins et les cultures reste techniquement avantageuse. Cette association permet de garder un certain niveau d'autonomie qu'il s'agisse d'aliment, d'engrais ou de litière. En diversifiant ses revenus, l'exploitant gagne en sécurité dans un contexte où les conditions climatiques et économiques sont de plus en plus incertaines et dégradées.

Niveau de risques financiers des systèmes en bovins allaitants

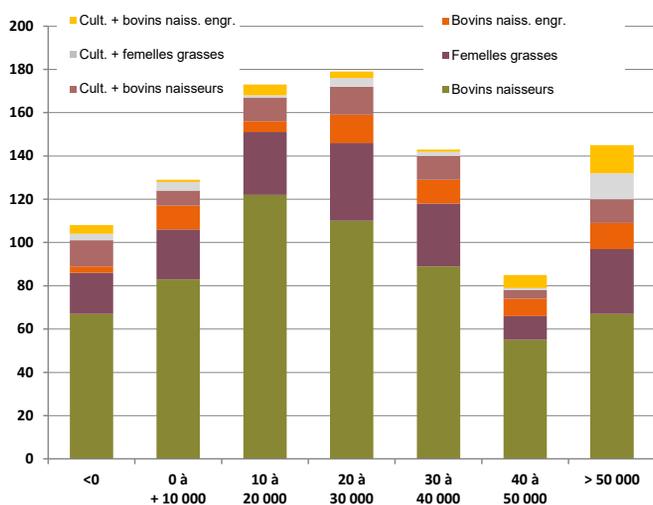


Source : Cerfrance

Voir page 98 "Méthodologie Cerfrance de calcul de la santé financière des exploitations agricoles"

Une grande variabilité de résultats

Nombre d'exploitations par classe de résultat courant / UTAF (€)



Source : Cerfrance

Toujours une grande variabilité de résultats possibles

L'efficacité d'une exploitation dépend toujours plus de ses caractéristiques propres que de son système. Cela est d'autant plus vrai en 2023, où les stratégies d'achat et de vente ont un impact significatif sur les résultats : 11 % des entreprises sont déficitaires en 2023, malgré les conditions qui restent assez favorables et 15 % ont un revenu supérieur à 50 000 € / UTAF, indépendamment du choix d'engraisser ou pas.



Amélie BRISSON, CA58

ZOOM

ANTICIPER LA TRANSFORMATION DE LA MAIN D'ŒUVRE EN ÉLEVAGE ALLAITANT

Depuis 2018, à l'échelle régionale et nationale, la main d'œuvre bénévole est lentement remplacée par des salariés sur les exploitations détenant un atelier bovin viande. Or, les tâches confiées aux salariés sont souvent différentes de celles assurées par les bénévoles expérimentés. Par exemple, l'importance de la gestion des vêlages en élevage allaitant en fait une mission très rarement attribuée aux salariés de l'exploitation. Cette réorganisation engendre une augmentation du temps de travail et de la charge mentale pour l'exploitant sur la période critique des vêlages.

La sélection génétique visant à faciliter les vêlages et améliorer les qualités maternelles des mères

Pour limiter ce phénomène, plusieurs actions peuvent être mises en place parmi lesquelles :

- Le choix des génisses de renouvellement orienté par leur poids de naissance, leur croissance et la morphologie de leur bassin.
- La mise à la réforme des vaches à vêlages difficiles (césarienne, naissances répétées de gros veaux).
- Le choix du reproducteur selon deux axes : les caractéristiques de la femelle saillie et l'orientation du taureau vers les facilités de naissance. Ce dernier critère peut se mesurer à travers les index IFNAIS (facilité de vêlage) et AVêl (aptitudes au vêlage).

Le choix de prioriser les **vêlages faciles** induit des concessions sur les autres critères de sélection.

Par ailleurs, le potentiel génétique ne peut s'exprimer pleinement que lorsque les conditions d'élevage sont optimisées (ex : une ration adaptée au vêlage).



Sophie SIMONET-LAPOINTE, CA71



Frédérique MARCEAU, CA71



Valentine NAVÉREAU, CA21





Chambre régionale d'agriculture de BFC

L'élevage ovin viande



L'élevage ovin viande



Les prix des agneaux restent élevés

Cette année encore, le prix moyen d'un agneau standard (8,1 € / kgc) reste élevé en Bourgogne-Franche-Comté. En 2023, la courbe des prix tous agneaux confondus est lissée, mis à part une légère inflexion aux mois d'août et septembre. Comme les années précédentes, les agneaux standards représentent environ les trois quarts des parts de marché. Les démarches qualité concernent 25 % de la production et l'agneau bio 1 %.

Le poids de carcasse moyen des agneaux vendus dans la région (18,7 kgc) est inférieur aux années précédentes de 0,5 points et résulte du prix élevé de l'aliment.

Parallèlement aux cours élevés et à la demande soutenue, signaux positifs pour la filière, la prédation s'est intensifiée depuis 2019 dans la région. Fin juin 2023, l'État recensait autant de constats en BFC que sur l'ensemble de l'année 2022 : 119 constats de prédation ont été classés loup non exclu (DREAL AuRA).

Le cheptel ovin régional est en légère baisse (- 3 %), ce qui représente un peu plus de 5 000 brebis en moins par rapport à l'an passé (d'après les données de l'aide ovine 2024, DDTs). Les évolutions sont variables selon les départements (+ 4 % en Haute-Saône, - 5 % et - 7 % respectivement pour la Côte-d'Or et la Nièvre).



..... L'élevage ovin viande

Les chiffres de la filière

1 042



exploitations avec un atelier ovins de + 50 brebis demandant l'aide ovine

160 811



brebis viande déclarées à l'aide ovine

18,7 kgc



poids moyen carcasse des agneaux, prix de 8,1 € / kgc en moyenne

13 000 €



résultat courant par UTAF (estimation 2023)

Sources : DDTs BFC, Srise / Srea / Draaf Bourgogne-Franche-Comté / COBEVIM, SICAREV, TERRE D'OVIN, SICAFOME, SICAGEMAC / Cerfrance

Un intérêt marqué pour la filière

Comme en 2021 et en 2022, l'année 2023 se termine avec un prix moyen en augmentation pour les agneaux en démarche qualité (hors AB) à 8,3 € / kgc. Ce prix atteint même 9,1 € / kgc en fin d'année 2023. Les agneaux standards sont payés 8,0 € / kgc et les agneaux AB 7,9 € / kgc. Les brebis de réforme sont vendues en moyenne 86,3 € par animal soit 3,9 € de plus que l'an passé.

Les cours sont plus élevés chaque année, expliqués par une demande supérieure à l'offre et le taux de renouvellement des départs est proche de 100 %.

L'attractivité du métier d'éleveur est un axe travaillé depuis plusieurs années par le programme Inn'ovin, notamment par le biais des ovinpiades. Ce concours de jeunes bergers mobilise les jeunes de l'enseignement agricole afin de leur faire découvrir la filière et d'envisager des carrières d'éleveurs ou

de techniciens. En 2024, des ovinpiades mondiales se déroulent en France et deux épreuves ont lieu au pôle régional ovin de Charolles en Saône-et-Loire.

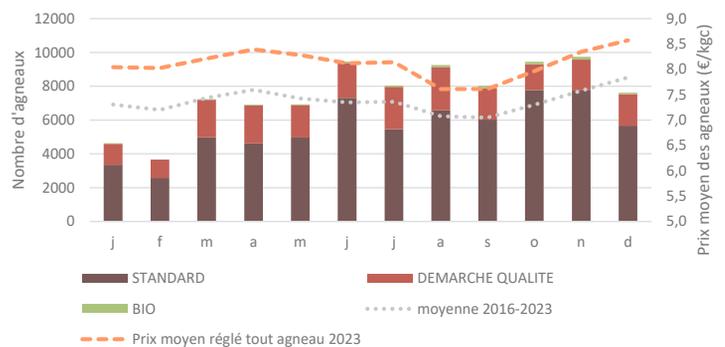
Des menaces extérieures viennent noircir le tableau, en particulier la prédation

Paradoxalement, le cheptel ovin viande régional diminue. Cette année encore, les constats se sont multipliés et sont en augmentation dans quasiment tous les départements. En 2023, les pertes liées à la prédation sont plus nombreuses : au total, 356 victimes toutes espèces confondues ont été indemnisées au 30 septembre 2023 contre 195 à la même date en 2022 (DREAL AuRA).

Détails du programme Inn-ovin



Livraison et prix mensuel des agneaux de boucherie en 2023



Sources : COBEVIM, FEDER, SICAFOME, SICAGEMAC, SICAREV Coop - 90 983 agneaux)



Aurore GÉRARD, CA21



Alexandre SAUNIER, éleveur 71



Ovins viande (échantillon Cerfrance)

48 exploitations (élevages plus nombreux dans la partie Bourgogne)

Élevages spécialisés : **87** ha, 1,30 UTA, 312 brebis

Élevages associés aux bovins viande :
118 ha, 1,40 UTA, 218 brebis

Élevages associés aux grandes cultures :
136 ha, 1,39 UTA, 358 brebis

Capital par UTAF en 2022 :

221 500 € pour les spécialisés, 453 200 € pour les mixtes bovins, 312 300 € pour les mixtes cultures

Résultat courant par UTAF 2023 :

2 110 € pour les spécialisés, 36 590 € pour les mixtes bovins, 16 700 € pour les mixtes cultures

Brebis à l'entretien, Saint-Sernin du Bois



Agathe CHEVALIER, CRA BFC

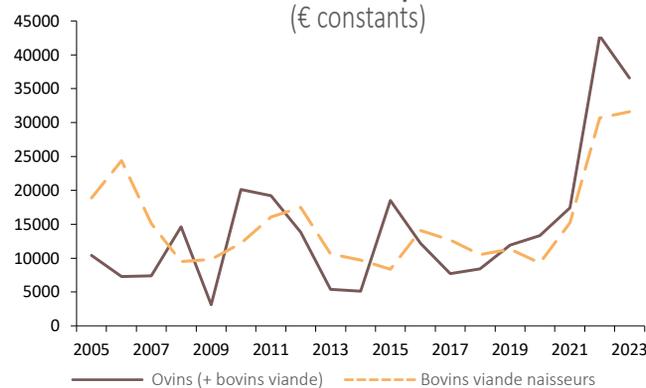
Une fermeture du ciseau produits-charges en 2023

Au printemps 2022, globalement tous les postes de charges ont augmenté pour atteindre des niveaux jamais connus. En 2023, certains postes de charges continuent leur progression notamment les charges sociales en raison des deux bonnes années précédentes. En 2022, les prix de vente, en viande ou en cultures, ont également connu des augmentations qui ont permis aux exploitations d'avoir des niveaux produits élevés. Bien qu'en 2023 le prix de vente de la viande reste plutôt correct par rapport à 2022, les prix des cultures chutent. Les charges augmentent plus vite que les produits, soit une augmentation 69 € / ha et 29 € / ha pour le produit. Cela entraîne un resserrement du différentiel produits-charges. Le résultat courant pour l'année 2023 s'élève à 32 € / ha soit 2 110 € / UTAF.

L'association aux bovins viande reste toujours intéressante

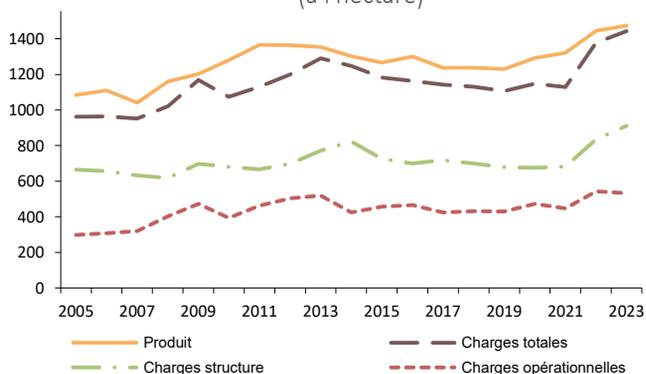
Les poly-élevages ovins-bovins profitent d'un effet de synergie entre les deux troupeaux, principalement grâce à l'effet positif du prix de la viande des ovins et des bovins. Leur revenu reste supérieur à celui des éleveurs ovins spécialisés et bovins spécialisés. Néanmoins, ces élevages sont de plus grande taille et nécessitent davantage de main d'œuvre.

Résultat courant par UTAF
(€ constants)



Source : Cerfrance

Resserrement du ciseau produit-charges
(à l'hectare)



Source : Cerfrance

L'association ovins et grandes cultures pénalisée par la baisse des prix des cultures

Si la conjoncture était favorable en 2022 pour les exploitations mixtes ovins et grandes cultures, principalement en raison des prix des cultures qui étaient assez élevés, ce n'est pas le cas pour cette année. Les résultats des exploitations mixte ovins et grandes cultures diminuent en raison de la baisse de prix de vente des cultures.

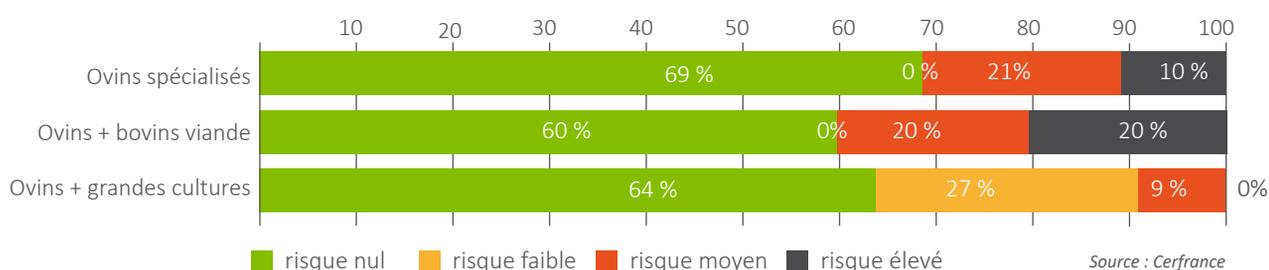
Des niveaux de fragilité financière qui s'améliorent en viande

Le niveau des risques financiers est aussi très variable d'une exploitation à l'autre. L'amélioration des revenus de ces deux dernières années contribue à renforcer les situations financières des exploitations. Toutefois, selon les orientations, il reste 9 à 40 % de situations fragiles (niveau de risque élevé ou très élevé). Pour les spécialisés, malgré leurs faibles résultats, leurs niveaux de risque sont moins importants que ceux des "ovins + bovins viande".



Marianne RANQUE, CA89

Situations financières : de nombreuses exploitations connaissent un risque fort

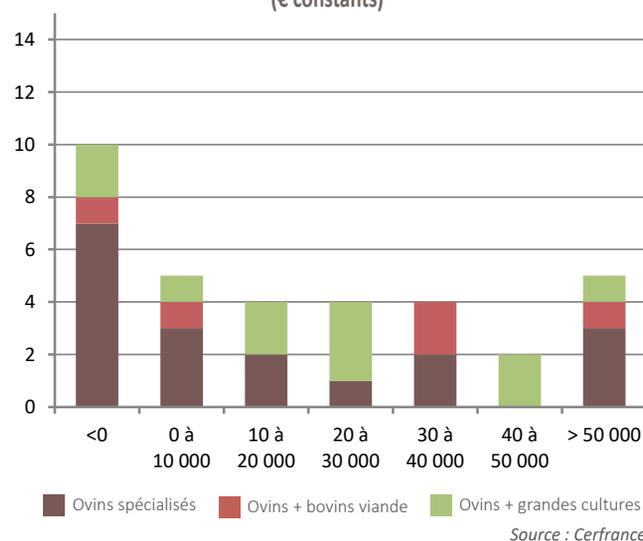


Voir page 98 "Méthodologie Cerfrance de calcul de la santé financière des exploitations agricoles"

Des revenus variables d'une exploitation à l'autre

Au-delà des différentes moyennes entre systèmes, il y a une forte variabilité des résultats entre les exploitations. Cette variabilité dépend du choix de la production, de la maîtrise technique, des stratégies d'achat des intrants et de vente, de l'efficacité des charges et du raisonnement des investissements. Il existe de fortes variations entre les différents systèmes et également entre les exploitations au sein d'un même système. Tous les systèmes sont présents dans toutes les catégories, des plus faibles aux plus élevées.

Nombre d'exploitations par classe de résultat courant par UTAF (€ constants)



Chambre d'agriculture de l'Yonne

ZOOM

DES CHIENS DE TROUPEAU POUR AMÉLIORER LA VITESSE ET LE CONFORT DE TRAVAIL

Témoignage de Julien FUET, Flagy (71) - Clunysois

- Exploitation individuelle
- 700 brebis – 250 agnelles
- Commercialisation en boucherie + vente d'agnelles reproductrices
- 117 ha dont 107 en prairies permanentes
- Pas de salarié, pas d'apprenti mais 4 chiens en permanence, le premier en 2003

En élevage, certaines tâches sont répétitives et chronophages (déplacements, tri des animaux, montées en bétailière). Elles ne nécessitent pas de compétences humaines particulières, bien qu'elles soient plus agréables à réaliser à plusieurs. Travailler avec un chien de conduite permet de gagner du temps et de diminuer la pénibilité. Julien Fuet raconte :



Chambres d'agriculture



Centrale canine



Julien FUET, L'Exploitant Agricole de Saône-et-Loire

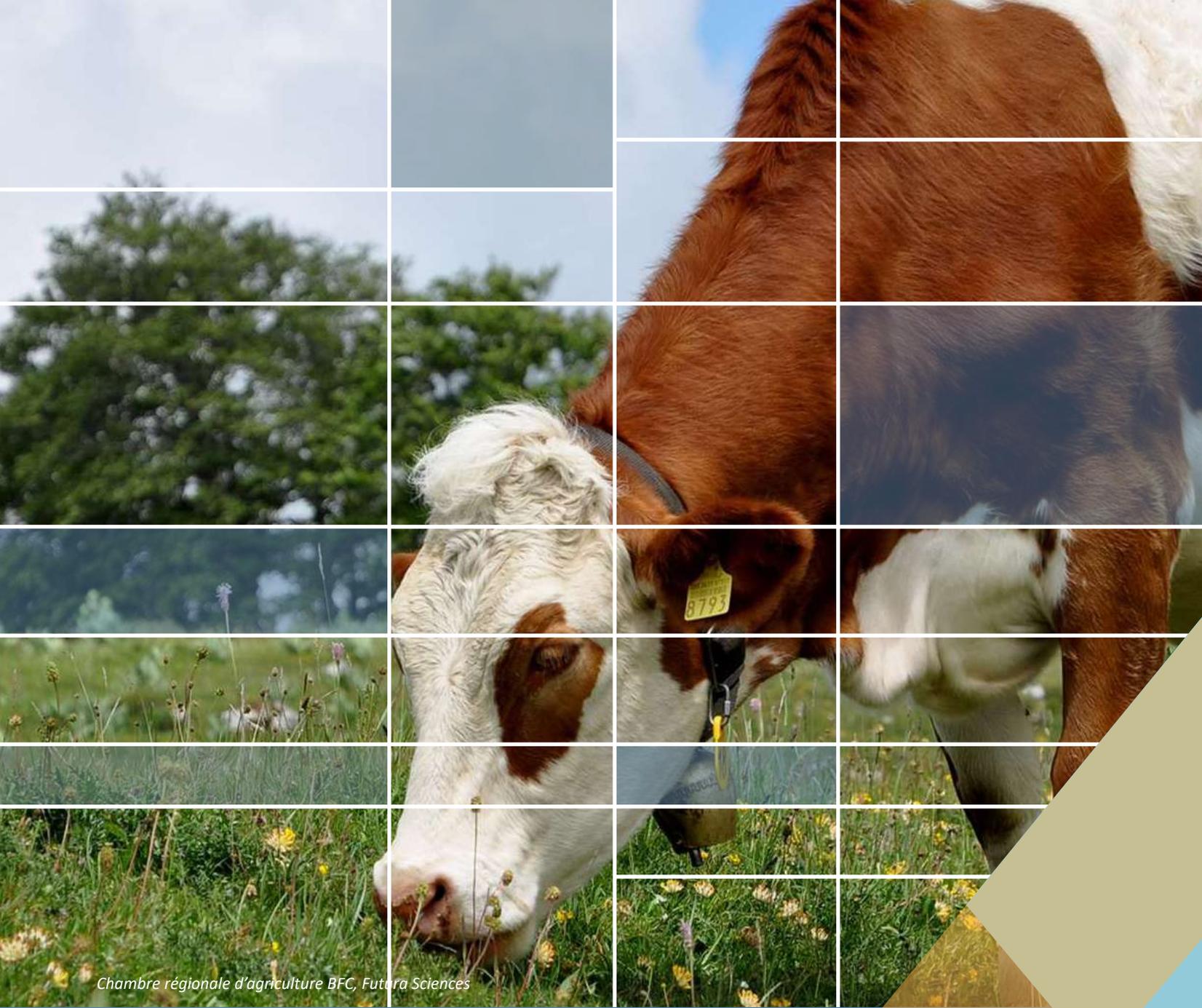
« Lorsque l'on s'installe, on réfléchit au statut de l'exploitation, et à une association éventuelle. Ici, les chiens sont mes associés. Très rapidement, j'ai constaté des changements de comportement sur le troupeau, et ça m'a permis de travailler plus sereinement. Je gagne beaucoup de temps, en particulier sur le tri et le chargement des animaux. Avant d'avoir des chiens, je triais les agneaux la veille, et ils passaient la nuit dans le parc, prêts à partir.

Aujourd'hui, grâce aux chiens, je réalise ce travail en 30 minutes, juste avant la ramasse. De cette manière mes animaux ne perdent pas de poids ni d'état et sont moins stressés avant leur départ. Lors des déplacements, en particulier sur la route, je peux me débrouiller seul, aux heures qui m'arrangent sans dépendre de personnes tierces. Toutes ces améliorations de mon confort de travail, et mon gain de temps ne sont pas chiffrables, mais je suis certain que mises bout à bout, elles valent largement l'investissement économique¹ et humain de départ.



¹ Coût HT : achat LOF entre 700 et 900 €, alimentation environ 600 €/an, frais vétérinaires environ 100 €/an, formation environ 70 €/jour (initiation sur 4 jours, perfectionnement sur 3 jours).





Chambre régionale d'agriculture BFC, Futura Sciences

L'élevage bovin lait de plaine



L'élevage bovin lait de plaine



Une **conjoncture** économique **tendue** mais qui reste positive... pour l'activité laitière

Après une année fourragère 2022 calamiteuse qu'un excellent prix du lait faisait oublier, l'explosion des charges touche les exploitations en 2023. Le prix du lait résiste cependant particulièrement bien, permettant de compenser la hausse des coûts de production. Les revenus issus de l'activité laitière sont ainsi préservés mais entachés par la chute de rentabilité de l'atelier céréales souvent présent sur ces exploitations. L'effet ciseau tant redouté touche durement les grandes cultures avec des prix de vente en chute et des engrais achetés en 2022 au plus haut.

Malgré la bonne rentabilité de l'activité laitière, la chute du nombre de producteurs perdure. Les tensions régulières sur le prix du lait, le manque de main d'œuvre et la lourdeur des investissements semblent responsables du déclin. Relancer une dynamique pour une filière - pourtant économiquement efficace depuis 4 ans - est un réel pari tant au niveau régional que national ; pari difficile face à la rareté des créations de nouveaux ateliers dans cette activité agricole. La disparition des ateliers laitiers au profit de la spécialisation céréalière questionne face à la différence de rentabilité de ces deux productions dans notre région à potentiel modéré...



..... L'élevage bovin lait de plaine

Les chiffres de la filière



Sources : Srise / Draaf Bourgogne-Franche-Comté / Contrôle laitier / Comptes provisoires de l'agriculture 2022 / Cerfrance

Une conjoncture économique toujours favorable

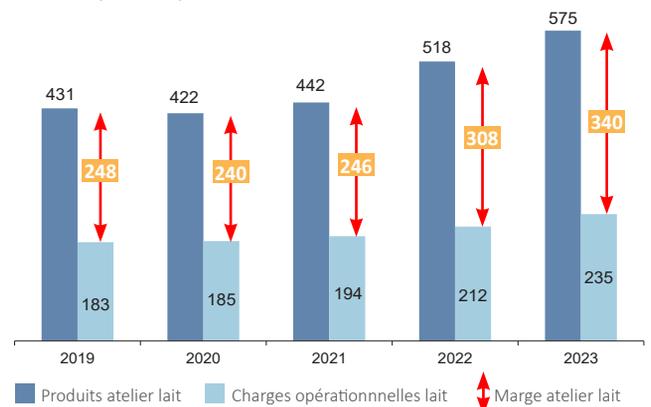
La pénurie de stocks fourragers 2022 et leur qualité souvent médiocre brident la productivité laitière sur le 1^{er} semestre 2023. Les températures élevées et un automne pluvieux continuent ensuite de limiter les volumes de lait. Ce n'est qu'en toute fin d'année qu'une reprise de production a lieu grâce à des ensilages mais particulièrement lactogènes. Cette faible productivité n'est pas compensée par des accroissements de cheptel. Cette stagnation des effectifs s'explique sans doute par la saturation des bâtiments, des investissements de plus en plus rares dans ce domaine et des prix de vaches de réforme au plus haut.

Cette situation tendue, semblable au niveau national, contribue sans doute à un maintien du prix du lait. La crainte d'une chute semblable à celles des autres pays européens ne s'est finalement pas concrétisée.

Le prix des aliments (au plus haut en début d'année), le coût des engrais et les fréquents achats de fourrages augmentent très fortement le niveau de charges. Néanmoins, le maintien du produit viande et la consolidation du prix du lait permettent de dégager d'excellentes marges.

Les marges des ateliers se consolident pour la 4^{ème} année consécutive. Cette dynamique pourrait d'ailleurs se poursuivre sur 2024 avec des prix d'intrants en nette baisse et un prix du lait qui pourrait se stabiliser au moins sur le 1^{er} semestre.

Malgré l'explosion des charges, une marge brute toujours tirée par les prix du lait et de la viande (€ / 1 000 l)



Source : suivi GALACSY ALYSÉ

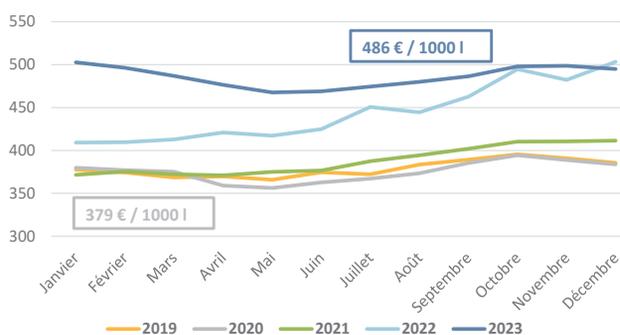
La productivité et la taille du cheptel restent stables mais l'érosion du nombre de producteurs se poursuit

	Lait (kg / VL)	Évol. (kg)	Nb VL	Évol. (%)	Nb livreurs	Évol. 2023 pr rap. 2022 (%)	Livraison (M de litres)	Évol. (%)
Côte-d'Or	7 441	- 42	79,4	+ 0	159	- 5 %	85	- 4 %
Nièvre	7 184	- 691	79,6	+ 2	31	- 9 %	16	0 %
Haute-Saône	7 527	45	75	+ 0	590	- 2 %	287	- 3 %
Saône-et-Loire*	7 667	10	79,1	+ 0	206	- 5 %	115	- 2 %
Yonne	8 208	- 6	83,5	+ 0	136	- 2 %	85	- 3 %
Territoire de B.	7 673	- 159	82,4	+ 1	55	- 8 %	31	1 %
Zone de plaine BFC	7 618	3	77,9	+ 0	1 177	- 2 %	620	- 2,7 %

* Hors AOP massif Jura

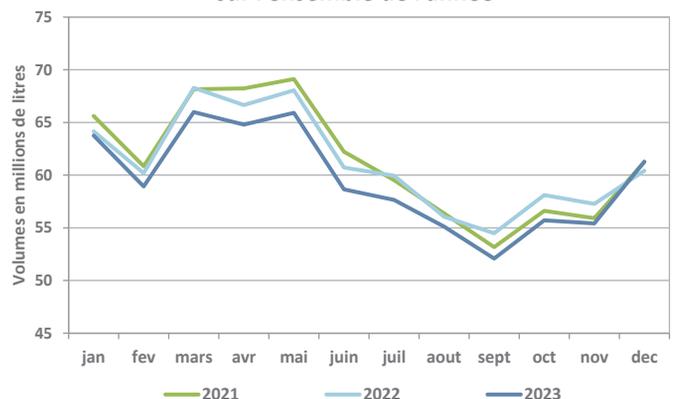
Sources : Conseils Élevages, données EDE et estimations, Srise / Draaf Bourgogne-Franche-Comté

Après l'envolée de 2022, une stabilisation du prix du lait de plaine en Bourgogne-Franche-Comté (€ / 1 000 l)



Source : Srise / Draaf Bourgogne-Franche-Comté

Des niveaux de livraison particulièrement faibles sur l'ensemble de l'année



Source : Srise / Draaf Bourgogne-Franche-Comté



Bovins lait de plaine*
(échantillon Cerfrance)

553 exploitations dont 2/3 spécialisées en lait et 1/3 en polyculture-élevage

185 ha de SAU dont 70 ha de SCOP

2,4 UMO dont 1,9 UTAF

78 vaches laitières

550 000 litres de lait vendus en 2023

481 € / 1 000 l estimé en 2023

*Lait de plaine : lait hors AOP massif jurassien



Franck Lavedrine, IDELE

Une marge brute qui continue de croître en lait

Malgré une récolte fourragère en demi-teinte, les exploitants maintiennent leur production. Avec un prix du lait soutenu, le produit lait augmente de 8 % en 2023. Le coût alimentaire augmente et la charge liée aux achats de concentrés, première dépense de l'atelier élevage, est en hausse de 20 € pour 1 000 litres. Mais l'amélioration du produit est suffisante pour couvrir cette augmentation, et la marge brute lait progresse de 8 %.

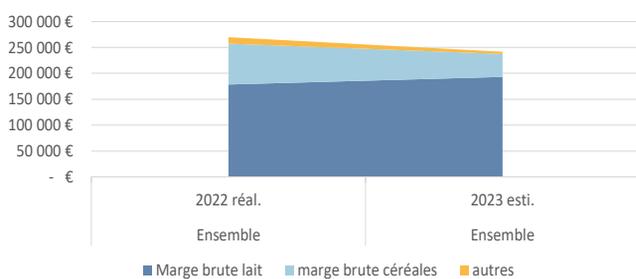
En revanche, la marge céréales diminue de 44 % avec la forte hausse des charges et la dégringolade du cours des grains. En polyculture-élevage, des synergies entre les ateliers lait et céréales devraient permettre de limiter les achats d'intrants. Pourtant, en dépit de la possibilité de valoriser les effluents pour diminuer l'usage d'engrais minéral, les charges d'engrais suivent la tendance observée chez les exploitations céréalières (+ 62 %).

L'augmentation des charges de structure, une tendance durable ?

En 2023, les charges de structure augmentent également, en lien avec un accroissement des charges d'amortissements (+ 8 %), d'entretien du matériel (+ 6 %), de travaux par tiers (+ 7 %). Les cotisations sociales augmentent également de 11 %, du fait de l'augmentation des résultats en 2021 et 2022. Au global, les charges de structure passent de 2 218 € / ha à 2 431 € / ha.

Cette hausse pourrait s'inscrire dans la durée notamment pour les amortissements et les travaux par tiers. A ce jour le prix du lait permet de limiter l'impact sur la rentabilité, mais pour combien de temps ? La mutualisation du parc matériel ou la délégation d'une partie des travaux agricoles sont des solutions pour limiter l'augmentation de ces postes.

La hausse de la marge lait ne compense que partiellement la baisse de la marge céréales



Source : Cerfrance

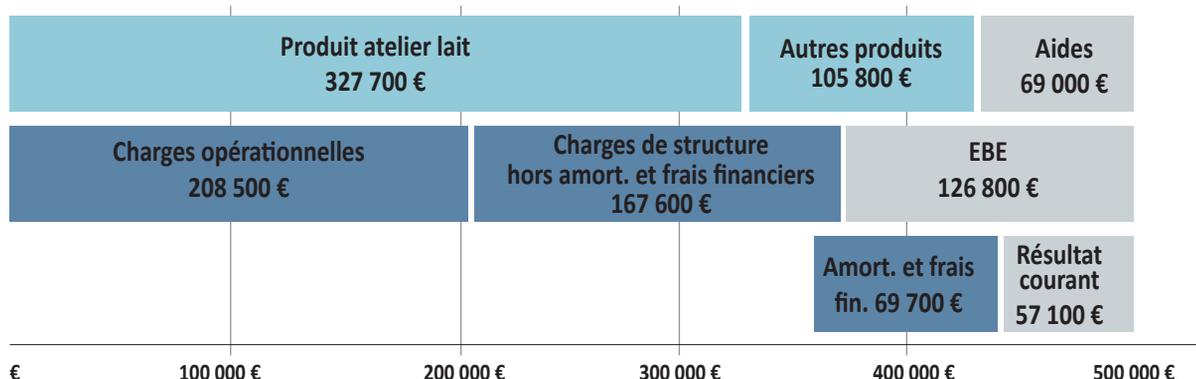


Gaec du Relais

Des résultats en baisse mais supérieurs à la moyenne pluriannuelle

En moyenne sur l'ensemble du groupe, l'EBE chute de 23 % par rapport à 2022. Le résultat courant s'établit à 57 100 € soit 29 800 € / UTAF.

Construction du résultat courant systèmes laitiers en 2023

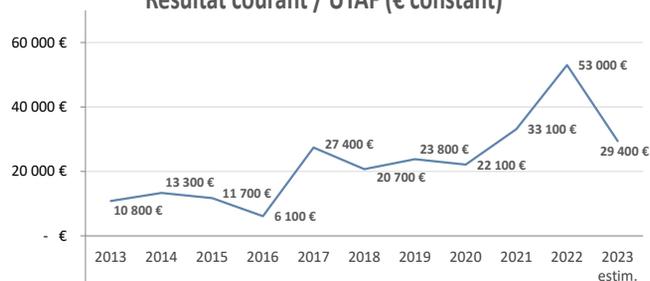


Source : Cerfrance

Malgré une baisse du résultat courant de 42 % par rapport à 2022, les résultats de l'année 2023 demeurent à un niveau supérieur à la moyenne des cinq dernières années.

Le résultat courant reste à un niveau supérieur à la moyenne quinquennale

Résultat courant / UTAF (€ constant)



Source : Cerfrance



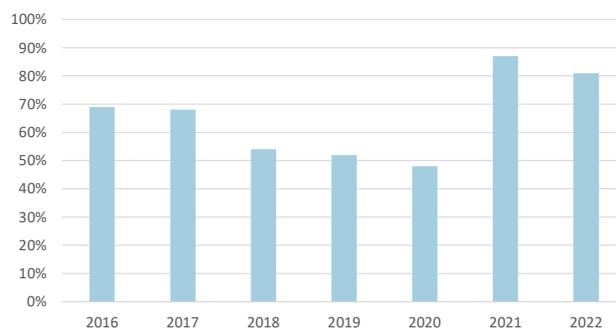
Franck Lavedrine, IDELE

Attention à l'augmentation du besoin de trésorerie des entreprises

La hausse des charges augmente les besoins en trésorerie indispensable pour assurer le cycle de production. L'augmentation des stocks fourragers, nécessaire pour améliorer l'autonomie alimentaire, demande aussi de disposer de trésorerie. Ainsi les exploitations doivent mobiliser plus d'argent pour produire le même revenu, soit par des ressources internes (le fonds de roulement) soit par des ressources extérieures (emprunt court terme).

L'endettement est de 47 %, avec un fonds de roulement de 45 200 € qui représente seulement 10 % des charges courantes. L'idéal pour une exploitation laitière serait qu'il couvre 50 % de ces charges. Ce manque de fonds de roulement est compensé par une hausse de l'endettement court terme depuis deux ans. Cela provoque des frais financiers supplémentaires qui peuvent fragiliser les exploitations.

Dettes court terme / actif circulant



Source : Cerfrance

La consolidation du fonds de roulement reste un des axes stratégiques des entreprises laitières pour s'adapter à un besoin croissant de trésorerie. Une partie de l'EBE dégagé chaque année doit être alloué à sa consolidation.

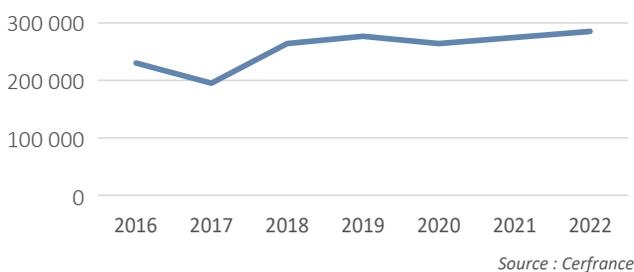
ZOOM

UN ENJEU D'AVENIR :
GÉRER L'ACCROISSEMENT DE LA TAILLE DES TROUPEAUX

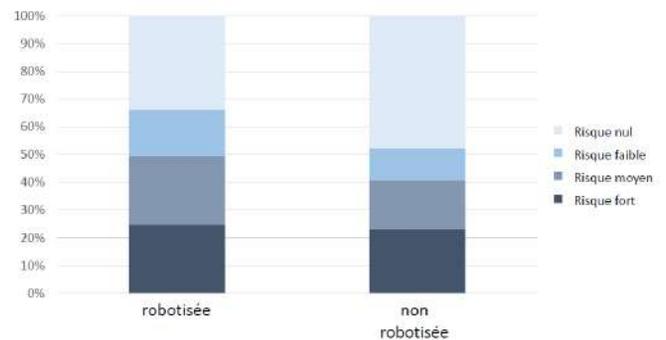
La hausse du volume produit par exploitation se traduit par un volume plus important par UMO. Cette hausse de la productivité participe à l'amélioration des résultats économiques, mais la charge de travail allouée à la gestion du troupeau devient un enjeu. Pour assurer la durabilité de leur système, les éleveurs doivent trouver des solutions adaptées à leur contexte, qu'ils soient en société ou employeur de main d'œuvre.

Ces technologies améliorent la vivabilité des exploitations en prenant soin de la santé des éleveurs. Mais elles représentent des investissements importants et engendrent des annuités supplémentaires. Elles peuvent donc dégrader la situation financière. Le risque financier est plus élevé dans les exploitations robotisées.

Volume de lait vendu / UTAF



Le poids des investissements pèse sur la situation financière



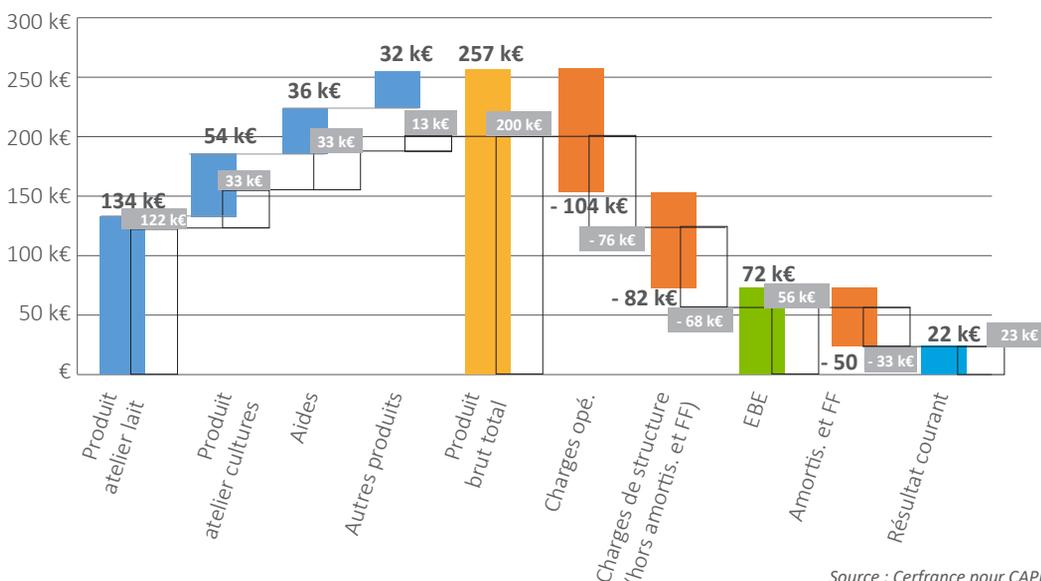
La technologie : une solution pour limiter la pénibilité au travail

Robot de traite, d'alimentation ou repousse fourrage : dans les exploitations laitières, les solutions sont multiples. En plaine, plus de 20 % des exploitations ont robotisé la traite. Cette technologie permet de limiter le temps d'astreinte mais surtout les contraintes physiques et le manque de main-d'oeuvre.

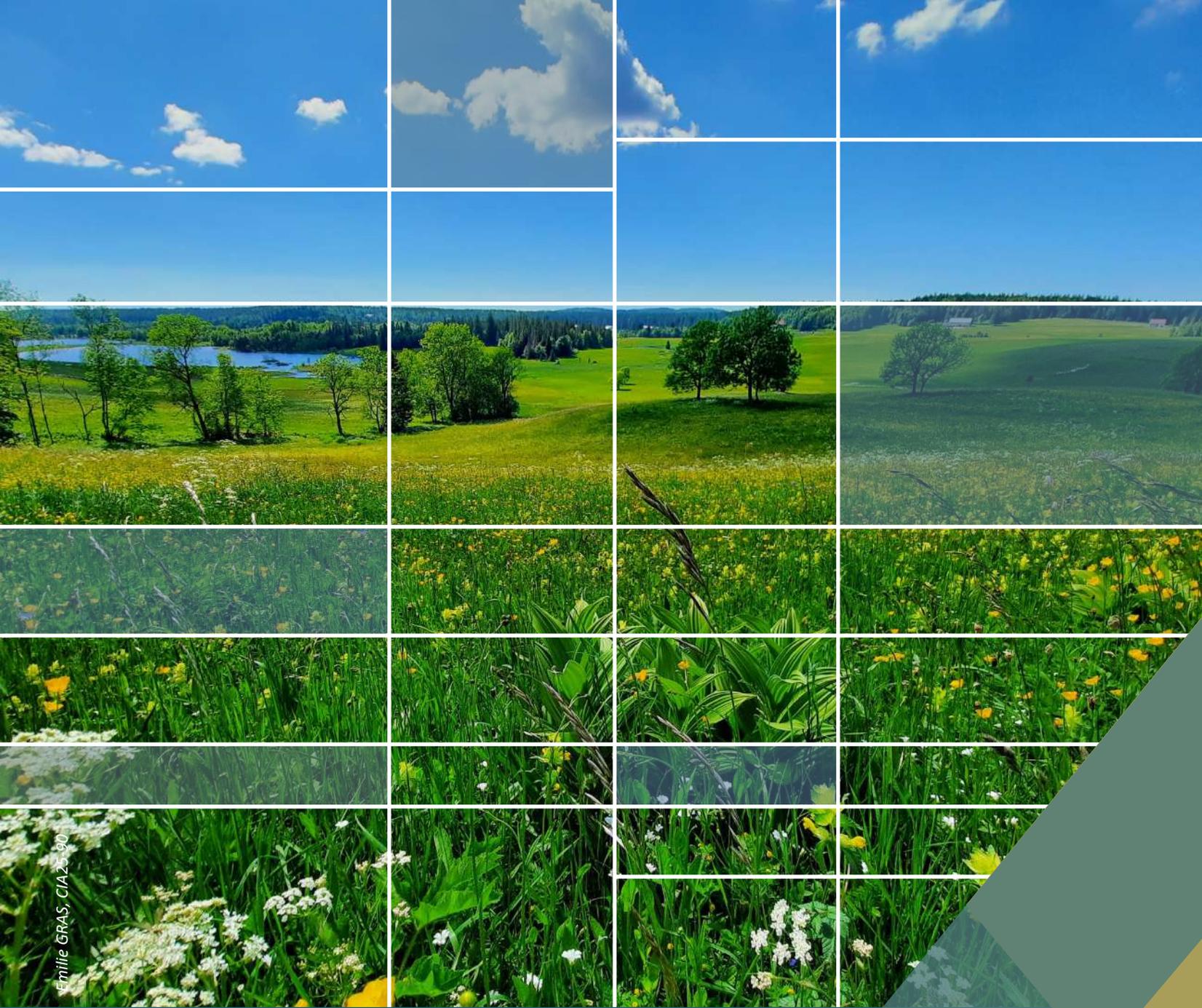
Les équipements ne remplacent pas la main d'œuvre mais accroissent l'attractivité des exploitations en améliorant les conditions de travail. Cependant ils sont responsables d'une augmentation de l'endettement qui doit être maîtrisée.

Construction des résultats / UTAF 2020
stratégie volume VS sobriété des investissements

Diagramme en couleurs = résultats moyens des exploitations avec traite robotisée
Diagramme en noir et blanc = résultats moyens des exploitations avec traite non robotisée (> 50 VL)



Les exploitations robotisées dégagent un produit lait et un produit céréales supérieurs de 33 000 €, cependant, les charges engagées sont également plus importantes ce explique que les résultats courants soient identiques.



Emilie GRAS, CIA 25-90

L'élevage bovin lait AOP du massif jurassien



L'élevage bovin lait AOP du massif jurassien

Une campagne fourragère **salutaire...**
mais des **inquiétudes** pour la filière

Les systèmes AOP ont été fortement impactés par une année climatique 2022 exceptionnellement difficile. Toutefois, les stocks fourragers - au plus bas - ont pu être reconstitués depuis. En 2023, les récoltes sont abondantes et la saison de pâturage relativement correcte.

Néanmoins, la conjoncture économique, avec des prix d'intrants exorbitants, pèse sur les comptes de résultats. Le prix du lait, continuant sa progression modérée mais régulière, permet de compenser ces niveaux de charge. Sans connaître la même embellie que chez les producteurs conventionnels, les revenus demeurent relativement stables.

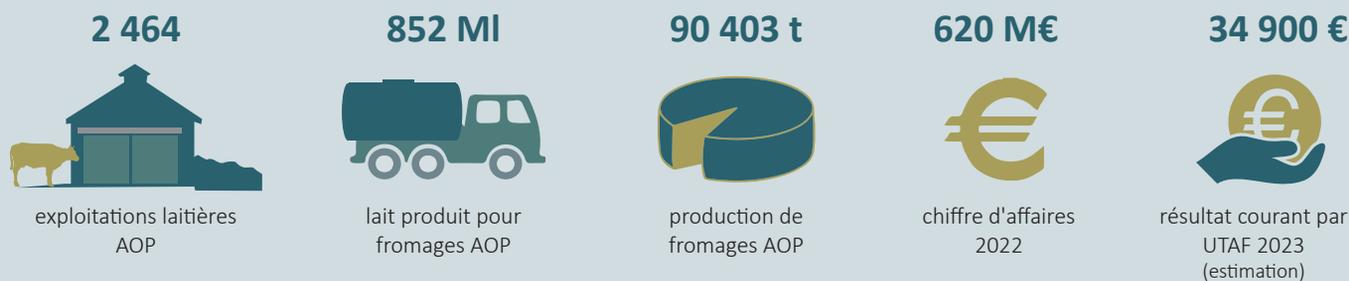
La filière se projette néanmoins sur un avenir plus incertain : la consommation des fromages AOP ralentit et les stocks s'accumulent chez les affineurs. Afin de préserver le prix du lait, des baisses de production de Comté sont décidées dès 2023 et devraient être reconduites.

Les autres débouchés étant moins rémunérateurs, une baisse de production du lait pourrait devenir effective en 2024. Couplée à un éventuel arrêt de la progression du prix du lait, elle aurait un impact économique sur les exploitations.



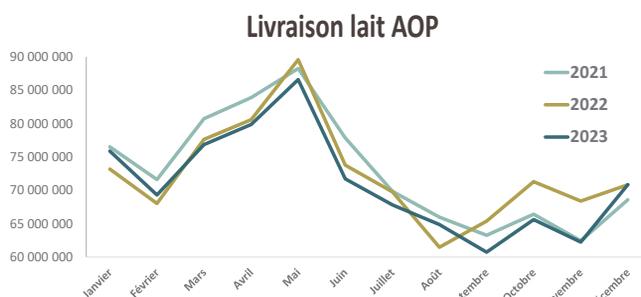
... L'élevage bovin lait AOP du massif jurassien ...

Les chiffres de la filière



Sources : Srise / Draaf Bourgogne-Franche-Comté / Comptes provisoires de l'agriculture 2023 / Cerfrance

Une année laitière modeste mais des systèmes fourragers consolidés



Source : Srise / Draaf Bourgogne-Franche-Comté

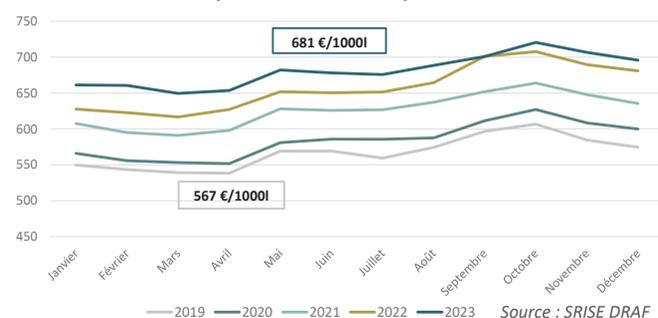
La ressource fourragère limitée de 2022 bride la productivité laitière en début d'année 2023. Malgré des récoltes abondantes, la moindre qualité des fourrages ne permet pas à la productivité de retrouver les niveaux des années antérieures. De plus, un automne humide contraint l'arrêt du pâturage de manière anticipée contrairement à l'automne 2022 qui avait permis une forte reprise de production à cette période. L'année 2022 aura finalement été encadrée par deux années fourragères généreuses permettant aux exploitations d'aborder 2024 avec des stocks largement reconstitués.

Des cheptels stables mais une productivité toujours très modérée

	Lait / VL kg		Nombre VL/ troupeau		Évolution lait produit
	2022	2023	2022	2023	
Doubs	7 112	7 212	56,4	56,0	1 %
Jura	6 801	6 758	60,7	60,4	- 1 %

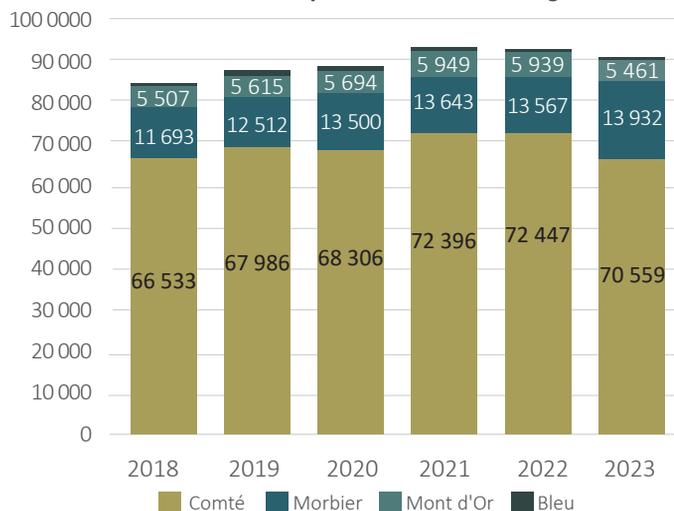
Sources : EVAJURA et CEL 25-90 (élevages AOP)

Évolution pluriannuelle du prix du lait AOP



Source : SRISE DRAF

Évolution des productions de fromages AOP



Source : URFAc

Une production fromagère qui semble plafonner

Dans la continuité de 2022, les productions fromagères marquent le pas en 2023. Les déficits fourragers de l'année précédente, une productivité atone et des coûts de concentré élevés peuvent expliquer cette stabilisation. C'est aussi une réponse - à l'appel de la filière - pour une maîtrise de la production au regard des stocks présents dans les caves d'affinage. La baisse du pouvoir d'achat des consommateurs avec la crainte d'un impact sur le prix du lait demeure sous-jacente. Cette politique rigoureuse demeure un gage de sécurité pour supporter des années futures incertaines tant sur le plan climatique qu'économique.

Consolidation régulière du prix payé... mais plus limitée depuis septembre

Les mesures de restriction de volumes prises par la filière doivent permettre d'éviter une baisse de rémunération trop prononcée qui serait difficilement supportable au vu des coûts de production élevés en zone de montagne.

... L'élevage bovin lait AOP du massif jurassien ...



Lait AOP du massif jurassien (échantillon Cerfrance)

- 753** exploitations
- 117** ha de SAU moyenne
- 111** ha de surface fourragère soit 95 % de la SAU
- 60** vaches laitières permettent de produire 400 000 litres de lait.
- 2,2** UMO en moyenne (dont 1,94 UTAF)
- 34 900** € de résultat courant / UTAF en 2023



Ariane GALLET, Cerfrance

Un produit en hausse

L'observation conjuguée du prix du lait (715 € / 1000 l), de la production laitière (400 000 l / exploitation) et des prix de ventes des animaux laitiers, montre un affermissement du produit brut total à 407 000 € en 2023 (contre 376 000 € en 2022).

Des charges courantes en nette progression...

Le coût alimentaire du troupeau laitier progresse de 20 € / 1000 l et entraîne avec lui une hausse générale des charges opérationnelles qui consomment 30 % du produit. Les charges de structure (hors amortissements et frais financiers) s'accroissent et absorbent 35 % du produit.

Entraînent une rentabilité moindre...

L'impact de ces charges sur le produit entraîne un excédent brut d'exploitation (EBE) de 155 800 €, certes en hausse de 5 %, mais avec une rentabilité s'affaiblissant de 2 points, pour s'afficher à 38 % du produit brut total.

Et un résultat contenu

Une fois déduits les amortissements, le leasing et les frais financiers, le résultat courant obtenu pour 2023 est de 67 700 € en moyenne par exploitation. Une évolution par rapport à 2022, qui ne comble pas l'inflation 2023 de + 4,9 %.

Plus d'argent brassé, mais un résultat identique à 2022

CRITÈRES DE RENTABILITÉ	2022	Estimation 2023
Produit brut total / ha de SAU	3 218 €	3 450 €
<i>Dont aides découplées</i>	<i>227 €</i>	<i>227 €</i>
Excédent brut d'exploitation / ha de SAU	1 276 €	1 319 €
<i>EBE % Produit brut</i>	<i>40 %</i>	<i>38 %</i>
Résultat courant / UTAF	34 800 €	34 900 €

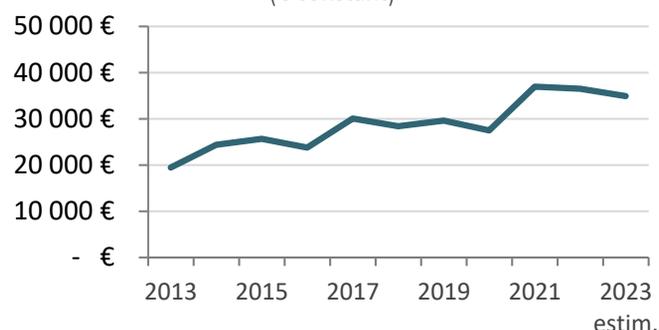
Source : Cerfrance



Inès MAHE, CRABFC

2ème année d'érosion du résultat

Évolution du résultat courant / UTAF depuis 10 ans (€ constant)



Source : Cerfrance

... L'élevage bovin lait AOP du massif jurassien ...

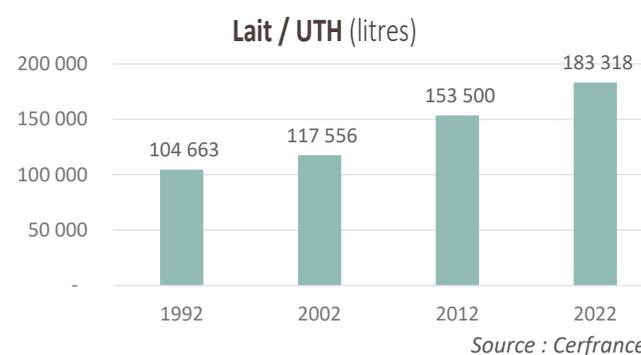
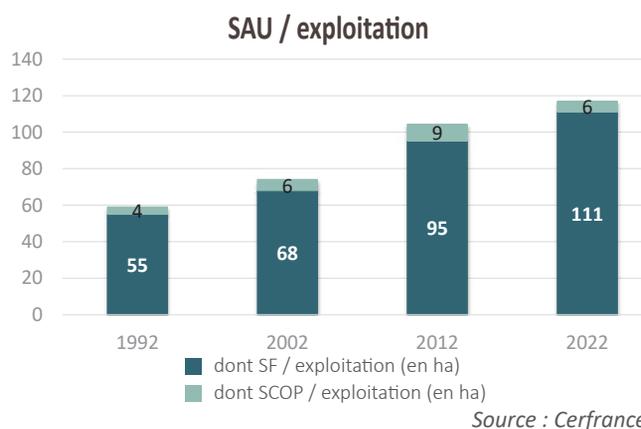
La situation financière reste robuste

Critères de durabilité	2022	Estimation 2023
Capital d'exploitation par UTAF	427 700 €	429 800 €
Capital d'exploitation par UMO	372 500 €	379 000 €
Taux d'endettement	50 %	49 %
EBE / capital d'exploitation	18 %	19 %
(Annuités + frais financiers CT) / EBE	46 %	46 %

Source : Cerfrance

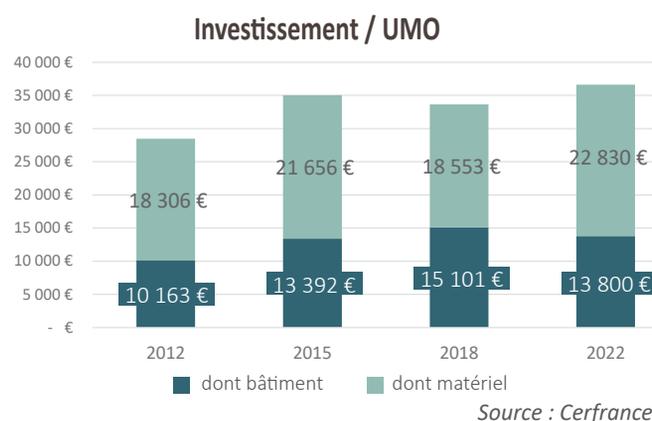
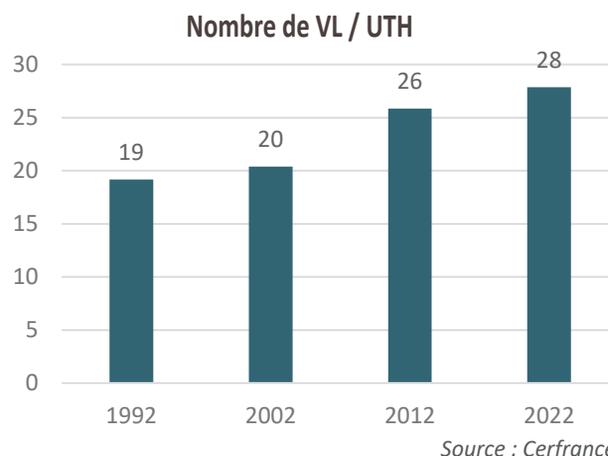
La situation inflationniste a plusieurs effets sur le secteur économique du lait AOP du Massif Jurassien : augmentation des coûts de production et ajustement du prix de vente des fromages (et donc du prix du lait). En parallèle, la diminution du pouvoir d'achat des consommateurs fait craindre une baisse de la demande si les prix de vente continuent leur progression face à la stagnation des revenus des ménages. Les investissements se réfèrent de 4 % par rapport à 2022. La hausse des taux d'intérêts modère le recours aux prêts et les prélèvements privés se dégradent de 10 %. Cependant, la situation de trésorerie nette demeure globalement convenable.

Des structures en forte évolution



La SAU / exploitation double en 30 ans. La surface fourragère (SF) conserve sa part prédominante. La SCOP était en constante augmentation entre 1992 et 2012 mais diminue sur la dernière décennie.

Le climat et l'évolution de la main d'œuvre disponible entraînent une simplification des assolements. Les UGB / exploitation ne progressent pas proportionnellement à la hausse de la SAU. En 1992, un hectare de surface fourragère nourrissait 1,02 UGB. 30 ans plus tard, il ne permet plus d'alimenter que 0,88 UGB. Nous assistons à une extensification de la conduite fourragère.



La production laitière par exploitation, si elle augmente, reste constante lorsqu'elle est ramenée à la SAU (3 300 l / ha de SAU). La filière a su maîtriser la sortie des quotas laitiers, tout en préservant, voire en améliorant les résultats économiques. Les plus grands changements s'opèrent au niveau des critères ramenés par UMO. Le constat est indéniable, une intensification de production s'est réalisée depuis ces 30 dernières années pour les agriculteurs de la zone AOP. Pour pallier cette croissance de travail, liée à l'augmentation du nombre d'animaux par exploitation, il a fallu s'adapter en réussissant la conversion des structures (anciennes fermes comtoises) en bâtiments plus modernes ; en facilitant aussi bien le travail que le bien-être animal ; en intégrant le respect des normes environnementales, etc...

Ainsi, sur les 10 dernières années, le niveau d'investissement continue de progresser et reste à un niveau important.

ZOOM

L'ASTREINTE EN ÉLEVAGE LAITIER : DISPARITÉ ET IMPACT DES ÉQUIPEMENTS

Face à l'évolution des tailles d'exploitation, la problématique du travail est de plus en plus prégnante. Une étude du réseau INOSYS Franche-Comté a révélé des écarts de temps de travail entre exploitations allant du simple au double. 2 postes concentrent le besoin de main d'œuvre : traite et alimentation.

Cette étude souligne par ailleurs que la **rapidité d'exécution des travaux d'astreinte n'est pas contradictoire avec une bonne rémunération du travail** (Figure 1).

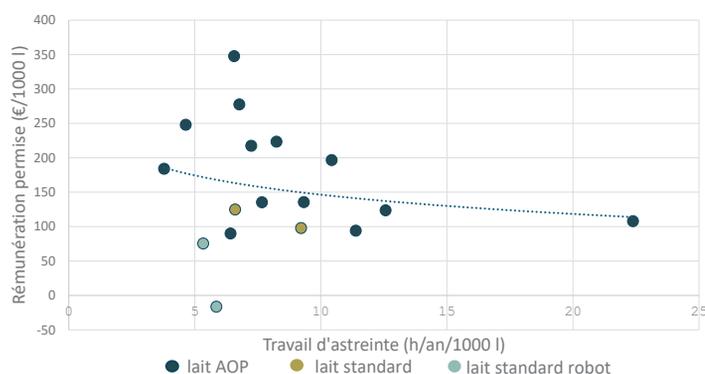
Même si l'organisation et l'efficacité de la main d'œuvre priment sur les équipements, ces derniers peuvent diminuer le temps de travail :

Le **bon dimensionnement des équipements de traite** ; la **mécanisation du raclage** (36 minutes / jour contre 48 sans) ; **les systèmes logettes** (temps d'astreinte de 28 h / UGB contre 50 h pour les aires paillées et stabulations entravées) et la mise en place de **distributeur automatique de concentré** peuvent être des solutions pour faire face à l'accroissement généralisé des effectifs de vaches.

Au-delà des gains de temps toujours délicats à évaluer, **réduire la pénibilité de l'astreinte quotidienne** est le 1^{er} bénéfice attendu de ces équipements.

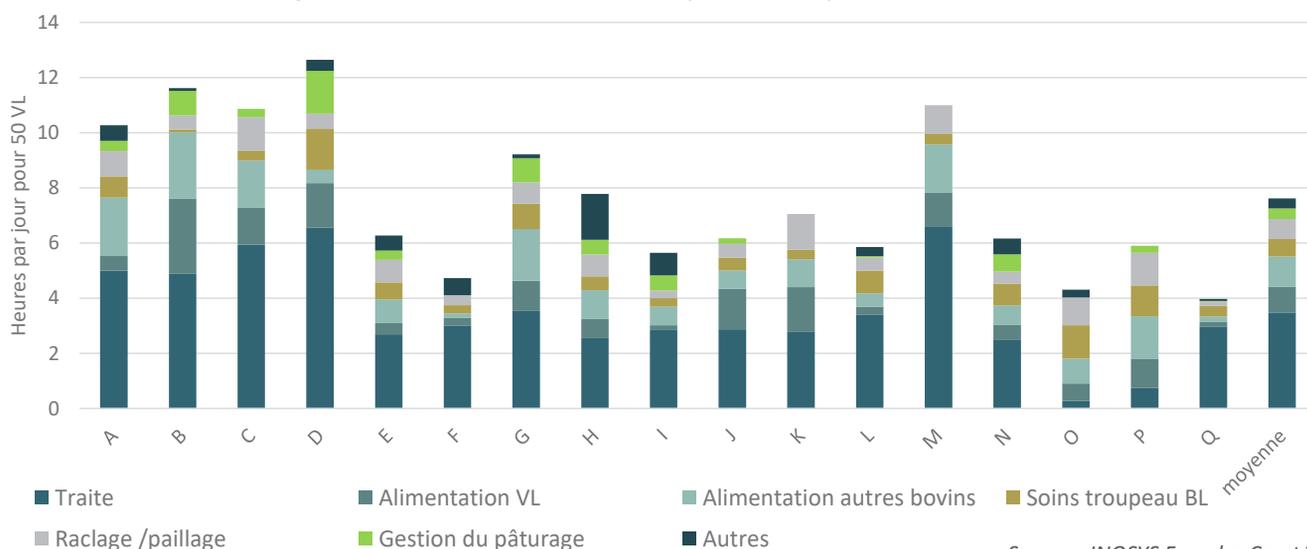
Toutefois, le temps et la pénibilité d'astreinte ne sont pas les seules variables à prendre en compte : même si le **séchage en vrac** semble accroître le temps de distribution (1,07 h / VL contre 0,81), il permet une meilleure valorisation des fourrages et une baisse du coût alimentaire, arguments non négligeables face aux risques climatiques et économiques.

Figure 1 : Travail d'astreinte et rémunération permise / 1000 l



Source : INOSYS Franche-Comté

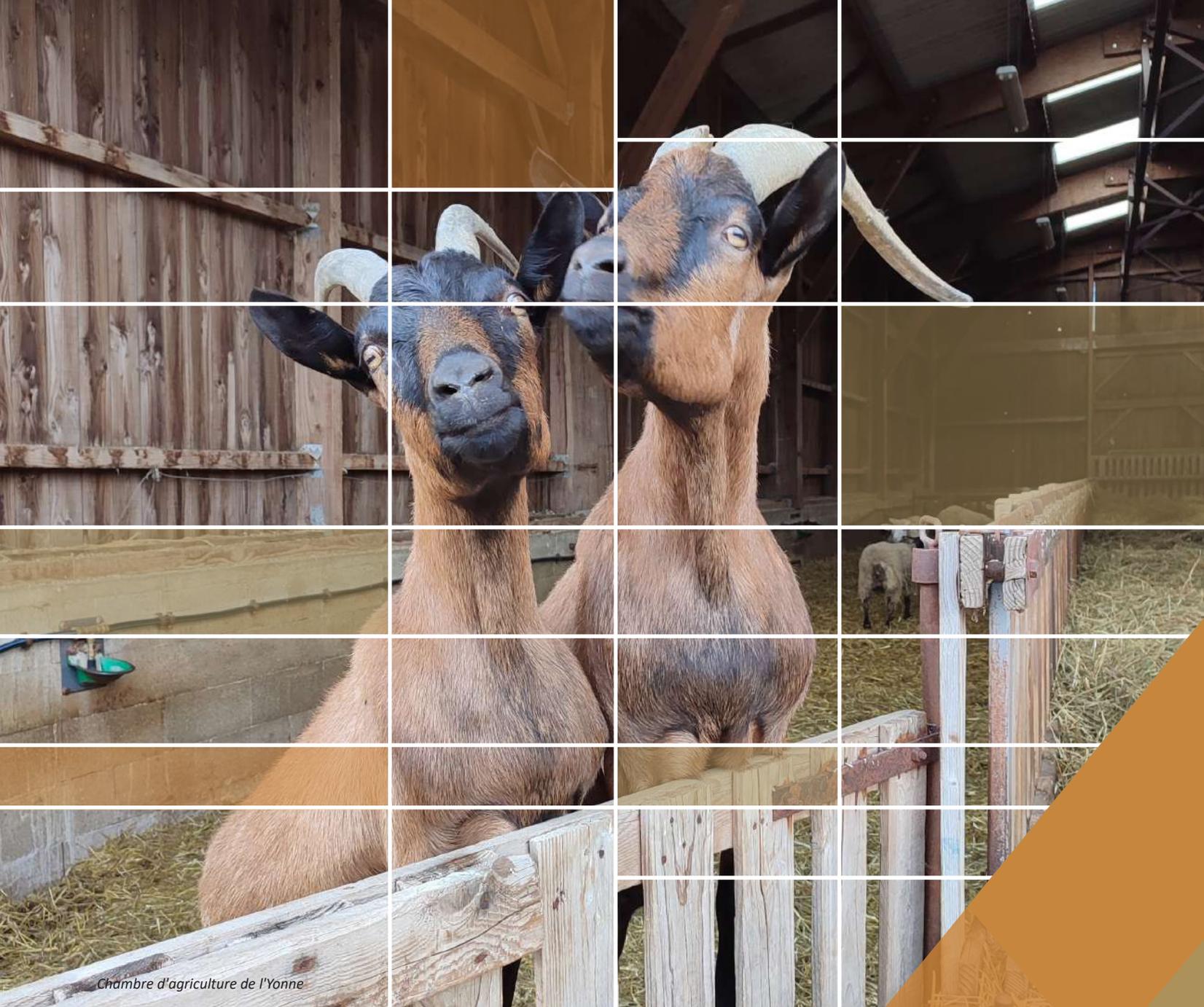
Figure 2 : Durée du travail d'astreinte pour un troupeau ramené à 50 VL



Source : INOSYS Franche-Comté



Plaquette INOSYS " Travail d'astreinte et niveau d'équipement des exploitations laitières de Franche-Comté". Étude réalisée en 2019. (idele.fr)



Chambre d'agriculture de l'Yonne

L'élevage caprin



L'élevage caprin

La bonne **dynamique** laitière observée depuis une dizaine d'années est en **berne** pour 2023

Au niveau national, on constate une baisse de l'activité industrielle (diminution de 3 % pour la production de fromage). Le nombre de têtes diminue de 4 % et la production en tonne équivalent carcasse (TEC) diminue également de 6 %. Cette décapitalisation ne s'observe pas au niveau régional où le nombre de têtes a augmenté. Toutefois, en 10 ans, le nombre d'exploitations caprines a diminué de 11 % dans la région.

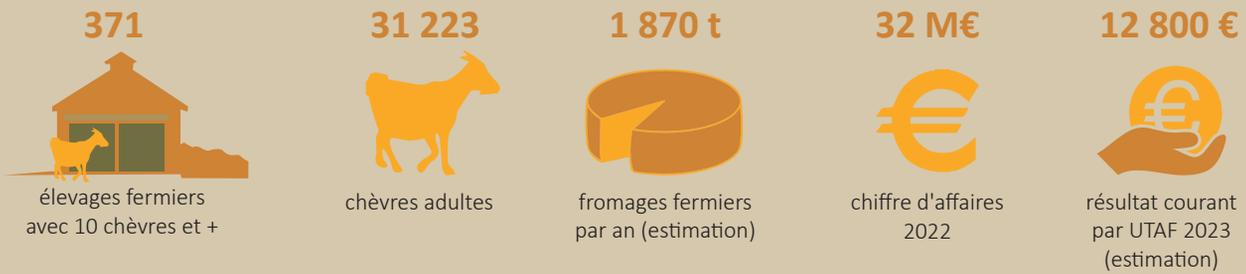
Entre 2022 et 2023, le prix du lait progresse de 8,9 % (passant de 834 € / t à 908 € / t). Toutefois, il ne permet pas de faire face à la hausse des charges d'élevage de 2022. En 2023, bien que les postes de dépenses se stabilisent et redressent le revenu des livreurs, **la situation reste compliquée pour les transformateurs**. En Bourgogne-Franche-Comté, la productivité laitière moins élevée que la moyenne française pénalise les revenus alors plus sensibles aux augmentations de charges. Les producteurs de fromages fermiers doivent augmenter leurs prix de vente, malgré la perte de pouvoir d'achat des consommateurs, pour maintenir leurs revenus.

Dans les fermes, la production démarre bien en 2023, mais ralentit en fin d'année, du fait des mauvaises conditions climatiques. De plus, la production laitière est impactée par la pression parasitaire à laquelle les animaux doivent faire face. Depuis plusieurs années, les lactations s'allongent et la valorisation des chevreaux se dégrade.

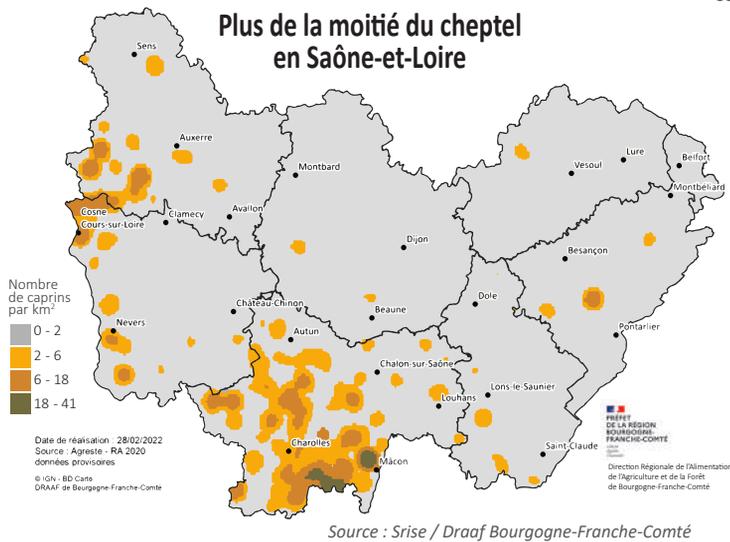


..... L'élevage caprin

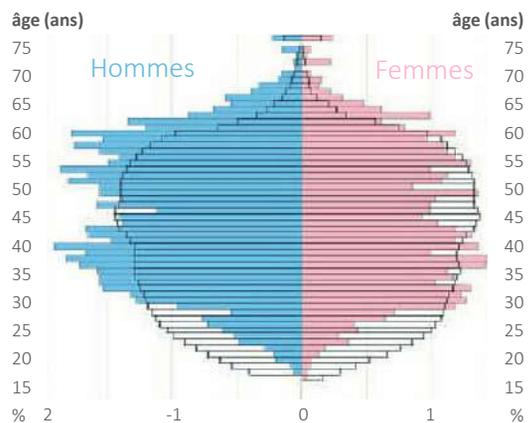
Les chiffres de la filière



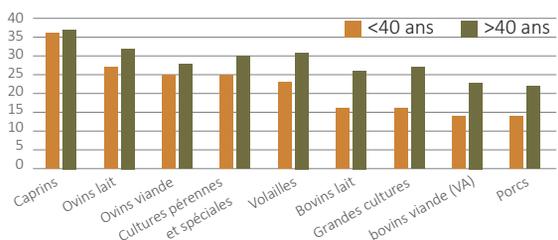
Sources : RA 2020 / Agreste Saa 2022 / Comptes Provisoires de l'Agriculture 2022 / Cerfrance



Classes d'âge des femmes parmi les chefs d'exploitation et coexploitants



Pourcentage de femmes parmi les chefs d'exploitation et coexploitants



Source : Agreste, Recensement agricole 2020 et INSEE - traitement Institut de l'Élevage

Un dynamisme à deux vitesses

Tandis que certains indicateurs traduisent un engouement pour la filière, d'autres signaux viennent nuancer quelque peu le tableau.

La filière attire

Le taux de remplacement s'élève à 106 % (contre 83 % en vaches allaitantes et 45 % en vaches laitières). Une installation sur deux est faite par un Hors Cadre Familial (HCF) de moins de 40 ans, contre une sur quatre pour les reprises d'élevage bovin.

La main d'œuvre résiste

Tandis que le nombre d'ETP a diminué de 20 % en élevage ruminant entre 2010 et 2020, la baisse de la main d'œuvre reste modérée en caprin (seulement - 4 %).

Une féminisation et un attrait de la jeunesse pour ce secteur

Le pourcentage de femmes parmi les chefs d'exploitation et coexploitants est le plus élevé en comparaison aux autres productions d'élevage : un tiers des exploitants sont des femmes. C'est également dans cette production que le pourcentage de femmes jeunes est le plus important. De plus, en caprin, 32 % des chefs d'exploitation ont moins de 40 ans contre 22 % en vaches allaitantes. Cette présence forte de la jeunesse permet d'aborder plus sereinement l'avenir de la filière et le renouvellement des générations.

Ce dynamisme masque cependant un turn-over important

avec une proportion élevée de carrières courtes et davantage de jeunes sortants : La moitié des carrières en caprin est inférieure à 24 ans (contre 30 ans en grandes cultures et vaches allaitantes). 10 % des carrières durent moins de 4,2 ans et un quart des carrières durent moins de 10,7 ans (26 ans en grandes cultures). Plus de volatilité : En caprin, 10 % des chefs d'exploitations sortants ont moins de 33,2 ans. C'est la filière où les sortants sont les plus jeunes (58,1 ans pour grandes cultures). Un quart des sortants ont moins de 46,5 ans (57,3 ans en vaches laitières).

Sources : MSA et SPIE-BDNI - traitement Institut de l'Élevage

L'élevage caprin



Élevage caprin (échantillon Cerfrance)

18 exploitations en transformation fromagère
 Le produit caprin représente 80 % du produit des activités
3,31 UMO dont 2 UTAF
 SAU de **51** ha, dont 38 ha de surface fourragère
165 chèvres en moyenne
12 800 € de résultat courant / UTAF en 2023



Les coûts de production montent plus vite que la valorisation du produit

L'augmentation du coût des matières premières et de l'énergie pèse toujours sur le revenu des éleveurs caprins. Les fromagers fermiers vendent en circuit court pour la plupart et maîtrisent le prix de leurs produits. Néanmoins, dans un contexte inflationniste, ils craignent de perdre des parts de marché si la hausse appliquée dépassait le seuil psychologiquement acceptable par les clients. Or comme les trésoreries se dégradent, ils y sont contraints. La campagne laitière étant saisonnée, la plupart des producteurs attendent le démarrage d'une nouvelle année pour ajuster leurs prix. On observe alors un décalage entre la hausse du coût de production et l'ajustement du prix de vente.

Une variabilité de systèmes avec des réponses différentes face à l'inflation

Construction du résultat courant

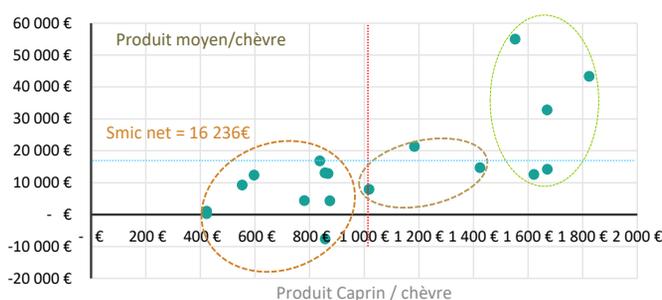


Source : Cerfrance

Les exploitations caprines ont souvent un atelier secondaire. Ainsi, 16 % du produit brut vient d'autres productions. Les élevages fermiers dégagent un EBE de 23 € pour 100 € de produits, ce qui ne suffit pas à rembourser les emprunts et rémunérer les facteurs de production. Le produit caprin par chèvre, qui s'établit en moyenne à 1 150 €, est la conséquence de la valorisation de la production et la productivité du troupeau. Il reste stable car les troupeaux ne sont pas plus productifs et les éleveurs ne valorisent pas assez leurs produits.

Les éleveurs dégageant un produit inférieur à cette moyenne n'arrivent pas à atteindre l'équivalent d'un smic par UTAF. Entre 1 000 € et 1 500 € / chèvre, les petits troupeaux (30-50 chèvres) ont des charges incompressibles qui ne permettent pas de dégager un revenu suffisant. Au-delà de 1 500 € / chèvre, ce sont les coûts de production qui déterminent le niveau de revenu.

Résultat disponible/UTAF en fonction du produit brut Caprin/chèvre



- < 1 000 € : La production est sous-valorisée
- Entre 1 000 € et 1 500 € : Le revenu dépend de la taille du troupeau
- > 1 500 € : La variabilité du revenu est liée aux coûts de production

Source : Cerfrance

Une hausse de charges défavorable, qui cache des disparités entre systèmes

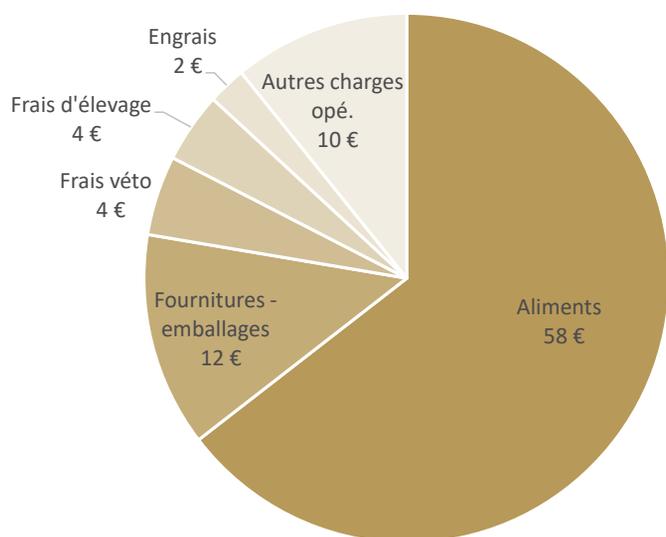
Les ateliers caprins, pourtant fortement dépendant aux protéines, sont peu autonomes en concentrés. En 2023, le prix des aliments du commerce est resté élevé. Ce poste représente deux tiers des charges opérationnelles et détermine l'efficacité économique du troupeau. Les élevages fromagers de la région dépassent rarement les 700 litres par chèvre (moyenne régionale du contrôle laitier = 797 kg / chèvre). Les exploitants ont tendance à distribuer une quantité élevée de concentrés, espérant une réponse laitière qui n'est pas souvent au rendez-vous. Pour améliorer leur revenu, les éleveurs doivent travailler sur la qualité des fourrages distribués pour assurer l'efficacité de la ration. Au-delà d'un seuil de 350 g par litre de lait produit, le concentré est gaspillé.

..... L'élevage caprin

Les fromageries sont gourmandes en énergie. Face à la volatilité des prix, et lorsque la santé financière le permet, les éleveurs investissent dans la rénovation énergétique. Équipements récents peu consommateurs, isolation des fromageries voire production d'électricité pour l'autoconsommation, sont quelques mesures efficaces pour enrayer l'envolée des dépenses.

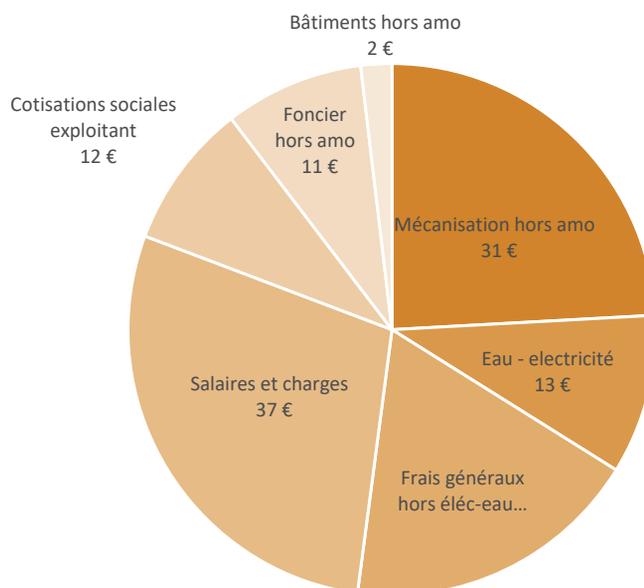
La production fromagère nécessite l'emploi de main d'œuvre. C'est un poste non négligeable qui pèse pour 17 % des charges courantes hors amortissements. Pour autant, le salariat est essentiel afin d'assurer la pérennité des fermes et décharger une partie de la pénibilité associée à ce métier.

Répartition des charges opérationnelles sur 89 500 €
(en milliers d'euros)

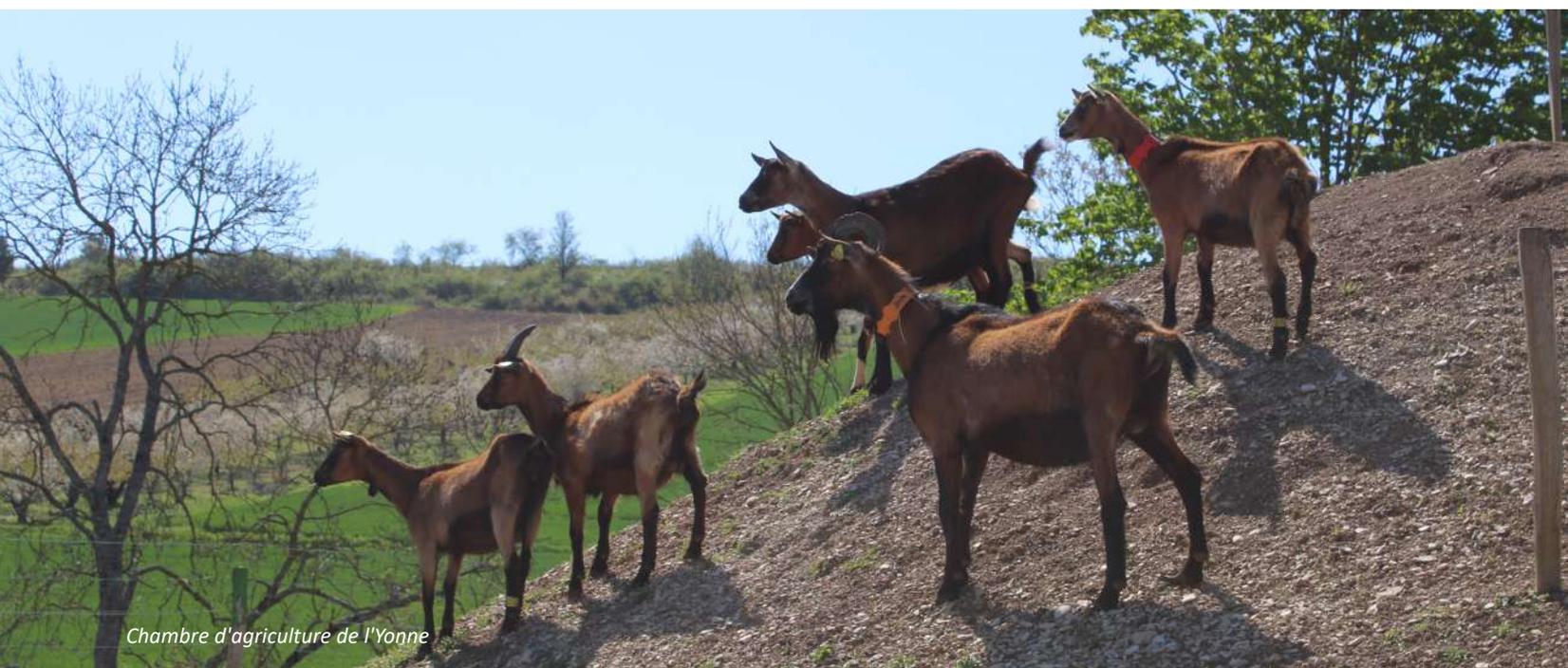


Source : Cerfrance

Répartition des charges de structure hors amortissements et frais financiers sur 128 600 euros
(en milliers d'euros)



Source : Cerfrance



Chambre d'agriculture de l'Yonne

ZOOM

ADAPTATION DES PRATIQUES ET DU POSTE DE TRAVAIL : SE FAIRE ACCOMPAGNER PAR UN ERGONOME

L'activité de transformation implique la répétition des tâches, des postures soutenues dans le temps, de la technicité et de la rigueur nécessaires aux exigences de qualité et de santé publique, et parfois, de la gestion de personnel. Ces éléments peuvent engendrer de la pénibilité au travail.

Afin de pérenniser l'activité, de préserver la santé des travailleurs et plus largement de maintenir l'attractivité du métier, une réflexion globale autour du process de transformation du lait semble nécessaire.

L'approche ergonomique peut être une solution afin de trouver le bon compromis entre santé, coûts d'investissement et performance.

A chaque étape de fabrication, il est possible d'identifier les forces et les faiblesses des différents systèmes. En pointant les difficultés, l'exploitant pourra adopter des changements de pratiques ou de matériels en pesant les avantages et les inconvénients.

L'éleveur peut réaliser son autodiagnostic. Pour cela, il existe des ressources documentaires d'organismes techniques qui compilent des solutions concrètes (*Centre Fromager de Bourgogne ou Idele*).

Améliorer les conditions de travail en élevage caprin - Idele -



Toutefois, pour un diagnostic plus efficace, le recours à un ergonome permettra d'aborder des solutions innovantes avec davantage de recul et d'expériences.

Aussi, les fournisseurs de matériel de fromagerie - partenaires privilégiés des éleveurs - intègrent de plus en plus cette dimension ergonomique à leurs produits.

Techniques de moulage

<p>À LA LOUCHE</p>  <ul style="list-style-type: none"> ● Économique ● Lent, répétitif <hr/> <p>Durée 100 Picodons : - Louche peu remplie : 25-29 minutes - Louche très remplie : 17-20 minutes</p> <hr/> <p>Coûts : 26 € de frais fixes + 169 € / 100 l en lavage manuel</p>	<p>DOUBLE LOUCHE</p>  <ul style="list-style-type: none"> ● Économique, plus rapide qu'à la louche ● Relativement lent, répétitif <hr/> <p>Durée 100 Picodons : 9-11 minutes</p> <hr/> <p>Coûts : 26 € de frais fixes + 169 € / 100 l en lavage manuel + 40 € pour l'achat de la 2ème louche</p>	<p>MOULAGE AU MOULE</p>  <ul style="list-style-type: none"> ● Économique, rapide ● Mauvaise maîtrise du niveau de remplissage des moules (risque d'hétérogénéité des fromages surtout en grand bac), répétitif, peu ergonomique, rangement des moules à bien organiser <hr/> <p>Durée 100 Picodons : 8-14 minutes</p> <hr/> <p>Coûts : Pas de frais supplémentaires que l'achat des moules</p>
<p>MOULAGE À LA PELLE ADAPTÉE</p>  <ul style="list-style-type: none"> ● Meilleure régularité de poids ● Pouvoir bricoler une pelle spéciale 	<p>MOULAGE PAR RENVERSEMENT</p>  <ul style="list-style-type: none"> ● Très rapide, plusieurs fromages moulés à la fois, poids des fromages réguliers ● Besoins de nombreuses petites bassines si la quantité de lait est importante, nettoyage très compliqué, avoir un système de retournement de l'ensemble pour que ce ne soit pas pénible et lourd <hr/> <p>Durée 100 Picodons : 3-4 minutes</p> <hr/> <p>Coûts : 200 € de frais fixes + 457 € / 100 l avec un lavage manuel des moules 9 120 € de frais fixes + 457 € / 100 l avec un lavage automatisé</p>	<p>RÉPARTITEUR</p>  <ul style="list-style-type: none"> ● Moulage de plusieurs fromages à la fois, poids des fromages réguliers ● Poids important (répartiteurs en inox), encombrement, prix élevé, difficile sans pelle à Brie <hr/> <p>Durée 100 Picodons : 12-14 minutes (hors temps d'installation des moules)</p> <hr/> <p>Coûts : 260-360 € de frais fixes + 169 € / 100 l avec lavage manuel des moules + pelle à Brie (75 €) + répartiteur (200-300 €)</p>

Source : Programme « Améliorer les conditions de travail en fromagerie » - Idele 2020



Mathilde ALI, CRA BFC

Les activités équinés



Les activités équine



Une filière qui se **professionnalise** et se rapproche du monde agricole

L'année 2023 marque la poursuite des négociations pour affirmer la reconnaissance de la place de la filière équine dans le monde agricole, au niveau régional comme national, notamment concernant les modalités de mise en place des politiques agricoles. Des évolutions sont à noter concernant la TVA appliquée aux activités de la filière, qui passe pour une partie d'entre elles de 20 % à 5,5 %.

Les professionnels se tournent de plus en plus vers les OPA, et notamment les Chambres d'agriculture, pour les accompagner dans leurs démarches administratives, juridiques ou encore techniques. La filière tend de plus en plus à professionnaliser ses acteurs.

Les tendances sont en légère baisse par rapport à celles observées en 2022 : marchés, nombre de licenciés FFE, naissances et saillies.

La filière s'inscrit - comme le reste du monde agricole - dans des démarches visant à faire face aux enjeux que sont le changement climatique, la prise en compte du bien-être animal et le renouvellement des générations. Sur ce point, les contacts en vue d'une installation semblent un peu moins nombreux.



..... Les activités équinnes

Les chiffres de la filière

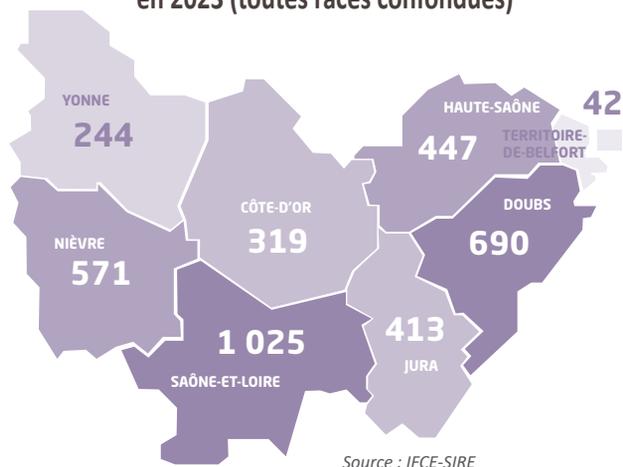


Source : IFCE-OESC 2022/2023

Une production en baisse en Bourgogne-Franche-Comté

Après une hausse en 2022, les naissances sont globalement en baisse de 3 % à l'échelle régionale en 2023. Seuls les poneys connaissent une hausse de 9 %. Ces tendances sont similaires à celles constatées au niveau national avec une baisse des naissances toutes races confondues de 5 %. Les plus gros bassins de production restent le Doubs pour les chevaux de trait, la Saône-et-Loire pour les chevaux de sport et la Nièvre pour les chevaux de courses.

3 751 naissances en Bourgogne-Franche-Comté en 2023 (toutes races confondues)



Plus de 71 % des éleveurs ont 1 à 3 juments mises à la reproduction. Les races les plus représentées sont le Selle Français pour les chevaux de selle, et celles de race de trait dont la région est le berceau : Comtois, Auxois. Côté courses, cette année les Pur-Sang comptabilisent plus de naissances que les AQPS.

On recense 497 étalons actifs en région, soit 1 % de moins qu'en 2022. Le nombre de saillies est cependant en augmentation (+ 4 %).

Pour les courses, le nombre de naissances en PS et trotteurs se maintient (+ 1 % en PS, - 1 % en trot). En revanche la baisse de la production d'AQPS se poursuit (- 4 %).

Pour les chevaux de sport, on constate une baisse du nombre de naissances (- 6 %), ramenant ce chiffre au niveau de 2021 avant l'effet rebond du marché favorable. Cette tendance devrait se poursuivre au vu de la diminution du nombre de juments mises à la saillie en 2023 (- 4 %).

Les politiques d'encouragement à la mise à la reproduction de chevaux de trait portent leurs fruits. Après plusieurs années de baisse, la production tend à se stabiliser pour les Comtois (- 0,3 %). Les naissances en Auxois augmentent de 9 % par rapport à 2022 et de 42 % par rapport à 2017.

Un marché dynamique

En région, tous types d'équidés confondus, les transactions sont en baisse sur le marché intérieur et en hausse à l'import / export. Les importations concernent principalement les chevaux de sport et de courses. Les chevaux de trait de moins de 2 ans représentent la majorité des exportations.

Les ventes aux enchères voient les prix de vente moyens augmenter pour le galop et les chevaux de sport, et rester stables pour le trot.



Les activités équinnes

Prix de vente des équidés, en fonction de l'âge et de l'utilisation au niveau national

Utilisation prévue	Nombre de réponses	Prix moyen (€)	Prix minimum (€)	Q1 (€)	Prix médian (€)	Q3 (€)	Prix maximum (€)
Courses	426	9 925	300	3 000	7 000	12 000	105 600
Elevage	1 037	4 138	100	1 300	2 000	4 200	150 000
Sport - loisir - travail	5 841	5 899	100	2 000	3 500	6 600	150 000
Tranche d'âge	Nombre de réponses	Prix moyen (€)	Prix minimum (€)	Q1 (€)	Prix médian (€)	Q3 (€)	Prix maximum (€)
3 ans et moins	2 368	4 545	90	1 500	2 800	5 000	105 600
4 à 6 ans	1 970	7 682	90	2 500	4 500	10 000	150 000
7 à 10 ans	1 677	6 832	50	2 000	3 600	8 000	150 000
11 à 15 ans	1 273	4 229	50	1 500	2 800	5 000	150 000
16 ans et plus	675	1 365	50	500	1 000	1 800	15 000

Source : Ifce-OESC 2021-2022, d'après enquêtes

Prix de vente des équidés destinés à la compétition, en fonction de la discipline pratiquée au niveau national

Discipline	Nombre de réponses	Prix moyen (€)	Prix minimum (€)	Q1 (€)	Prix médian (€)	Q3 (€)	Prix maximum (€)
Attelage	173	3 624	100	1 100	2 500	4 200	55 000
Concours complet	1 608	6 811	150	2 500	4 500	8 500	135 000
Dressage	1 247	7 063	100	2 500	4 800	8 500	150 000
Endurance	467	3 768	100	2 000	3 000	4 500	35 000
Hunter	174	5 036	350	2 100	3 500	6 500	25 000
Saut d'obstacles	7 966	8 426	100	2 750	5 500	10 000	150 000
Autres disciplines	1 059	3 736	150	1 500	2 800	4 500	35 000

Source : Ifce-OESC 2021-2022, d'après enquêtes

Paris hippiques

Malgré une forte augmentation en 2022, les paris en région ne retrouvent pas leur niveau de 2017 (- 25 %). Sur hippodrome, ils augmentent de 73 % par rapport à 2021. Après la forte augmentation due à la crise, les paris en ligne continuent de baisser (- 9 %). En points de vente PMU, ils augmentent de 13 %.

Equitation

L'effectif de licenciés FFE est en baisse de 2 % par rapport à 2022 en région. Le nombre d'établissements équestres reste stable (+ 0,5 %).

Cette baisse concerne toutes les tranches d'âge sauf les 13-14 ans en hausse de 9 % et les plus de 21 ans en hausse de 2 %. La baisse est nettement plus marquée pour l'effectif de cavaliers juniors garçons (- 21 % pour les moins de 10 ans).

Le nombre d'épreuves de compétitions équestres organisées en région est stable toutes disciplines confondues (6 252). En revanche, le nombre de compétiteurs est en baisse (81 775 partants soit - 5 % par rapport à 2022).

Viande

Au niveau national, la baisse de la consommation de viande chevaline se poursuit (- 5 %), de même pour le nombre d'abattages (- 50 % depuis 2019).



Mathilde AILLI, CRA BFC

ZOOM

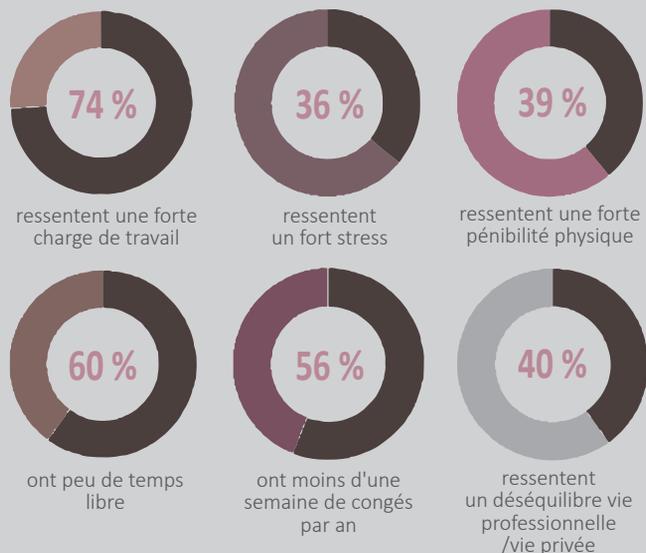
LE TRAVAIL : PÉNIBILITÉ ET ASTREINTES, QUELLES SOLUTIONS ?

Dimension primordiale de la vivabilité d'une entreprise, souvent peu pris en compte dans la filière équine, l'optimisation du travail est un élément clé de la pérennité des exploitations. D'après les travaux nationaux du Réseau Équin, pour plus d'un exploitant sur deux, le temps disponible calculé est inférieur à 500 h / an, montrant une charge de travail élevée.

Un métier « passion » exigeant en terme de travail...

Interrogés sur leurs ressentis vis-à-vis du travail, les exploitants expriment un niveau de stress élevé couplé à une pénibilité physique importante. La forte charge de travail hebdomadaire ne laisse que peu de temps pour la gestion des imprévus et encore moins pour la vie personnelle.

Ressenti de 162 exploitants interrogés sur leur temps de travail en 2020



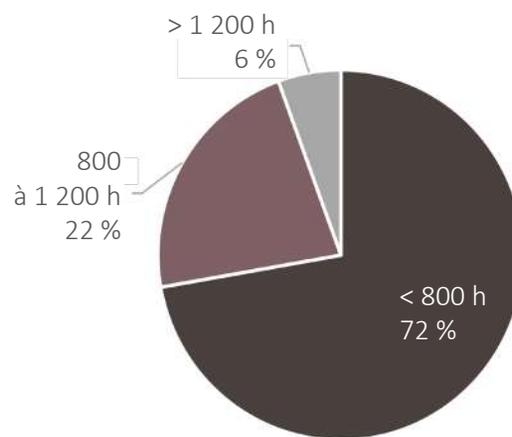
Source : Réseau équin

... lié aux spécificités des entreprises de la filière

Les exploitations équines regroupent de nombreuses activités, ce qui démultiplie les tâches en découlant. Les structures sont peu mécanisées, entraînant une pénibilité physique importante des tâches quotidiennes. La gestion de la clientèle influence fortement la charge de travail et les astreintes, ainsi que la charge mentale des exploitants. Les travaux saisonniers, tels que les foins sur la partie exploitation et les manifestations sur la partie activité équine (concours, stages, fête du cheval...), génèrent un surplus de travail à certaines périodes. Enfin, les exploitants doivent souvent gérer des cellules de travail complexes composées de salariés, de stagiaires et de bénévoles.

Les bilans « travail » réalisés par le Réseau Équin confirment ces ressentis : peu de temps disponible calculé, travail d'astreinte important, travaux de saison variables, peu de jours de congés pris par les gérants.

Temps disponible calculé par dirigeant (18 exploitations enquêtées)



Références autres filières

(Temps disponible calculé / dirigeant)



Temps d'astreinte



70 %

ont plus de 1 800 h / an / exploitant

Travail de saison, manifestations, entretien des infrastructures, soins aux animaux... qui s'ajoutent au travail d'astreinte



entre 60 et 250 jours / an

Source : Réseau équin

Les activités équines

Des pistes et solutions grâce à l'outil Déclic Travail

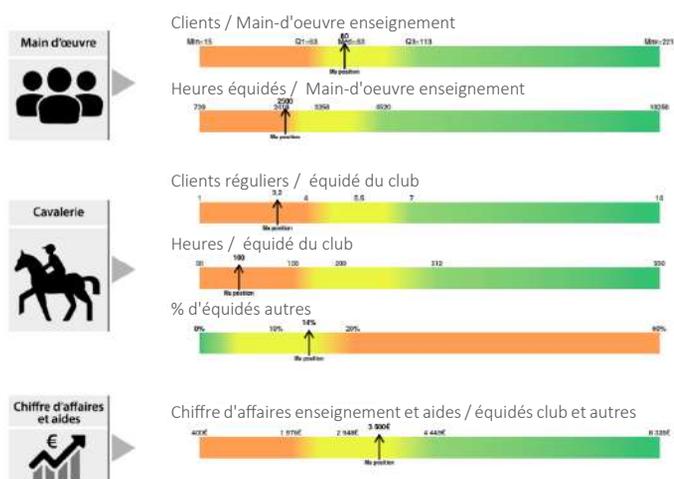
Développé par le Réseau Equin, les solutions de travail spécifiques aux entreprises équestres ont intégré la plateforme transversale de l'IDELE. Cet outil permet de réaliser un auto-diagnostic rapide de la charge de travail sur l'exploitation intégrant des souhaits d'amélioration du gérant.

Des fiches solutions sont proposées en ligne. Elles concernent le système dans sa globalité ou certains aspects du travail. Elles nécessitent des investissements financiers et de temps variables.

Des pistes sont également proposées en fonction des priorités indiquées par l'exploitant : améliorer mon organisation, me libérer du temps, diminuer ma quantité de travail, diminuer ma pénibilité physique...

Visualisez la rentabilité de votre centre équestre

Votre positionnement sur nos premiers repères



Source : Equipilote €co

2 exemples parmi les solutions proposées

S'outiller de logiciel de gestion

En regard au nombre important d'équidés et de clients à gérer dans les établissements équestres, les exploitants s'équipent d'outils de gestion pour simplifier leur travail au quotidien et ainsi diminuer leur charge mentale. Ces outils peuvent concerner la gestion de leur cavalerie (soins, transport, planning de travail), celle de la clientèle mais aussi la facturation.

Responsabiliser les collègues dans la gestion de l'entreprise

Responsabiliser, déléguer, co construire, communiquer dans l'entreprise sont des atouts pour manager son équipe. Impliquer le personnel dans la gestion de problèmes rencontrés dans le fonctionnement pour trouver des solutions ensemble est une clé pour renforcer la dynamique d'équipe. Cela demande d'aménager des moments pour échanger.

Source : Réseau équin

Une analyse économique avec l'outil Equipilote €co

L'application gratuite Equipilote €co permet aux établissements équestres de se situer par rapport aux repères nationaux du Réseau Equin. Elle donne en quelques clics des repères économiques sur l'activité de la structure. Cette analyse permet notamment de mettre en avant la possibilité d'adapter la cavalerie selon les ratios clients réguliers / équidés, ou heures / équidés, ou d'embaucher un salarié pour libérer du temps au gérant. Pour aller plus loin dans l'analyse des résultats, il est possible de contacter le référent Réseau Equin en région, à savoir Camille GUERINEAU, Chambre d'agriculture de Saône-et-Loire.



Pour accéder à l'outil **Déclic Travail** :

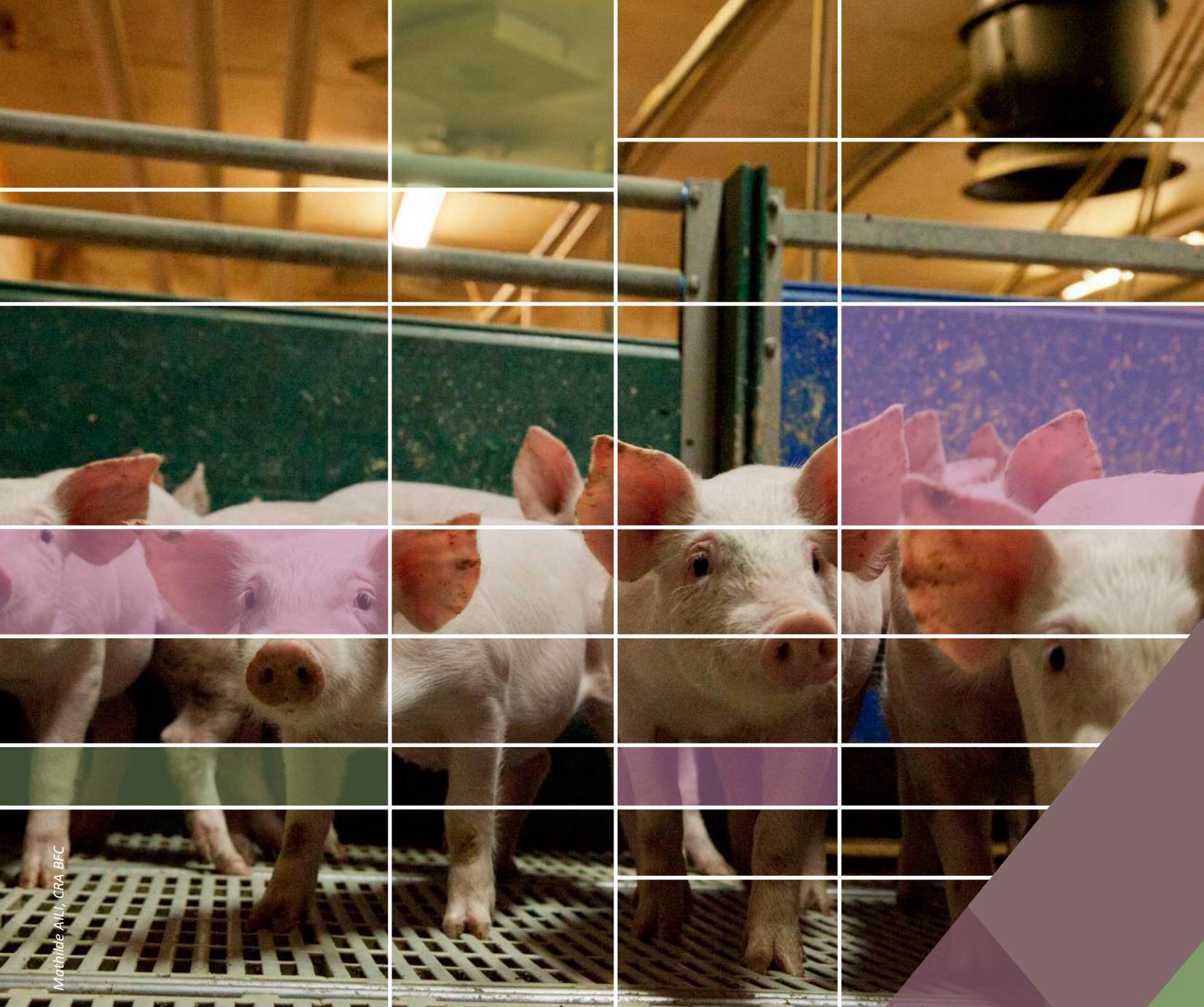


Pour accéder à l'outil **Equipilote €co** :



Pour accéder aux travaux du **réseau Equin** :





Méthilde ALL, CRA BFC

L'élevage porcin



L'élevage porcin



Une année **exceptionnelle**, marquée par des cours du porc élevés et de l'aliment en baisse

En France, en 2023, le prix moyen du porc s'établit à 2,115 €, enregistrant une hausse significative de 22,6 % par rapport à 2022. La filière porcine française traverse une période inédite marquée par les baisses conjuguées de la consommation, des importations, des exportations et de la production. Cette conjoncture impacte également l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement, entraînant des ajustements dans les secteurs de l'abattage (baisse de 4,7 % dans la zone Uniporc*) et de la transformation. Les cotations connaissent un repli, mais la baisse des coûts alimentaires, notamment grâce à une offre excédentaire de céréales sur le marché mondial, préserve la rentabilité des élevages dans une certaine mesure.

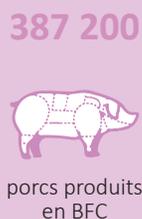
Parallèlement, la filière reste confrontée à une pression sanitaire persistante, en particulier avec le risque de propagation de la peste porcine africaine (PPA) se transmettant notamment par les déplacements humains. Cette menace demeure bien réelle, comme en témoigne la multiplication des cas en Italie, notamment dans le nord-est du pays. Elle suscite des préoccupations quant à la protection des frontières et impose une vigilance continue en matière de biosécurité renforcée dans les exploitations porcines et les transports.

** La zone Uniporc correspond à 13 régions : Bretagne, Pays de la Loire, Nouvelle-Aquitaine, Centre-Val de Loire, Hauts-de-France, Normandie, Occitanie, Grand-Est, Bourgogne-Franche-Comté, Auvergne-Rhône-Alpes, Ile-de-France, Provence-Alpes-Côte d'Azur*



.....L'élevage porcin.....

Les chiffres de la filière



Sources : Agreste, RA 2020, BDPORC, SRISE

Une production en baisse significative

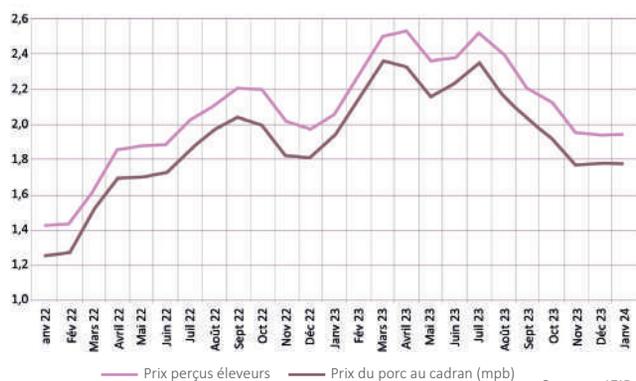
En France, les abattages reculent (- 3,9 % en volume et - 4,2 % en têtes sur 12 mois glissants). Depuis près de 2 ans, les volumes se sont dégradés, suivant le déclin du cheptel français, qui connaît un recul de 3,2 % pour les truies et de 4,1 % pour l'ensemble des porcs.

Le prix progresse entraîné par l'inflation

La baisse de la production est à l'origine de la fulgurante ascension du prix du porc qui atteint un sommet historique le 30 mars, puis une période de repli avant une deuxième hausse du prix entre juin et juillet, suivie d'une chute qui se poursuit jusqu'à fin novembre.

Cette baisse de production est à l'origine de la forte hausse du prix du porc qui a perturbé le secteur de la viande, où le commerce est encore impacté par l'inflation.

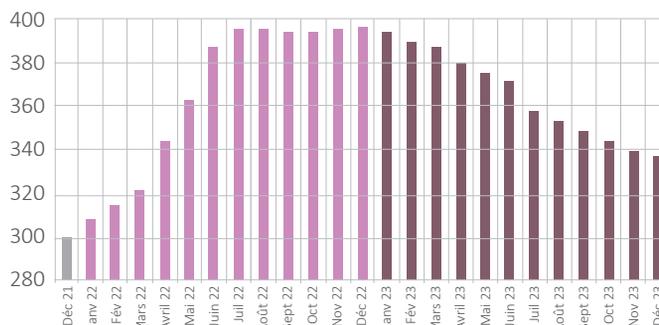
Prix du porc en France (€ / kg de carcasse)



Un prix de l'aliment en baisse

Le prix de l'aliment IFIP « porc charcutier » est en baisse (- 14,46 % en un an). En septembre 2023, les cours entament une décrue mais avec des prix fluctuants en blé comme en maïs.

Prix de l'aliment porcs à l'engraissement IFIP



Consommation de porc : baisse des achats à domicile et hors domicile

L'interprofession porcine INAPORC relève un effritement de la consommation globale de viande porcine en 2023. Elle recule de 3,5 % en volume sur un an après avoir progressé de 1,8 % en 2022. Néanmoins, elle reste la viande la plus consommée en France avec 75 % de sa production consommée sous forme de charcuterie. Les effets conjugués des baisses de consommation, d'importation et d'exportation permettent de maintenir le taux d'auto approvisionnement de la France légèrement au-dessus de 100 %.



.....L'élevage porcin.....



Élevage porcin (échantillon Cerfrance)

26 exploitations spécialisées vendant majoritairement en filière longue dont 14 naisseurs-engraisseurs et 12 engraisseurs

Chez les naisseurs-engraisseurs :

- **82** ha de SAU dont 60 ha SCOP
- **2,9** UMO dont 1,5 UTAF
- **174** truies et **2 858** porcs charcutiers vendus 199 € en moyenne (prix de vente estimé pour 2023)

Chez les engraisseurs :

- **47** ha de SAU dont 19 ha SCOP
- **1,63** UMO dont 1,3 UTAF
- **2 981** porcs charcutiers vendus 200 € en moyenne (prix de vente estimé pour 2023)



Louise BARILLEC, les Créations de l'étoile

2023 marquée par une érosion des produits...

L'année 2023 est marquée par une série d'événements contrastés dans le secteur de la filière porcine en Bourgogne-Franche-Comté. Les abattages connaissent une baisse notable de 4,1 % par rapport à l'année précédente, reflétant une tendance nationale de recul de la consommation porcine, qui s'est établie à - 3,5 %.

Cependant, malgré un contexte moins favorable, la valorisation des porcs charcutiers évolue à la hausse. Grâce à un prix au kilo supérieur et un poids moyen des carcasses plus élevé, le prix moyen par porc augmente de 19 €, atteignant ainsi la barre des 200 €, contre 181 € en 2022. Cette augmentation, bien que prometteuse, n'est cependant pas suffisante pour compenser les autres facteurs contextuels.

En dépit de cette valorisation accrue, les éleveurs de la région constatent un recul du produit d'environ 2,97 % en moyenne par exploitation pour l'année 2023.

Le non-renouvellement de l'aide alimentation et l'érosion de vente des céréales participent à éroder le produit global des exploitations porcines en 2023.

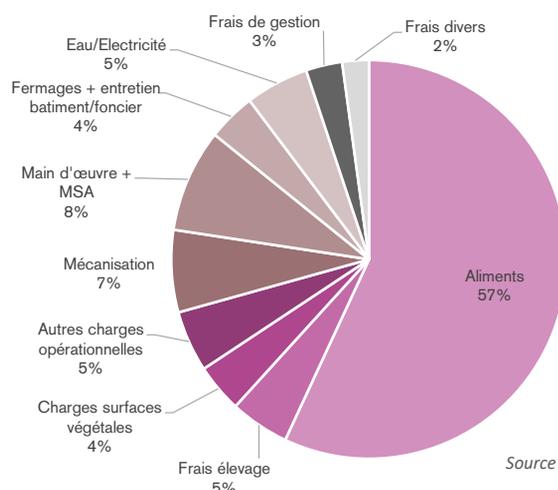
... et une nouvelle fluctuation des charges

L'année 2023 est marquée par des dynamiques contrastées dans l'évolution des charges de la filière porcine en Bourgogne-Franche-Comté. S'agissant des charges opérationnelles, une baisse de 10,4 % est observée.

Les charges d'alimentation demeurent prépondérantes, représentant 56 % des charges d'exploitation. Bien que les coûts de l'alimentation diminuent en 2023, avec une baisse de 14 % du prix à la tonne, ils restent un facteur majeur influençant la rentabilité des exploitations porcines. Dans le même temps, les charges liées aux surfaces végétales subissent une hausse de 24 %, mais leur impact reste moindre sur le volume des charges (environ 3 %).

Parallèlement, les charges de structure enregistrent une nouvelle augmentation en 2023, avec une hausse de 8 %. Cette augmentation est principalement attribuée aux coûts de l'énergie et aux frais de mécanisation. Sensibles aux fluctuations des événements géopolitiques actuels, ils entraînent une hausse des coûts des matières premières.

Répartition des charges sur l'échantillon



Source : Cerfrance

.....L'élevage porcin.....

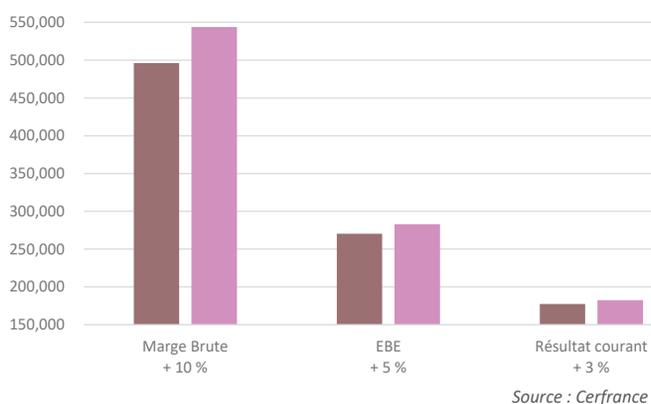
Des résultats économiques subissant le contre-coup des aides de 2022

Entre 2022 et 2023, les critères technico-économiques des exploitations porcines subissent des évolutions en liens avec les facteurs conjoncturels : l'amélioration de la marge brute, liée à la baisse des prix de l'alimentation, impacte favorablement l'EBE et le résultat courant moyen.



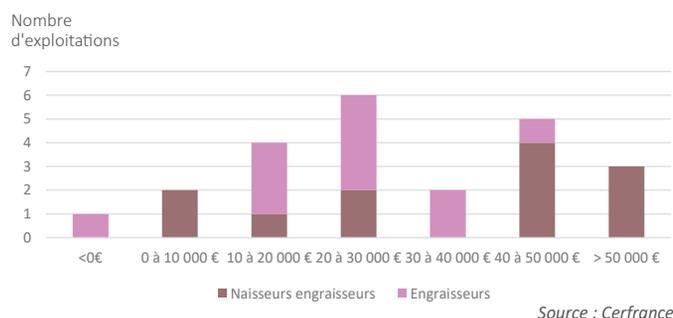
France AgriTwittos

Évolution des résultats technico-économiques



Des résultats par UTAF mieux répartis

Évolution des résultats technico-économiques



Louise BARILLEC, les Créations de l'étoile

ZOOM

FIDÉLISER LES SALARIÉS EN RÉDUISANT LA PÉNIBILITÉ DES TÂCHES

Dans l'élevage porcin, fidéliser la main-d'œuvre est un enjeu crucial. Les conditions de travail difficiles entraînent souvent un taux de rotation élevé des salariés. Pour inverser cette tendance, les éleveurs optent de plus en plus pour des stratégies d'investissement et de réorganisation.

L'acquisition de technologies comme les robots de lavage ou les bras d'Hercule sont des pistes pour soulager l'astreinte. En effet, ces outils automatisés allègent les tâches physiques et répétitives, libérant du temps pour des activités à plus forte valeur ajoutée. En investissant dans ces équipements, les éleveurs améliorent les conditions de travail, augmentant la satisfaction et l'engagement du personnel.

Cet allègement des tâches profite à l'efficacité opérationnelle. Libérés d'opérations chronophages, les travailleurs peuvent se concentrer sur des activités stratégiques telles que le suivi sanitaire des animaux ou l'optimisation des processus de production. Cette valorisation des compétences motive les employés et renforce leur attachement à l'entreprise.

La réorganisation des plannings d'astreinte est une autre stratégie efficace. Des horaires plus flexibles et des rotations équitables réduisent le stress et favorisent l'équilibre entre vie professionnelle et personnelle. Cette approche améliore le bien-être des travailleurs et favorise leur fidélisation à long terme.

La fidélisation du personnel dans les élevages porcins passe par des investissements avisés et une réorganisation intelligente. En soulageant la pénibilité des tâches grâce à des technologies innovantes et en offrant des conditions de travail plus flexibles, les éleveurs peuvent retenir leurs employés tout en améliorant leur productivité et leur compétitivité.



Le marché aux idées : faites le plein d'idées terrain

Réduire la pénibilité du lavage en porcherie avec un robot





France AgriTwitter

L' aviculture



L'aviculture



Reprise de l'offre après deux ans d'influenza aviaire

L'année 2023 marque la reprise de la production de volailles en France après la crise d'influenza aviaire. La campagne de vaccination permet une reprise de la production de + 2 % en 2023 par rapport à 2022 : 402 élevages ont été concernés par la vaccination sur la saison 2022-2023. Toutefois son coût est à prendre en compte dans les charges de production pour les éleveurs. En région Bourgogne-Franche-Comté, 31 élevages ont été vaccinés, répartis dans 3 départements (Doubs, Côte-d'Or et Saône-et-Loire).

Malgré la hausse de la production, la filière avicole reste confrontée à l'importation massive de viande de volaille à bas coût, en augmentation de 3,2 % sur un an. En 2023, la moitié des poulets consommés en France provient de l'étranger. La croissance des importations est à mettre en lien avec l'augmentation de la part de la restauration hors domicile dans la consommation globale des volailles. Les pièces découpées, cuisses, filets, représentent la majorité des volumes importés. Ces produits sont souvent valorisés en restauration hors domicile et au travers de produits transformés dans l'industrie agroalimentaire.



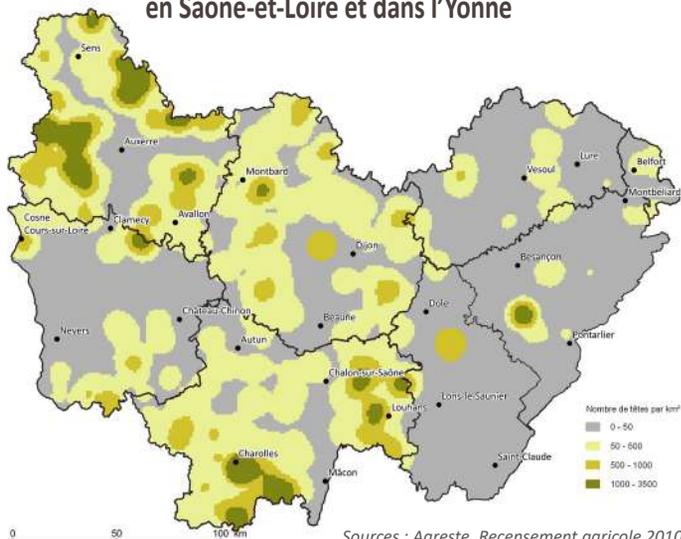
L'aviiculture

Les chiffres de la filière

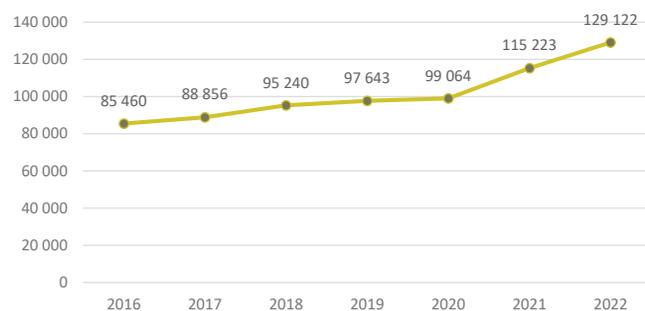


Sources : RA 2020 / Srise / Draaf Bourgogne-Franche-Comté / Comptes provisoires de l'agriculture 2023 / Cerfrance

Les élevages de volailles localisés en Saône-et-Loire et dans l'Yonne



Abattages de volailles en tec en Bourgogne Franche-Comté de 2016 à 2022



Source : Agreste – enquête auprès des abattoirs 2022

Bonne dynamique des abattages en Bourgogne-Franche-Comté

En 2023, les mises en place de poulets sont en hausse de 4 % au niveau national. En cumul sur les 10 premiers mois de 2023, les abattages ont augmenté de 1,7 %. Toutefois, on observe une reprise de la reproduction inégale selon les espèces : + 16 % pour les canards (maigres et gras), + 10 % pour les canards à rôti, + 1 % pour le poulet, - 5 % pour les pintades et - 2 % pour les dindes.

Les abattages de volailles en Bourgogne-Franche-Comté continuent leur progression (+ 12 % en 2022 par rapport à 2021).



Chambres d'agriculture

Forte progression des importations au niveau national

En 2023, la balance commerciale française des volailles est en déficit tant en volume (- 448 000 tec) qu'en valeur (- 1,23 milliard d'euros).

Les importations de volailles enregistrent une augmentation de 3,2 % en volume pendant que les exportations diminuent de 8,4 %.

Un besoin de consommation non couvert par la production

La France maintient sa place de championne européenne de la consommation de volailles acquise en 2021, devant l'Allemagne et l'Espagne. Au premier semestre de l'année 2023, la consommation de volailles en France augmente de 1,4 %. Cela est essentiellement dû à la consommation de poulets où l'on note une progression de 4,2 %.

En 2023, la filière volaille est la seule filière qui enregistre une croissance de sa consommation (+ 3,6 %).



L'aviiculture (échantillon Cerfrance)

61 exploitations spécialisées en volailles de chair

12 ha de SAU

1,8 UMO dont 1,2 UTAF

Spécialisation très poussée : en moyenne,

92 % du produit des activités sont issus de la production de volailles de chair

19 300 € de résultat courant / UTAF en 2023

Cet échantillon regroupe des productions en labels et en industriels et parfois aussi avec de la vente directe. La conjoncture économique de chaque production est marquée par des trajectoires différentes.



France AgriTweets

Les coûts finissent par se stabiliser

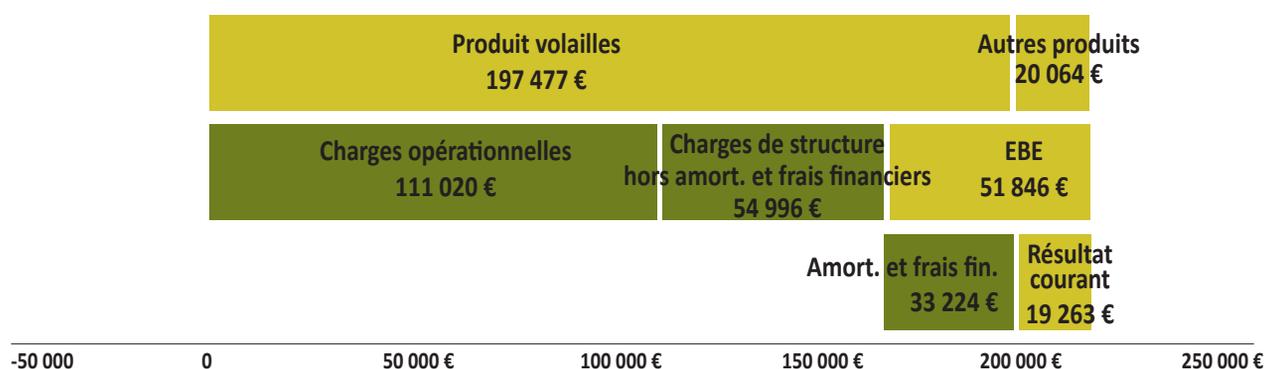
Depuis le début de la guerre en Ukraine, la filière subit de plein fouet l'effet de la croissance exponentielle des coûts des aliments et de l'énergie. L'ITAVI mesure des hausses de 80 % de l'aliment entre 2020 et 2022. Une inquiétude légitime agite les producteurs. Sur les élevages, nous constatons globalement une stabilisation du revenu. Une fois de plus, l'intégration de la filière joue son rôle d'amortisseur de crise. Sur 2023, il apparaît en fin d'année une détente des coûts notamment de l'aliment (- 16 % par rapport à 2022 selon l'ITAVI). Le coût de l'énergie accélère le pas sur l'année 2023, les hausses étaient encore modestes en 2022.

Les prix de reprise se maintiennent

Après une croissance importante des prix en 2022 de 15 %, celle de 2023 est plus mesurée (4 %). Cependant, ce critère devient moins significatif puisqu'en label, la chute de l'activité engendre des bandes et des vides plus longs. Des difficultés techniques sont rencontrées sur certains lots à cause de souches de poussins moins performantes, la grippe aviaire ayant affecté les couvoirs. En standard, la production de canards s'est développée au détriment des poulets, la Bourgogne n'ayant pas été impactée par la grippe aviaire comme l'ouest de la France.

Finalement, le revenu par UTAF est de 19 600 € / an, soit l'équivalent d'un smic par mois. La rentabilité du capital est modeste.

Construction du résultat courant en 2023



Source : Cerfrance



France AgriTweets

La rentabilité s'érode

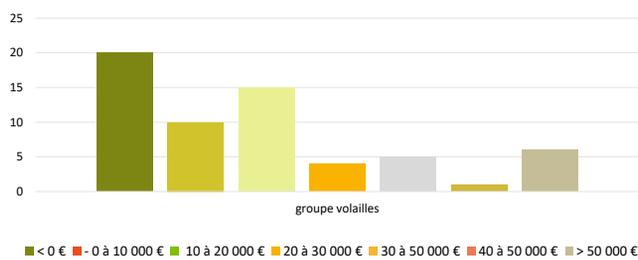
Le ratio EBE / produits devient très inférieur à 30 %. C'est insuffisant pour faire face correctement aux engagements financiers et vivre de son métier, d'où une trésorerie en berne.

	2022
EBE / produits	23 %
EBE	50 000 €
Annuités	- 29 000 €
Prélèvements privés	- 30 000 €
Solde de trésorerie	- 9 000 €

Source : Cerfrance

Des revenus très hétérogènes

Nombre d'exploitations par classe de résultat courant / UTAF



Source : Cerfrance

Pour cette année, si le résultat courant moyen / UTAF est de 19 600 €, les résultats restent très hétérogènes. Un tiers des exploitations a un résultat courant négatif. L'impact de la hausse des charges se fait réellement sentir lors de l'étude des écarts de revenus.

Des situations financières peu résilientes

En lien avec la faible rentabilité, un quart des exploitations connaît un risque financier élevé ou très élevé. Le point de faiblesse est l'hyperspécialisation de ces entreprises qui ne peuvent compter sur d'autres productions pour absorber les aléas économiques.

Quel avenir pour ces productions ?

La consommation de volailles est de plus en plus plébiscitée par les consommateurs de viande, au détriment du bœuf notamment. Avec l'inflation des charges d'alimentation, les consommateurs se tournent vers des volailles de type industriel, moins chères en magasin. Cette désaffection pour le bio, pour les labels et plus généralement pour les signes de qualité, génère des conséquences importantes pour ces filières. Les filières doivent anticiper des évolutions dans les gammes de produits pour que l'élevage reste rentable.

Évolution du résultat courant / UTAF (€ constant) (groupe spécialisés volailles)



Source : Cerfrance



France AgriTweets

ZOOM

DÉLÉGUER LE NETTOYAGE DU POULAILLER
POUR GAGNER DU TEMPS

Thierry COMTE
GAEC Comte Noé
Saint Martin de Sallency (71)

En 2019, nous avons investi dans un poulailler de poules pondeuses avec mon épouse. Nous avons déjà 2 poulaillers labels. Le nettoyage d'un poulailler label, ça va assez vite, en une demi-journée on y arrive. Mais on nous annonçait 300 heures de nettoyage à chaque vide sanitaire pour notre nouveau projet. Nous ne disposons pas de la main d'œuvre disponible pour ce travail. Nous aurions pu embaucher nous-même des salariés, mais ici, on ne trouverait personne pour passer le karcher pendant une semaine. Nous avons donc fait appel à une entreprise alsacienne -spécialisée dans le ramassage des volailles et le nettoyage des bâtiments - qui emploie des salariés venus d'autres pays européens. L'intérêt de recourir à cette entreprise, c'est qu'elle vient avec une équipe de 6 personnes qui travaillent en deux fois 12 heures en roulement. En à peine une semaine, tout est fait. Grâce à la rapidité d'exécution, nous gagnons du temps sur le vide sanitaire. Il faut juste rester vigilant pour que le travail soit bien fait, je consacre donc un peu de temps de supervision lors de l'exécution des tâches. La main d'œuvre peut également être remplacée par des automates : j'ai eu une démonstration d'un robot nettoyeur. C'est efficace, économiquement on pourrait l'acheter à plusieurs mais il y aurait quand même du temps à passer au karcher car le robot ne peut pas intervenir partout dans de bonnes conditions.



Armelle Puybasset, Réussir



Chambre d'agriculture de l'Yonne





Inès MAHÉ, CRAIBFC

Le maraîchage



Le maraîchage



Une production satisfaisante avec un automne sous tension

Les producteurs de légumes sont globalement satisfaits des récoltes de 2023, notamment des cultures de printemps et d'été.

Malgré un été chaud et précoce, les épisodes pluvieux permettent de mieux gérer les fortes températures qu'en 2022.

Depuis plusieurs années, la saison estivale s'allonge avec les mois de juin, septembre et octobre 2023 exceptionnellement chauds. La période de récolte des cultures d'été étant plus étendue, l'implantation des cultures d'automne se complexifie. Au-delà des conséquences sur les productions, la charge de travail et la charge mentale s'intensifient pour le producteur.

La fin d'année se caractérise par une forte pluviométrie, qui permet à l'année 2023 d'atteindre les seuils habituels. Cependant, ces précipitations compliquent, et parfois rendent même impossible le travail de certaines parcelles et l'implantation des cultures. Le déficit d'ensoleillement qui en découle provoque en fin d'année un mauvais développement des cultures d'hiver et quelques difficultés sur la phase de conservation des légumes.



Le maraîchage

Les chiffres de la filière



Sources : RA 2020 / Cerfrance

Des exploitations principalement individuelles

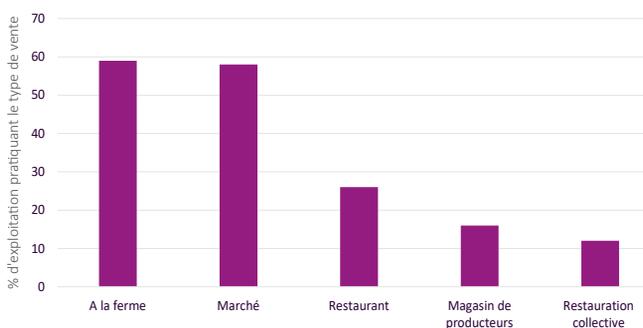
D'après les données du recensement agricole de 2020, la plupart des exploitations maraîchères de la région sont gérées par un unique chef d'exploitation ; la moyenne se situe autour d'1,2 chef d'exploitation par entreprise.

Même si le recours à la main-d'œuvre extérieure n'est pas généralisé sur les exploitations, 23 % emploient des salariés permanents et 37 % des saisonniers. Cette dernière permet de faire face aux pics de travail de la belle saison, malgré les difficultés croissantes de recrutement que rencontrent les producteurs qui souhaitent embaucher.

Un temps de commercialisation qui n'est pas à négliger

Les exploitations maraîchères de la région pratiquent très largement la vente en circuits courts (93 %) avec en tête, la vente à la ferme et sur les marchés.

Commercialisation des légumes en circuits courts



Sources : Recensement agricole 2020

Cette vente directe permet certes de garder la valeur ajoutée sur l'exploitation, mais elle nécessite également un temps de travail important. Si l'on inclut le temps de préparation des légumes (lavage, préparation des commandes entre autres), la commercialisation représente 25 % du temps de travail total sur l'exploitation. Ce temps consacré à la vente est autant de temps que l'exploitant ou les salariés ne passent pas à produire les légumes. Par ailleurs, il est souvent sous-estimé, ce qui peut conduire à des charges de travail impossibles à tenir sur du long terme, et donc des cessations d'activité dans certains cas.

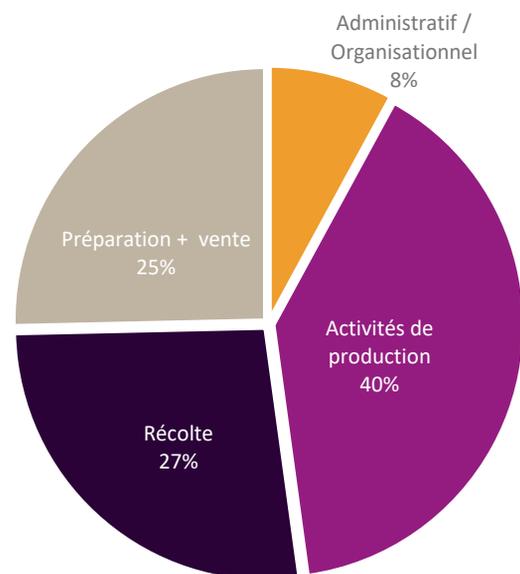


Agathe CHEVALIER, CRABFC

Temps de travail

Un chef d'exploitation travaille en moyenne 2 150 h par an, ce qui représente 1,3 ETP. Si on rapporte le temps de travail à la surface cultivée, il faut en moyenne 3 230 h toute main d'œuvre confondue pour cultiver un hectare de maraîchage, dont 2 300 h de chefs d'exploitation.

Répartition du temps de travail



Source : réseau des Chambres d'agriculture de BFC



Maraîchage (échantillon Cerfrance)

26 exploitations, dont 15 en société

Maraîchage avec valorisation circuits courts et imposition au régime réel

5,4 ha de SAU dont 4,6 ha de légumes (soit 64 % de la SAU)

3,2 UMO dont 1,4 UTAF

29 800 € de résultat courant / UTAF en 2023



Clémence GUILLAUMET, CA58

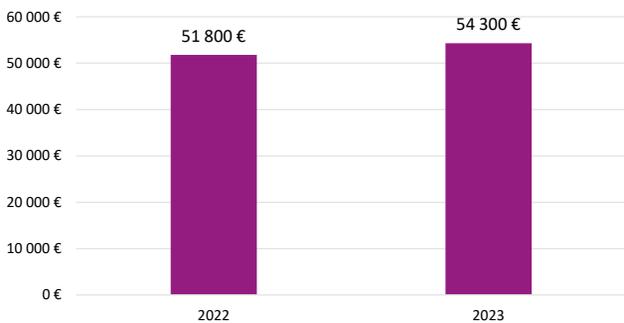
Le contexte inflationniste permet une meilleure valorisation des légumes

Les belles récoltes printanières et estivales de cette année permettent aux maraîchers d'augmenter leur chiffre d'affaires. Ainsi, le produit maraîchage s'élève à 54 300 € par hectare de légumes, en légère hausse par rapport à 2022. Cette hausse du chiffre d'affaires suit une tendance nationale pour la filière maraîchage. Elle s'explique notamment par la hausse des prix des légumes vendus couplée à une légère hausse des volumes produits. Selon l'Observatoire des prix des fruits et légumes publié en juin 2023 par l'association des Familles Rurales, le prix des légumes vendus au consommateur final a augmenté de 17 % entre juin 2022 et juin 2023.

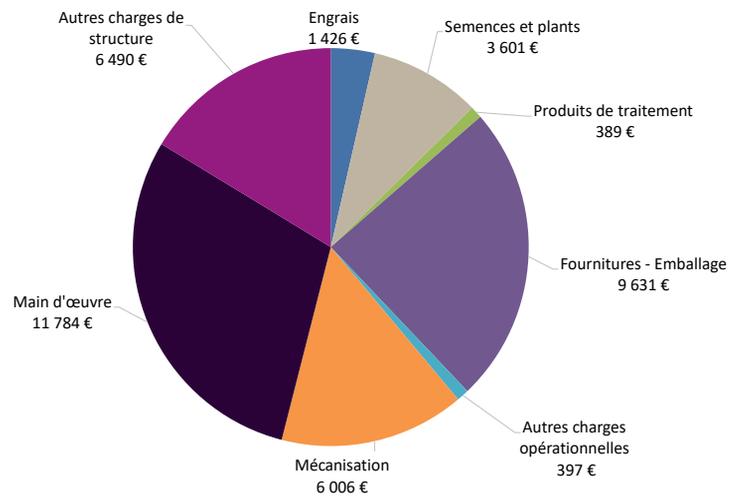
Une augmentation des charges qui s'inscrit dans la durée

Les charges courantes des exploitations maraîchères connaissent la même tendance à la hausse. En 2023, le total des charges courantes à l'hectare s'élève à environ 39 700 €. Trois postes en particulier expliquent cette hausse : la main d'œuvre, les fournitures et emballages, et les frais généraux de l'exploitation, soit les postes les plus importants pour les exploitations maraîchères. Ces postes connaissant la hausse la plus forte, les répercussions sur les résultats économiques des exploitations sont importantes.

Produits légumes / ha de surface en légumes



Charges en petits consommables et en main d'œuvre élevées (€ / ha)



Ferme de Jointout

Le maraîchage

Des résultats économiques en demi-teinte malgré leur amélioration

La rentabilité économique des exploitations maraîchères de Bourgogne-Franche-Comté s'inscrit dans la tendance à la hausse engagée depuis 2022. Le ratio EBE / produit brut monte à 24 % cette année, soit + 5,5 points par rapport à 2021. Toutefois, les maraîchers sont encore loin de retrouver les niveaux de rentabilité enregistrés en 2020 lors de la crise COVID-19 et l'engouement pour les circuits courts. Malgré sa hausse notable, le niveau de rentabilité économique reste donc en-deçà des 30 % jugés satisfaisants.

EBE / produit brut

	2020 (définitif)	2021 (définitif)	2022 (corrigé)	2023 (estimé)
EBE / produit brut	31 %	18 %	22 %	24 %

Source : Cerfrance

Avec l'augmentation de l'EBE, le résultat courant progresse également, les amortissements et frais financiers restant globalement stables sur l'année 2023. Ainsi, le résultat courant / UTAF atteint 30 800 € cette année, soit 8 % de plus qu'en 2022.

Résultat courant / UTAF

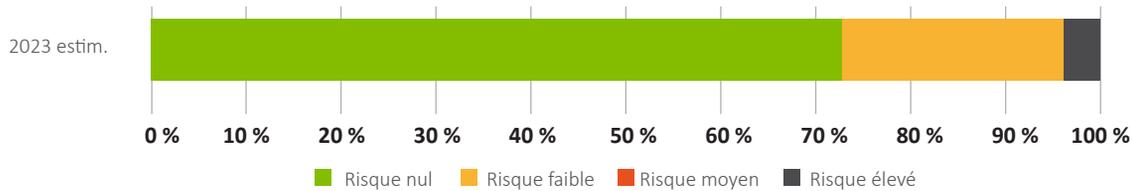


Source : Cerfrance

Une santé financière enviable à quelques exceptions près

La situation financière des exploitations maraîchères de Bourgogne-Franche-Comté est satisfaisante. Au sein de l'échantillon Cerfrance, 95 % des exploitations sont classées en risque nul ou faible. Environ 5 % des exploitations présentent un risque financier élevé. C'est le cas des exploitations ayant investi massivement pour proposer un magasin de vente directe sur l'exploitation. Ces magasins peuvent alors faire peser un risque important sur les exploitations lorsqu'elles affrontent des difficultés comme l'augmentation des coûts d'énergie et de main-d'œuvre.

Situation financière des exploitations maraîchères de Bourgogne-Franche-Comté



Source : Cerfrance

Voir page 98 "Méthodologie Cerfrance de calcul de la santé financière des exploitations agricoles"



Emilie GRAS, CIA2590

ZOOM

S'ASSOCIER POUR PRODUIRE PLUS SEREINEMENT

Comme nous l'avons vu précédemment, le métier de maraîcher est particulièrement multitâche. Il faut notamment :

- Être techniquement performant pour produire des légumes,
- Trouver les débouchés et savoir vendre,
- Suivre la rentabilité des productions et de l'exploitation.

Ces différentes activités nécessitent des compétences spécifiques. Les trois-quarts des fermes maraîchères de la région étant des exploitations individuelles, c'est le chef d'exploitation qui doit alors acquérir toutes ces compétences pour maîtriser l'ensemble des activités de production, vente, suivi administratif et stratégique. Même s'il peut déléguer certaines tâches à ses salariés, il reste le seul responsable de l'entreprise.

L'association sur une exploitation peut permettre aux associés de se spécialiser dans certaines activités. Cette répartition des activités diminue la charge mentale de chaque chef d'exploitation. Il est également plus facile de se dégager du temps pour se former et se perfectionner. La spécialisation dans un domaine n'empêche pas la polyvalence de chacun sur l'exploitation.

Dans un GAEC de 2 associés par exemple, l'un peut être responsable des aspects techniques, comme la surveillance des cultures et le pilotage de l'irrigation tandis que l'autre peut s'orienter sur la partie commercialisation, dans le choix des débouchés, la relation client etc.

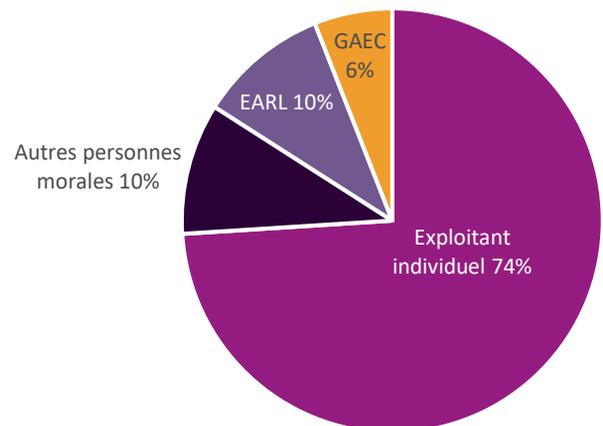


Inès MAHÉ, CRABFC



Inès MAHÉ, CRABFC

Statut juridique



Source : Recensement agricole 2020



Ferme de Jointout, 71



Chambre d'agriculture de l'Yonne

L'agriculture biologique



L'agriculture biologique



Poursuite du repli de la consommation

Pour la 3^{ème} année consécutive, les ventes de produits biologiques diminuent en valeur de 2,7 %, toutefois moins vite qu'en 2022 (- 4,6 %). Cependant, les prix des produits alimentaires biologiques sont en hausse significative et la baisse modérée du chiffre d'affaires masque une baisse en volume comprise entre 6 et 10 % ⁽¹⁾.

La baisse des ventes en volume oblige les opérateurs à déclasser ou à exporter, lorsque cela est possible, notamment vers l'Allemagne. Les potentielles déconversions concernent en priorité les céréaliers attirés par le marché bio quelques années plus tôt, lorsque les prix des céréales conventionnelles étaient particulièrement bas.

Risque pour les entreprises

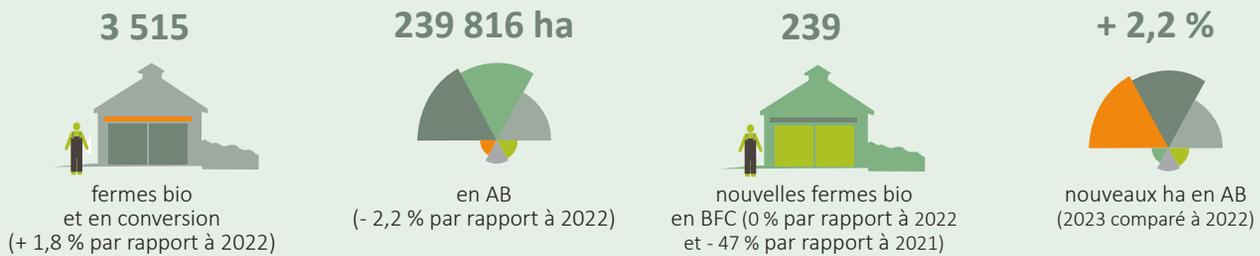
Les producteurs souffrent d'une pression sur les prix générée par un excédent d'offre et une hausse de leurs charges liée à l'inflation. Le coût du déclassement d'une partie des produits ne peut être que partiellement supporté par les collecteurs. Ces derniers, lorsqu'ils sont spécialisés sur la gamme biologique, épuisent leurs réserves et deviennent vulnérables. Les difficultés financières ont d'abord touché les artisans et commencent à concerner les PME.

⁽¹⁾ Chiffres Agence Bio



L'agriculture biologique

Les chiffres de la filière



Sources : ORAB 2023, données 2023

Net ralentissement des conversions

En France, les surfaces en conversion baissent d'environ 20 %. En Bourgogne-Franche-Comté, la tendance est encore plus forte avec une baisse des surfaces en conversion de près de 30 %. Ainsi, et à cause d'un nombre important de déconversions, les surfaces engagées en bio ne progressent plus. La bio représente toujours environ 10 % des surfaces agricoles.

Des déconversions nombreuses

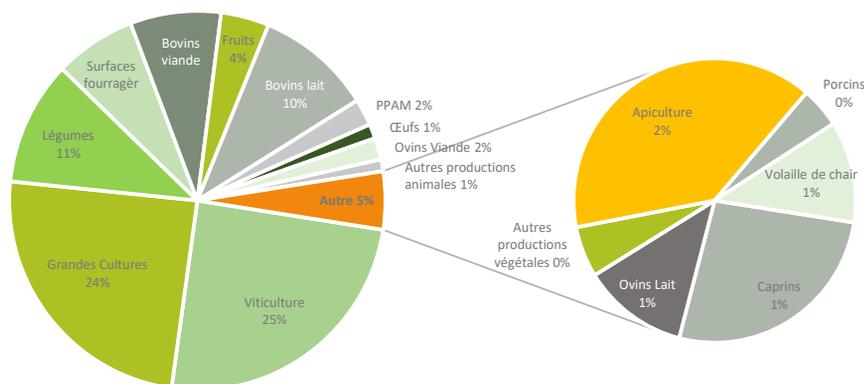
Parmi les 202 arrêts d'activité en production biologique, la part des déconversions est grandissante. La tendance entamée en 2022 se poursuit donc en 2023 (156 en 2023 contre 172 en 2022). Les déconversions concernent d'abord les grandes cultures, presque aussi nombreuses : 27 en 2023 contre 29 en 2022. Les

fermes laitières, si elles avaient résisté en 2022 (11 déconversions seulement), se sont particulièrement déconverties en 2023 (21).

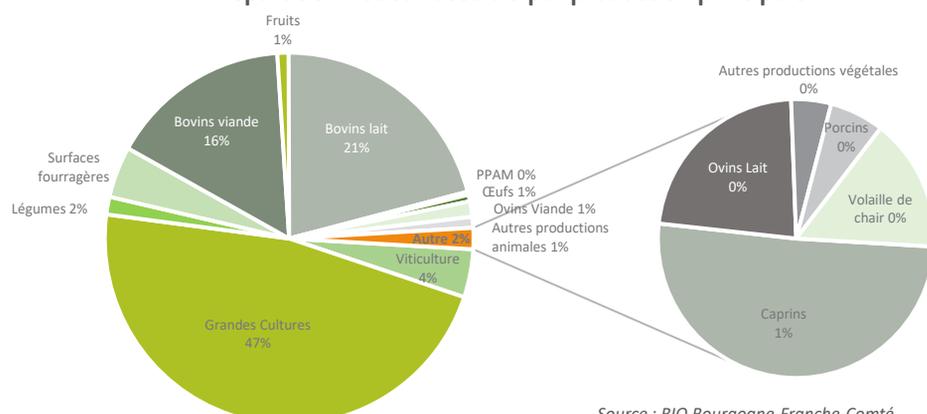
Endiguer la baisse de la consommation par une vraie communication

La baisse de la consommation (- 8 % en volume au niveau national) s'explique par un repli des consommateurs vers les produits les moins chers, suite à l'inflation, et par un déficit de communication ces dernières années. L'appréciation insuffisante des garanties apportées par le label AB renforce la mise en concurrence des produits biologiques avec les nombreux produits labellisés, ou identifiés comme locaux portant tous une promesse environnementale (à l'exemple des marques « sans résidus de pesticides »).

Répartition des fermes bio par production principale



Répartition des surfaces bio par production principale



Source : BIO Bourgogne-Franche-Comté

Bovins lait de plaine

La hausse du prix du lait soutenue par celui du conventionnel

Le prix du lait bio est en légère hausse, soutenu par la hausse du prix en conventionnel. Cette hausse permet de faire face au coût alimentaire encore élevé, et donc, de maintenir l'EBE.

La campagne 2023 est marquée par un printemps particulièrement humide, et un volume de production satisfaisant, mais avec des difficultés de récolte.

L'échantillon Cerfrance compte 65 exploitations avec une SAU moyenne de 160 ha incluant 126 ha de surfaces fourragères. Les exploitations produisent en moyenne 396 000 litres de lait, avec 74 vaches laitières et 2,37 unités de main d'œuvre. Le résultat courant s'établit à 30 400 € / UTAF.

Grandes cultures

Des rendements en hausse qui amortissent le retournement du marché

Les rendements sont relativement bons pour l'ensemble des cultures. La campagne 2023 est marquée par une forte pluviométrie printanière, puis par une période de sécheresse estivale qui pénalise les terres séchantes. Seul le marché des lentilles, pois et féveroles se maintient à peu près - contrairement à ceux des céréales principales et du tournesol en chute - dans un marché avec des niveaux de prix comparables à ceux de 2005.

L'échantillon Cerfrance comporte 50 exploitations. La SAU moyenne est de 199 ha. Le résultat moyen courant 2023 s'établit à 27 000 € soit 23 000 € / UTAF.

Rentabilité comparée AB - conventionnel en bovins lait



Rentabilité comparée AB - conventionnel en grandes cultures



FIBL

Bovins viande

La hausse des prix de la viande bio se poursuit, toujours poussée par celle du conventionnel

Le début d'année 2023 est encore marqué par une hausse des cours de la viande conventionnelle, ce qui fait évoluer également ceux du bio. Les prix de vente sont donc élevés mais la valorisation des animaux en filière bio reste toujours difficile avec peu ou pas de valorisation supplémentaire pour les élevages bio.

La forte pluviométrie printanière permet aux éleveurs de reconstituer leurs stocks de fourrages, même si les récoltes sont plus difficiles.

L'échantillon Cerfrance comporte 31 exploitations pour une SAU moyenne de 160 ha dont 143 ha de SFP et 80 vaches allaitantes. Le résultat courant atteint 20 400 € / UTAF.



Frédérique MARCEAU, CA58

Rentabilité comparée AB - conventionnel en bovins viande



Chambres d'agriculture

ZOOM

LA SURVEILLANCE EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Les agriculteurs ayant fait le choix de travailler en AB ont des pratiques agricoles différentes de leurs collègues en conventionnel. Le système de leur ferme est réfléchi autrement, et quelles que soient les productions, les producteurs bio doivent effectuer un travail de **surveillance** plus important qu'en agriculture conventionnelle. En effet, la conduite en AB implique de travailler en **préventif**.

Travailler en préventif

L'agriculture biologique interdit l'utilisation de produits phytopharmaceutiques de synthèse et limite les autres produits de synthèse. Cela implique un plus grand sens de l'observation et rend le travail plus technique et potentiellement plus intéressant sur ce volet : "*quand il faut y aller, il faut y aller, ça ne sera pas rattrapé par un traitement*". Cette anticipation-surveillance est valable tant pour l'élevage et la conduite de prairies que pour les productions végétales de rente.

Vigilance

Les agriculteurs en AB doivent également être particulièrement vigilants sur un certain nombre de points afin de limiter les déclassements de leurs productions. C'est le cas notamment lors de l'achat de produits sur la ferme, du traitement de parcelles voisines (risques de contamination), mais aussi lors du stockage et du départ de la production où il faut veiller à ce que les espaces restent propres.

Solutions

Afin d'assurer cette surveillance et cette compétence en AB, plusieurs solutions peuvent être envisagées :

- L'embauche de salariés (au regard de la rentabilité et performance économique de l'exploitation) ;
- Le recours à la technologie ;
- Le travail avec une approche système d'exploitation avec plus de techniques "intégrées", acquises par la formation, l'expérience, avec les conseillers ou dans les groupes d'agriculteurs.



Humanité





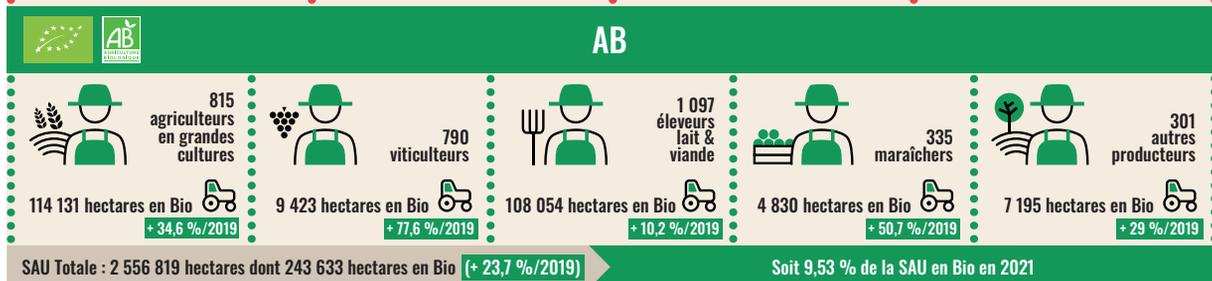
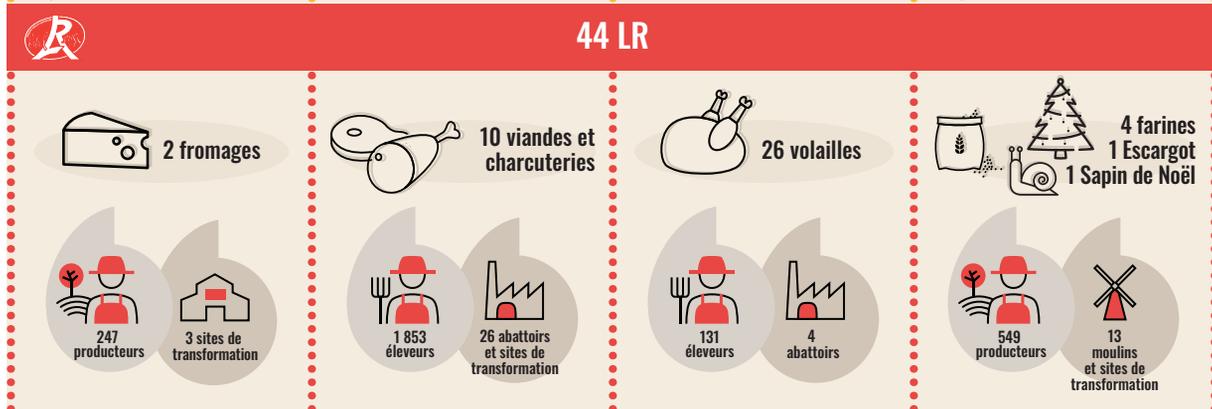
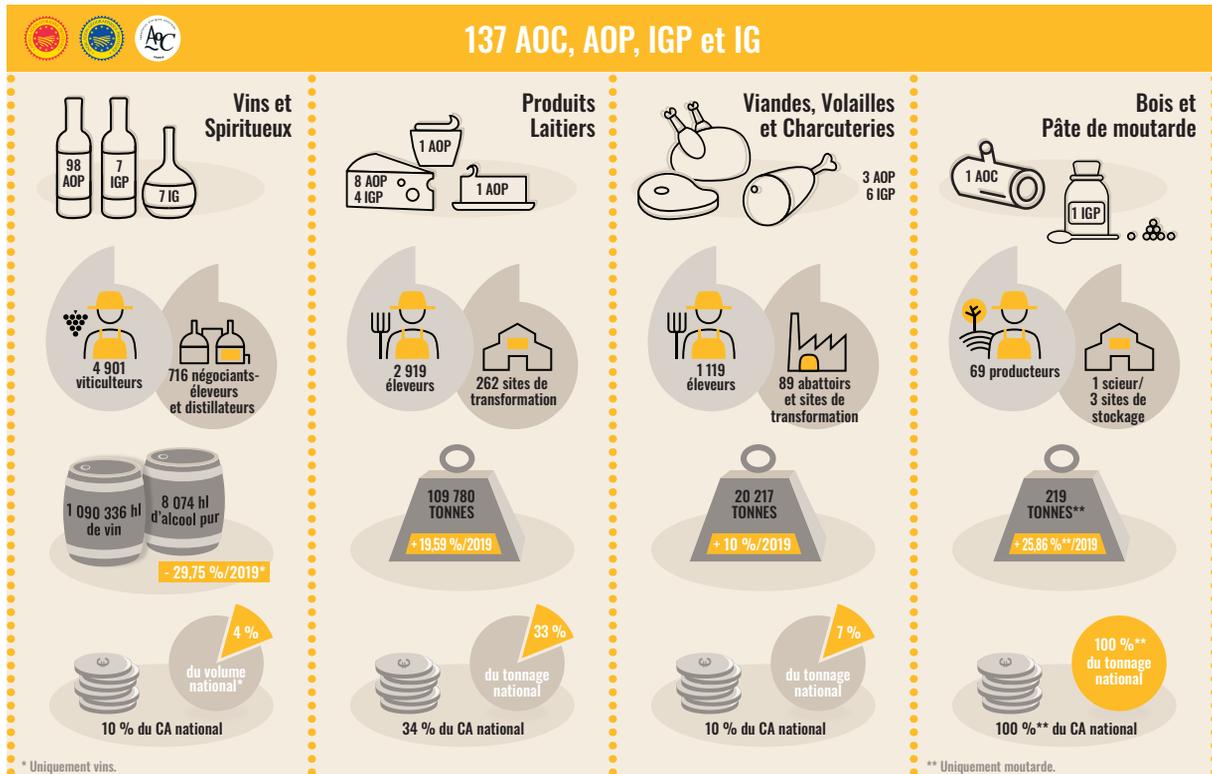
Fromagerie GAUGRY

Les Signes Officiels d'identification de la Qualité et de l'Origine



Les Signes Officiels d'Identification de la Qualité et de l'Origine

LES PRODUITS SOUS SIGNES DE LA QUALITÉ ET DE L'ORIGINE EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ Chiffres clés 2021





Chambre d'agriculture de l'Yonne

La mécanisation



La mécanisation



La CUMA pour réduire la charge de travail et maîtriser les coûts !

En 2023, la réalisation d'un diagnostic de mécanisation pour 4 exploitations en système AB avec différentes intensités d'investissement collectif en matériel montre que la coopération entre agriculteurs est un facteur fondamental pour relever les nouveaux défis du monde agricole.

La mise en commun de matériels via une CUMA contribue à répondre à la surcharge de travail, à la demande croissante de compétences face à la sophistication du matériel et aux exigences multiples liées à l'environnement des exploitations tout en permettant de contenir les coûts liés à l'utilisation des matériels.



Par son fonctionnement de groupe, la CUMA facilite les échanges entre agriculteurs et le partage de leurs expériences. Elle évite l'isolement, crée un lien social et favorise les conditions de l'entraide. En ce sens, elle agit sur la charge de travail. Elle participe, par la transmission de connaissances, à la formation et au développement des compétences des adhérents. C'est une véritable opportunité pour les jeunes qui s'installent. Elle contribue, par l'entraide, à sécuriser les absences de main d'œuvre en s'appuyant sur des pratiques ou utilisations de matériels communes.

La diversification complexifie le pilotage des exploitations

Les exploitations étudiées appartiennent à la zone « champagne humide » située au nord d'Auxerre et marquée par des sols à bon potentiel agronomique. Elles sont toutes aujourd'hui en agriculture biologique mais ont évolué de manière différente. L'une d'elles (D) est restée en grandes cultures « strictes », tandis que les 3 autres (A, B et C) ont développé des ateliers complémentaires (voir Figure 1).

Ces ateliers sont générateurs de valeur ajoutée mais ne sont pas sans conséquence sur la charge de travail. Celle-ci augmente et change aussi de nature en imposant des contraintes (élevage d'animaux ou vente directe) et / ou la nécessité d'acquérir de nouvelles compétences telles que celles liées à la transformation et commercialisation des produits.

Des stratégies d'équipement hétérogènes au sein d'une même CUMA

Ces exploitations se différencient également par leur stratégie d'équipement. Même si elles adhèrent toutes à la CUMA de Châtillon, elles y ont recours avec des intensités différentes (voir Figure 2).

Pour les 2 premières d'entre elles (A et B), l'investissement collectif est prioritaire. Les parcs matériels en propriété ou copropriété sont réduits et concernent principalement la traction. Pour la dernière (D), le recours à la CUMA est anecdotique. La quasi-totalité des matériels est achetée en individuel en neuf ou d'occasion ; le renouvellement est lent et le parc vieillissant. La troisième (C) affiche un fonctionnement intermédiaire. L'achat de matériels en propriété concerne la traction, la moisson et des activités spécifiques (fenaison par exemple) peu répandues sur le secteur et donc difficiles à mutualiser.

Figure 1. Caractérisation des 4 exploitations agricoles en système AB étudiées

	A	B	C	D
SAU (en ha)	151	142	464	173
en cultures (%)	99	92	96	98
par unité de main-d'oeuvre (ha/UMO)	94	72 à 98	85	81 à 125
Productions végétales				
Céréales & oléagineux (%)	43	43	61	57
Légumineuses (%)	39	30	15	28
Cultures fourragères (%)	14	27	23	13
Diversification	4 PAM / Cassis			
Jachère (%)	1			3
Rendement en blé tendre (qx/ha)	42	29	36	30
Ateliers d'élevage		2 poulaillers poules pondeuses	Ovins (troupe de 210 anx)	
Transformation		Farine, pâtes, huile		
Vente directe	Farine, pâtes, huile			
Produit brut + aides (références 2021) (€/ha)	2 238	2 054	1 512	1 376

Source : diagnostic de mécanisation, AG FCuma BFC

Figure 2. Stratégies d'équipement des 4 exploitations

	A	B	C	D
Travaux par tiers (%)	49	50	21	2
Matériel en propriété ou co-propriété (% des charges de mécanisation)	8	7	23	31
Investissement Valeur à Neuf (IVAN) du parc (€/ha)	2 459	1 461	2 496	6 085
Valeur résiduelle (€/ha)	624	476	1 451	1 163
Vétusté (%)	25	33	58	19
Valeur résiduelle/valeur neuve	objectif compris entre 20 à 40 %			
Montant investi sur les 5 dernières années (€/ha/an)	66	0	299	33

Source : diagnostic de mécanisation, AG FCuma BFC

Une efficacité du couple « mécanisation & main d'œuvre » comparable chez les exploitations étudiées

Bien que les stratégies d'équipement soient bien différentes, les résultats des diagnostics montrent que les charges de mécanisation varient assez peu (de 356 à 453 € / ha). Les exploitations privilégiant le collectif (A et B) affichent les niveaux les plus élevés, confirmant qu'en la matière, les charges de mécanisation résultent davantage des choix du chef d'entreprise que des modalités d'accès aux matériels (voir Figure 3).

Les charges de main d'œuvre sont plus variables (de 228 à 442 € / ha), en lien avec la présence d'ateliers complémentaires (A, B et C) et l'existence de transformation et vente directe sur les exploitations (A et B).

Ainsi les exploitations « les plus complexes » (A et B) présentent les charges de mécanisation et de main d'œuvre les plus élevées. L'analyse du couple « mécanisation & main d'œuvre » permet d'appréhender les transferts existants entre ces deux postes, mais pour juger de l'efficacité des moyens mis en œuvre, il est fondamental de faire le lien avec le produit dégagé.

Ce ratio d'efficacité [(mécanisation + main-d'œuvre) / (produit + aides)] montre une variabilité très réduite s'étalant de 38,3 à 43,2 %. Ce résultat souligne la cohérence des décisions prises par les chefs d'entreprise. Avoir des charges de mécanisation et de main d'œuvre élevées n'est pas problématique à condition de dégager un produit suffisant.

La CUMA permet d'augmenter la productivité du travail grâce à l'accès à un panel de matériels plus larges et innovants

Dans le cas présent, pour les exploitations « les plus complexes », le recours à la CUMA permet de multiplier l'accès aux outils et les solutions techniques (4 semoirs et 13 outils de travail du sol). Les outils sont renouvelés régulièrement pour gagner en fiabilité, bénéficier des dernières innovations technologiques et augmenter les performances au travail, le confort et la sécurité. Ils sont générateurs d'un gain de temps.

La CUMA permet aussi de partager le risque économique. Lors de changements de pratiques ou d'évolutions de la réglementation, elle facilite l'accès à des chaînes « complètes » de matériels innovants. Si nous prenons l'exemple du désherbage mécanique à la CUMA du Châtillon : 2 herse étrilles dont l'une équipée d'un semoir, 1 interface d'autoguidage avec 1 bineuse à céréales et 1 bineuse à grand écartement, 2 écimeuses dont l'une avec récupérateur. En comparaison, l'investissement individuel accompagné d'un faible rythme de renouvellement matériel permet de rester compétitif et indépendant mais pose des questions d'adaptabilité et de fiabilité.

Dans un emploi du temps chargé avec des tâches en concurrence et des conditions d'intervention changeantes, la CUMA simplifie la gestion des travaux aux champs et l'adaptation aux changements réglementaires et climatiques.

Figure 3. Les charges de mécanisation et de main-d'oeuvre

	A	B	C	D
Charges de mécanisation (€ / an)	68 460	58 440	189 496	61 514
<i>coefficient de variation = 10 % (€ / ha)</i>	453	412	408	356
Charges de main d'œuvre				
H : salarié chargé = 38 700 € / an (€ / an)	60 480	62 370	113 400	39 312
avec temps plein/valorisé à 17 € / h pour (UMO)	1,6	1,7	3,0	1,0
<i>coefficient de variation = 33 % (€ / ha)</i>	404	442	244	228
Charges de mécanisation + main d'œuvre (€/an)	128 940	120 810	302 896	100 826
(€ / ha)	857	853	653	584
en % du produit brut + aides (%)	38,3	41,7	43,2	42,4
<i>coefficient de variation = 5 % (%)</i>				

Source : diagnostic de mécanisation, AG FCuma BFC



Chambre d'agriculture de l'Yonne

ZOOM

**L'ÉPANDAGE DES EFFLUENTS D'ÉLEVAGE EN CUMA :
une solution compétitive qui contribue au changement
de pratiques et à l'amélioration de la qualité de travail**

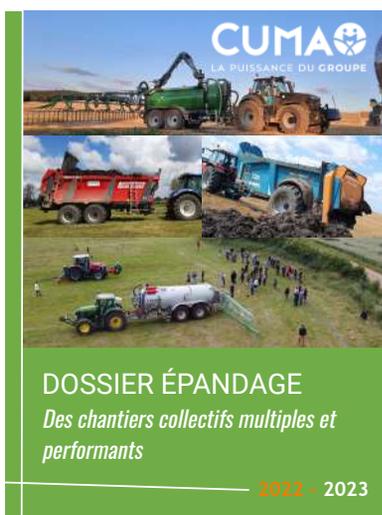
Le prix des matériels a considérablement augmenté ces dernières années (+ 52 % pour les tonnes à lisier achetées en CUMA sur la période 2020-2022). Cette augmentation s'explique par une hausse des tarifs des machines ainsi que par leur augmentation de capacité et de niveau d'équipement.

Les tonnes à lisier sont ainsi plus performantes sur les 3 phases du chantier (remplissage, déplacement, vidange), diminuant le temps de travail. Mieux équipées et plus précises, elles permettent une meilleure valorisation des produits fertilisants et la réduction de l'impact environnemental de l'épandage. En contrepartie, elles doivent être utilisées dans un chantier organisé et efficace, dimensionné pour maîtriser leur rentabilité.

CUMA de la Baroche (39) :

- 5 tonnes à lisier de 8 à 16 m³ avec enfouisseur
- pour épandre 55 000 m³ par an
- au tarif mutualisé de 0,76 € / m³

Ainsi, dans la CUMA de la Baroche (39), de gros volumes et un travail inter-CUMA contribuent à atteindre une performance économique parmi les meilleures des 13 CUMA enquêtées (voir dossier épandage : des chantiers collectifs multiples et performants - 2022-2023). Une offre large de matériels récents, performants, de différentes capacités apporte aux adhérents une bonne disponibilité en période de pointe et des solutions simples, faciles à mettre en œuvre et adaptées aux parcelles et tracteurs de leur exploitation. Ces tâches facilitées améliorent la gestion de la charge de travail et la priorisation des activités.



Flashez le QR-Code pour retrouver le



**DOSSIER ÉPANDAGE, des
chantiers collectifs multi-
ples et performants**
dans son intégralité

Réalisation : CUMA Grand Est,
Hauts-de-France, Val-de-Loire et
les Chambres d'agriculture



Liste des sigles utilisés

AB Agriculture biologique	FFE Fédération française d'équitation	MSA Mutualité Sociale Agricole
Agreste Marque des publications du Service de la statistique et de la prospective du Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt	FNETD Organisation professionnelle qui rassemble les entreprises de travaux agricoles, forestiers et ruraux	OCDE Organisation de coopération et de développement économiques
AOC / AOP Appellation d'origine contrôlée / appellation d'origine protégée	GAEC Groupement agricole d'exploitation en commun	OESC Observatoire économique et social du cheval
AQPS Autre que pur-sang	GEB Idele Groupe Economie du Bétail de l'institut de l'élevage	OGM Organisme génétiquement modifié
AVEL Index d'aptitude au vêlage	h Heure	PAC Politique agricole commune
BDNI Base de données nationale d'identification	Ha Hectare	PPA Peste porcine africaine
BIVB Bureau interprofessionnel des vins de Bourgogne	HCF Hors cadre familial	PMU Pari mutuel urbain ou pari sur des courses hippiques
BL Bovin lait	HT Hors taxe	PS Pur-sang
CEL Conseil élevage	IFCE Institut français du cheval et de l'équitation	q Quintaux
COBEVIM Coopérative agricole spécialisée dans l'élevage ovin	IFIP Institut du porc	Q1 Quartile 1
COP Céréales et oléo-protéagineux	IFNAIS Index de facilité de naissance	Q2 Quartile 2
CRA (BFC) Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté	IG Indication géographique	RA Recensement agricole
CT Court terme	IGP Indication géographique protégée	SAA Statistiques agricoles annuelles
CUMA Coopérative d'utilisation de matériel agricole	INAO Institut national de l'origine et de la qualité	SAU Surface agricole utile
DAC Distributeur automatique de concentré	INAPORC Interprofession nationale porcine	SCOP Surface céréales oléagineux protéagineux
DDT Direction départementale des territoires	INOSYS Dispositif de production de références technico-économiques à l'échelle de l'exploitation agricole	SF Surfaces fourragères
DEP Déduction d'épargne de précaution	INTERBEV Association nationale inter-professionnelle du bétail et des viandes avec ses sections pour les ovins ou les produits equins	SFP Surface fourragère principale
DGDDI Direction générale des Douanes et Droits indirects	INSEE Institut national de la statistique et des études économiques	SIQO Signes officiels de la qualité et de l'origine
DJA Dotation aux jeunes agriculteurs	Installation hors du cadre familial s'entend comme l'installation sur une exploitation agricole indépendante de l'exploitation d'un parent (ou d'un parent du conjoint lié par un pacs ou un mariage) jusqu'au troisième degré, collatéraux inclus.	SMIC Salaire minimum interprofessionnel de croissance
DRAAF Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt	ITAVI Institut technique de l'aviculture	Spie Bdni Base de données nationale d'identification
DREAL Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement	IVAN Indicateur valeur à neuf	Strise Service régional de l'information statistique et économique
EAL Enquête annuelle laitière	kgeqC kg équivalent carcasse	t Tonne
EARL Entreprise agricole à responsabilité limitée	l Litre	TEC Tonnes équivalent carcasse
EBE Excédent brut d'exploitation	LOF Livre des origines françaises	TMS Troubles musculo-squelettiques
ETA Entreprise de travaux agricoles	LR Label rouge	U Très bonne conformation de la carcasse (classement EUROP)
ETP Équivalent temps plein	M Millions	UGB Unité gros bovin
Evajura Coopérative agricole Jurasienne proposant des produits et services pour l'élevage bovin	MHE Maladie hémorragique épizootique	UMO unité de main d'œuvre
FCO Fièvre catarrhale ovine	Mhl Million d'hectolitres	URFAC Union régionale des fromages d'appellation d'origine comtois
		UTA Unité de travail annuelle
		UTAF Unité de travail annuelle familiale
		UTH Unité de travail humain
		VL Vache laitière

Définitions et méthodologie

Annuité : remboursement annuel des emprunts (capital et intérêts)

Capital d'exploitation : valeur de l'ensemble des biens (immobilisations hors foncier, stocks, créances et disponible) mis en œuvre pour assurer la production d'une entreprise

Coût de production : prix à atteindre pour couvrir les charges engagées ainsi que la rémunération théorique de la main d'œuvre familiale, des capitaux propres et des terres en propriété.

EBE : Excédent brut d'exploitation = Résultat courant + dotations aux amortissements + frais financiers. Il correspond au solde dégagé sur la valeur ajoutée après avoir rémunéré les propriétaires des terres, le personnel et les organismes sociaux, l'état et les collectivités locales. Engendré par la seule activité courante, l'EBE est indépendant des décisions en matière de financement, d'amortissement de gestion fiscale ou de distribution des résultats.

Endettement : Part des dettes court, moyen et long terme dans l'actif de l'exploitation

Engagements financiers : Annuités + frais financiers CT

Produit brut au prix de base : Les productions sont valorisées aux prix payés aux producteurs auxquelles on ajoute les subventions sur les produits.

Résultat courant : Part du résultat de l'exercice liée à l'activité courante de l'exploitation. Il permet de mesurer la rentabilité de l'entreprise, pour rémunérer les capitaux (dans les sociétés à l'IS) et le travail familial. Il permet de comparer les performances des entreprises entre elles.

Revenu disponible = EBE – frais financiers CT – annuité d'emprunt. Il doit permettre de couvrir les prélèvements privés et d'autofinancer les investissements.

Taux d'endettement : Total des dettes / capital d'exploitation

Trésorerie nette globale : Elle permet de mesurer si les créances, les comptes bancaires positifs et la caisse couvrent le remboursement des dettes à court terme de l'entreprise.

Inosys : Typologie des systèmes d'exploitations agricole des Chambres d'agriculture sur des critères de tri définis à partir du fonctionnement des exploitations

Méthodologie Cerfrance de calcul de la santé financière des exploitations agricoles

Les résultats économiques présentés dans ce document sont issus d'une étude réalisée sur la base des données comptables fournies par les Cerfrance de Bourgogne-Franche-Comté, puis consolidées régionalement.

Cette édition présente les résultats définitifs de l'année 2022 et donne une estimation des résultats 2023.

Les exploitations analysées sont spécialisées, la production principale représente au moins 2 / 3 du produit agricole hors aide. Les exploitations de polyculture élevage réalisent au moins 1 / 3 de leur produit agricole (hors aide) avec l'atelier grandes cultures et au moins 1 / 3 avec l'atelier d'élevage considéré.

Méthode de repérage des exploitations en difficulté financière

	Service de la dette / produit brut	Dettes totale / Actif total	DCT / Actif circulant	EBE / Produit brut
Seuil d'alerte	17%	60%	50%	< 30 %
Seuil critique	20%	80%	100%	< 20 %
Risque nul				
Tous les ratios en dessous du seuil d'alerte				
Risque faible				
2 ratios en alerte				
Aucun ratio en seuil critique				
Risque moyen				
1 ratio en seuil critique				
et/ou 3 ratios en seuil d'alerte				
Risque élevé				
2 ratios en seuil critique				
et/ou 4 ratios en seuil d'alerte				

Remerciements

- Josephine GUILLERMET (CRA BFC), Mathilde SCHRYVE (Cerfrance Bourgogne-Franche-Comté) pour **le rapport au travail : la fin de l'exception agricole ?**
- Laurent BARRALIS (DRAAF) pour **l'agriculture en Bourgogne-Franche-Comté**
- Amrane CHABANE CHAOUCHE (CRA BFC), Sandrine NACHT (Cerfrance BFC) pour **les grandes cultures**
- Céline BUCHE (CRA BFC), Charlotte LE BIHAN (Cerfrance 71), Bruno LAURENT (Cerfrance 71) pour **la viticulture**
- Valentine NAVEREAU (CRA BFC), Mélissa ZENNAF (Cerfrance Alliance Centre), pour **l'élevage bovins viande**
- Agathe CHEVALIER (CRA BFC), Jean-Bernard DURONE (Cerfrance Alliance Centre) pour **l'élevage ovins viande**
- Franck LAVEDRINE (IDELE), Valérie DELACRE (Cerfrance BFC) pour **l'élevage bovins lait de plaine**
- Franck LAVEDRINE (IDELE), Thierry PERRAUDIN (Cerfrance Alliance Comtoise) pour **l'élevage bovins lait AOP du massif jurassien**
- Joséphine GUILLERMET (CRA BFC), Alessio MORO (Cerfrance 71) pour **l'élevage caprin**
- Mathilde AILI (CRA BFC) pour **les activités équinés**
- Angeline ONFROY (CRA BFC), Jean-François LABROUSSE (Cerfrance Alliance comtoise) pour **l'élevage porcin**
- Angeline ONFROY (CRA BFC), Bruno LAURENT (Cerfrance 71) pour **l'aviculture**
- Inès MAHE (CRA BFC), Ariane GALLET (Cerfrance Bourgogne-Franche-Comté) pour **le maraîchage**
- Philomène VIRICEL (CRA BFC), Geoffrey LEPAGE (Cerfrance BFC), Christelle COMTE (BIO Bourgogne-Franche-Comté) pour **l'agriculture biologique**
- Jean-Philippe ROUSSEAU (CUMA Bourgogne-Franche-Comté), Richard WYLLEMAN (CUMA Bourgogne-Franche-Comté et Chambre d'agriculture de l'Yonne) pour **la mécanisation**
- Christèle MERCIER (INAO), Dominique BRISARD (INAO), Lionel MALÈGUE (DRAAF), Pierre FROISSARD (DRAAF) pour la fiche **SIQO**
- Laëtitia LEBRETON (CA 89) pour la création du document
- Angéline DELRUE (CRA BFC), Emilie LEONARDI (CRABFC) pour la communication et la diffusion du document
- Joséphine GUILLERMET (CRA BFC) et Mathilde SCHRYVE (Cerfrance Bourgogne-Franche-Comté) pour l'animation et la coordination générale de la réalisation de l'Observatoire Prospectif de l'Agriculture Bourgogne-Franche-Comté, avec l'appui d'Ariane GALLET (Cerfrance Bourgogne-Franche-Comté), Aude GINDA (Cerfrance Bourgogne-Franche-Comté) et Aurore MOTTAS (CRA BFC)

Retrouvez ce document sur les sites des Chambres d'agriculture

<https://bourgognefranchecomte.chambres-agriculture.fr/>

et des Cerfrance Bourgogne-Franche-Comté

<https://cerfrancebfc.cerfrance.fr/>

Contacts :

Josephine GUILLERMET - Chambre régionale d'agriculture
de Bourgogne-Franche-Comté

Tél : 07 85 89 24 50 - josephine.guillermet@bfc.chambagri.fr

Mathilde SCHRYVE - Cerfrance de Bourgogne-Franche-Comté

Tél : 06 72 88 03 30 - mschryve@bfc.cerfrance.fr

